

[agde] LE journal

N°85
Octobre 2015

**Les bons
résultats
de la sécurité**

**Vive
la rentrée !**

**Une Saison
100 % théâtrale**



// 06 - TEMPS FORTS

- > Vive la rentrée !
- > Trois questions à Martine Vibarel-Carreau, Adjointe à l'Éducation

// 11 - À LA UNE

- > Les forces de police sur tous les fronts
- > Trois questions à Jérôme Bonnafoux, Adjoint à la Sécurité

// 16 - ÉCLAIRAGE

- > 6^{ème} édition pour Vinocap
- > Présentation du vignoble de Maraval
- > Vendanges 2015 : un bon cru pour les Caves Richemer

// 24 - ÉCONOMIE

- > De nouveaux locaux pour Pôle Emploi
- > Rencontre avec Yves Morlot, gérant d'"Hippopotamus" Agde
- > Le Bélvédère, un espace pédagogique au sein de la Criée
- > Alain, Valérie, Adrien, Clément... ils ont choisi Agde

// 30 - CINÉMA

- > 12^{ème} édition des "Hérault du Cinéma et de la Télé"
Un festival riche en moments forts

// 34 - ÉCHOS

- > Succès confirmé pour la scène estivale
- > Des "nuits" magiques au cœur de l'été
- > Le goût de la tradition et de la fête
- > L'été de tous les sports
- > Cap sur l'été !
- > L'été a été "show" aux Arènes

// 54 - EXPLOIT

- > Les évadés du Fort Brescou !

// 56 - DÉCRYPTAGE

- > Nouveau ! Audioplage®, un dispositif innovant

// 59 - ÂGE D'OR

- > 102 ans pour Alice Anglade > Belle vendange pour nos aînés
- > 2 centenaires dignement fêtées > Pilot'âge, une journée pour bien vieillir

// 62 - PATRIMOINE

- > Renouveau de la Villa Laurens : inauguration de la commande publique d'art contemporain du salon de musique

// 65 - JEUNESSE

- > Journée VIF > Belle idée plage de la Roquille
- > Sécurité : remise des permis "piéton" et "vélo"
- > Beau spectacle de fin d'année pour les Arts du Cirque

// 68 - SPORT

- > 40 ans pour le ROA !
- > 500 participants pour la 23^{ème} édition de "Pentecôteaupac"
- > Un 10^{ème} Raid de l'Archipel plein de surprises !

// 72 - ZOOM SUR...

- > La Légion d'Honneur à Paul Alric, à l'occasion du 71^{ème} anniversaire du Débarquement en Provence

// 74 - CULTURE

- > Une Saison 100 % théâtrale
- > La Maison des Savoirs fait une rentrée numérique

// 83 - AU CONSEIL

// 92 - LIBRE EXPRESSION

// 94 - EN BREF

// 98 - HOMMAGE & ÉTAT CIVIL

// 11 //
Sécurité :
les bons
résultats
de la
saison 2015



// 26 //
Ouverture
du
Belvédère
à la Criée



// 34 //
Retour
sur les temps
forts de l'été



// 74 //
Au
programme
de la
Saison...



Le journal d'agde

est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication

Gilles D'Ettore

Directeur Délégué

Jérôme Cavailles

Responsable de la publication

Séverine Hügel

Responsable Adjointe

de la publication

Catherine Maurel

Rédaction

Service Communication
(Séverine Hügel, Catherine Maurel,
Joël Tron, Laurent Uroz, Laurent
Gheysens et Gwenaëlle Moli)

Graphisme

Séverine Hügel,
service Communication

Fabrication et impression

JF IMPRESSION

Photos

Une, Laurent Uroz ; service
Communication (Laurent Uroz,
Laurent Gheysens, Joël Tron,
Gwenaëlle Moli et Catherine Maurel) ;
Pierre Arnaud (portrait de Patrick
Sébastien en page 53) ; Émilie
Brouchon, Philippe Lévy-Stab,
Bernard Richebé, Pascal Gély,
Florian Fromentin et Dunnara Meas
(photos des spectacles de la Saison
Culturelle en pages 75-79 sauf
"à tort et à raison") ; Laurent Arnaud
(photo aérienne de la ville
en page 83)

Visuels

Séverine Hügel et Fotolia (Robert
et Kharlamova) pour la Saison
Culturelle ci-contre ainsi
qu'en pages 4 et 74 ; Laurent
Gheysens (illuminations de Noël
en page 4) ; Fotolia (hywards,
vigeragg et vectorfusionart)
en pages 81-82 ; delf inprogress
("Passion chocolat"
en der de couv)

À la UNE

Le Centre-Port du Cap d'Agde
depuis la grande roue

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2015
ISSN 1625-7634

À NE PAS MANQUER



• 10 nov. 2015

“Les Fiancés de Loches”

• 26 nov. 2015

“Improvisible”

Spectacles de la Saison Culturelle

Palais des Congrès, Le Cap d'Agde



nov.-déc. 2015

Concours des Illuminations de Noël

Agde/Le Cap/Le Grau d'Agde/La Tamarissière

L'agenda

VOS RENDEZ-VOUS

6 > 8 nov. 2015

“Passion chocolat”

1^{er} salon du chocolat d'Agde

Moulin des Évêques, Agde

12 nov. 2015

Soirée des Nouveaux Agathois

Moulin des Évêques, Agde

21 nov. 2015

“Rêver la mer - Cristal marin”

Conte, dans le cadre des 80 ans
du Musée Agathois

Musée Agathois Jules Baudou, Agde

25 nov. 2015

“Journée Internationale
pour l'élimination de la violence
à l'égard des femmes”

Forum/Table ronde/Pièce de théâtre

Maison des Savoirs, Agde

19 déc. 2015

“Les secrets du santonnier”

dans le cadre des 80 ans
du Musée Agathois

Musée Agathois Jules Baudou, Agde

déc. 2015

Animations de Noël

aux quatre coins de l'Archipel

Agde/Le Cap/Le Grau d'Agde

La Tamarissière

Toute les événements mais aussi l'actualité
de votre ville sont disponibles sur

www.ville-agde.fr

Édito



Alors que notre pays traverse une crise économique, sociale et identitaire grave, nous œuvrons à l'échelle du territoire communal pour apporter des réponses à nos concitoyens qui font face aux difficultés du temps.

Cette action, nous l'accomplissons dans tous les domaines qui concernent votre quotidien, qu'il s'agisse de l'accompagnement de nos entreprises, de la scolarisation de nos enfants, de la sécurité de nos quartiers ou encore de l'aide aux demandeurs d'emplois.

De tout cela, il est question dans ce journal municipal, qui témoigne de la richesse des initiatives qui font la vitalité de notre commune.

C'est ainsi que sont évoquées dans ces pages quelques-unes des 300 manifestations qui sont venues, cet été, animer nos quartiers et qui, de Vinocap aux Brescoudos, en passant par les spectacles de la scène estivale ou le Championnat du Monde "très local" des OFNI ont toutes obtenu de vrais succès de fréquentation, tout en valorisant les richesses de notre patrimoine et de notre terroir.

Parallèlement à ces festivités, notre action a aussi consisté à préparer la rentrée, avec l'ouverture d'une classe supplémentaire dans le primaire, qui vient souligner un accroissement de la population scolaire, joli symbole du dynamisme de notre cité.

Je veux aussi saluer l'engagement de nos services de Polices Nationale et Municipale, qui obtiennent sur Agde des résultats notables. J'ai rendu hommage au Commissaire Ducretet, qui a récemment changé d'affectation après avoir fait preuve de beaucoup d'efficacité dans son action au service de notre commune.

Actuellement, nous sommes en période de préparation budgétaire. J'ai, au cours de ce dernier trimestre, demandé aux responsables des services municipaux de poursuivre la réduction des dépenses communales, en s'attaquant naturellement aux plus improductives. Vous le savez, l'actuel gouvernement a décidé de lourdement ponctionner les collectivités locales qui sont en France les premiers pourvoyeurs d'investissements et donc d'emplois dans les territoires dont elles ont la charge.

À Agde, ce sont 4 millions d'euros de dotations de l'Etat qui nous sont retirés. Aussi, certaines villes ont d'ores et déjà choisi de combler ce déficit par un accroissement de leur fiscalité. Ce ne sera pas le cas sur Agde où le choix de la rigueur budgétaire et de la rationalisation de nos dépenses nous permettra, c'est en tout cas l'objectif que nous poursuivons, de maintenir notre niveau d'investissements sans accroître la charge fiscale des contribuables que vous êtes.

Vous le voyez, la Municipalité et l'administration municipale sont au travail pour répondre positivement et à vos côtés aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde



Les grandes vacances sont bel et bien finies.

Pour les 2 091 enfants inscrits dans l'un des 14 établissements publics de la ville, 741 en section maternelle et 1350 en section élémentaire, le mardi 1^{er} septembre était synonyme de rentrée. L'occasion pour les élèves de retrouver leurs camarades de classe et de faire connaissance avec leurs nouveaux professeurs.

Une rentrée qui s'est déroulée dans les meilleures conditions, comme ont pu le constater les élus, venus à la rencontre des élèves, de leurs parents, des professeurs et des directeurs d'écoles en ce jour si particulier. À travers ce dossier, vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires afin de passer une bonne année scolaire 2015-2016.



Vive la rentrée !

LES NOUVEAUTÉS 2015

La grande nouveauté de cette année 2015-2016 est l'ouverture d'une sixième classe à l'école élémentaire Frédéric Bazille. Cette nouvelle salle se situe dans une "structure modulaire", commandée spécialement pour l'occasion et qui a nécessité quelques aménagements, réalisés par les Services Municipaux durant la période estivale.

Concernant les tarifs pour les accueils périscolaires, ces derniers prennent dorénavant en compte le quotient familial, comme cela était déjà le cas pour la restauration scolaire. Ainsi, pour les familles titulaires de la Carte Loïssoleil, la tarification par trimestre est de 5 euros pour l'accueil du matin et de 7 euros pour l'accueil du soir. Pour les familles non éligibles à la Carte Loïssoleil, les tarifs sont de



Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, Martine Vibarel-Carreau, son Adjointe à l'Éducation, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, les Adjointes Robert Craba et Christine Antoine, Christian Théron, Conseiller Municipal et Vice-Président de l'Agglomération en charge des Transports et les Conseillères Municipales Chantal Guilhou, Mary-Hélène Mattia et Christiane Mothes, ici en compagnie des enseignants de l'école Victor Hugo, au Grau d'Agde

7 euros pour le matin, et 10 euros le soir, toujours par trimestre (voir notre encadré "périscolaire").

DES DÉMARCHES ENCORE PLUS INTUITIVES

Afin de faciliter la vie des parents, la Ville d'Agde, via la Direction de l'Éducation, a mis en place :

- l'envoi à domicile du dossier unique d'inscription pour les activités périscolaires, extrascolaires et la restauration.

- la relance par SMS des familles afin de leur rappeler les démarches d'inscription à faire pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire.

- le paiement en ligne des factures de la restauration scolaire et la possibilité de décommander des repas 72 heures avant le jour de consommation, depuis l'espace famille, sur le site internet de la commune : www.ville-agde.espace-famille.net.

BIENVENUE

AUX NOUVEAUX DIRECTEURS

Deux nouveaux directeurs ont pris leur fonction à l'occasion de cette rentrée : tout d'abord **Delphine Vrillac** à l'école primaire du Littoral (maternelle et élémentaire) en remplacement de Carole

Gironis, qui a rejoint sa région natale ; quant à **Valérie Estournet**, elle a pris la direction par intérim de l'école maternelle Jacques Prévert, en remplacement de Yannick Vidal, qui a souhaité reprendre une fonction d'enseignant en élémentaire et rejoint l'école Jules Ferry.

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore dans l'une des classes de l'école Jules Verne



Trois questions à

Martine Vibarel-Carreau, Adjointe à l'Éducation



Si la rentrée s'est bien passée, quel bilan pouvez-vous dresser des activités périscolaires d'été ?

Martine VIBAREL-CARREAU : La fréquentation dans les différents Accueils de Loisirs continue à être importante, et nous avons même eu pour le centre ados une augmentation du nombre de participants. Depuis plusieurs années, nous mettons tout en place pour que les enfants, quel que soit leur âge, passent de bonnes journées dans les meilleures conditions d'accueil possibles. C'est pourquoi, cette année, nous avons rénové le centre ados et choisi, en ce qui concerne les activités, de mettre l'accent, au delà des animations traditionnelles, sur les mini séjours qui permettent aux enfants d'être pleinement acteurs de leurs vacances en y participant activement.

La baisse de la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement, a-t-elle eu un impact sur la politique de la Ville en matière d'éducation ?

Martine VIBAREL-CARREAU : En cette rentrée 2015-2016, l'éducation reste au cœur des priorités de la Ville d'Agde et malgré la baisse de la DGF, nous continuons, comme nous l'avons toujours fait, à mettre à la disposition de nos enfants d'importants moyens humains et financiers. Aujourd'hui, ce sont 122 animateurs, 54 agents de services et d'entretien, 30 ATSEM et 13 agents administratifs, soit 219 personnes, qui œuvrent au quotidien à leur éducation. J'en profite d'ailleurs pour les remercier pour tout le travail accompli.

Pour ce qui est de l'aspect financier, la Ville a investi cette année 245 000 euros pour des travaux dans les écoles et dans les Accueils de Loisirs et 50 000 euros en termes de matériel et de mobilier. Les Nouvelles Activités Périscolaires, fréquentées par 25 à 48 % des enfants scolarisés, selon les écoles, représentent quant à elles un budget de 170 000 euros. La nouveauté de cette rentrée est que nous avons un tarif CAF qui peut s'appliquer aux familles. Autre budget conséquent, celui de la Caisse des Écoles*, dont les missions sont variées et qui s'élève à 780 000 euros. Enfin, du côté de la restauration scolaire, ce sont 166 911 repas qui sont servis dans les établissements scolaires et l'effort financier de la Ville d'Agde, afin que toutes les familles bénéficient d'une aide, est de plus de 300 000 euros.

Pour cette année, quelles sont les principales actions de la Ville d'Agde ?

Martine VIBAREL-CARREAU : Nous poursuivons notre objectif qui est de faire en sorte de donner à chacun une meilleure vie possible dans les écoles et autour de l'école. Parmi les actions mises en place ces dernières années, je parlerai du Programme de Réussite Éducative (PRE) qui a proposé l'an passé 164 parcours personnalisés et dont les actions portent sur la lutte contre le décrochage scolaire, l'ouverture culturelle et éducative, la remobilisation scolaire et la parentalité. Au total, 14 référents de parcours, rémunérés par la Caisse des Écoles, accompagnent les enfants. Le budget du PRE est de 170 000 euros et la Ville d'Agde y participe à hauteur de 80 000 euros en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la CAF.



TRANSPORT SCOLAIRE QUATRE CIRCUITS DE RAMASSAGE

Il existe 4 circuits de ramassage pour l'enseignement primaire sur la ville. Un plan de chacun de ces circuits, avec matérialisation des arrêts de bus, est disponible à la Direction de l'Éducation ou consultable sur le site internet de la Ville d'Agde.

Les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire sont également disponibles.

Les quatre circuits de ramassage qui concernent les écoles de l'enseignement primaire sont dénommés respectivement :

- **Loubatières - Capistol**

il dessert les écoles Frédéric Bazille, Jacques Prévert, Anatole France, Notre-Dame, Jules Ferry, Marie Curie et Albert Camus

- **Les Cayrets - Le Grau - Notre-Dame**

il dessert les écoles du Littoral, Albert Camus, Anatole France, Jules Ferry et Marie Curie.

Le circuit se scinde en 2 dans le sens retour, desservant d'un côté Anatole France, Notre-Dame, Jules Ferry et Marie Curie, de l'autre l'école du Littoral pour le Grau d'Agde.

- **Le Cap d'Agde**

il dessert l'école Jules Verne

- **La Tamarissière**

il dessert Notre-Dame, Jules Ferry et Marie Curie.

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Durant la période estivale, les équipes Municipales ont réalisé de nombreux travaux dans les écoles maternelles et élémentaires, notamment de remise en peinture, de menuiserie et d'étanchéité. De plus, à l'école maternelle Jules Verne, toutes les salles de classes ont été câblées afin d'être connectées au réseau Internet. Sur l'établissement Victor Hugo, dans la cour de l'école élémentaire, les toilettes ont été réaménagées, tandis que l'office du restaurant a connu une complète réfection. Enfin, à Jules Ferry, en plus de la remise à neuf du préau de la cour intérieure, des paniers de basket-ball, en structure mobile, ont été installés, pour coller pleinement à l'actualité avec l'EuroBasket qui s'est déroulé en France au mois de septembre.



Ci-dessous et ci-dessus, la nouvelle salle de classe de l'école Frédéric Bazille



Les sanitaires réaménagés de l'école Victor Hugo



L'un des paniers de basket installés dans la cour de l'école Jules Ferry

DU CÔTÉ DU PÉRISCOLAIRE

Les accueils périscolaires maternels et élémentaires bénéficient du label ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire) décerné par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Les horaires d'accueils périscolaires sont :

- **Accueil du matin** : de 7h45 à 9h00
- **Accueil du midi (sans restauration)** :
De 12h00 à 12h20, le lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 11h40 à 12h20 le mercredi

- **Accueil du midi (avec restauration)**
De 12h00 à 14h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

- **Accueil du soir (en maternelle)**
De 16h20 à 18h30 (départ échelonné)

- **Accueil du soir (en élémentaire)**
De 16h20 à 17h30 : Nouvelles Activités Périscolaires (départ à 17h30) Ou Activité Temps Libre (départ échelonné)
De 17h30 à 18h30 : garderie.

Les accueils du matin et du soir sont payants. Un tarif forfaitaire est appliqué pour chaque période, dorénavant calculé sur le quotient familial.

	Tarif sans la Carte Loïssoleil	Tarif avec la Carte Loïssoleil
ALP - accueil du matin par période	7 euros	5 euros
NAP - accueil du soir par période	10 euros	7 euros

Pour rappel, il existe **4 périodes** sur l'année scolaire :

- **Période 1** : du 14/09/15 au 20/11/15
- **Période 2** : du 23/11/15 au 29/01/16
- **Période 3** : du 01/02/16 au 08/04/16
- **Période 4** : du 11/04/16 au 17/06/16

LE CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Toussaint	du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2015
Noël	du samedi 19 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016
Hiver	du samedi 20 février au lundi 7 mars 2016
Printemps	du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2016
Été	mardi 5 juillet 2016

LE POINT SUR LA CAISSE DES ÉCOLES*

C'est elle qui prend en charge :

- Les activités sportives autres que celles du service des Sports, proposées pendant le temps scolaire.
- L'activité transport pendant le temps scolaire
- Les classes transplantées
- Les fournitures de jouets pour les maternelles
- Les fournitures scolaires
- Les consommations de fluides et réseaux (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet)
- Les petits travaux de maintenance
- Les spectacles et concerts musicaux proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des projets pédagogiques portés par les directions d'école.

RESTAURATION SCOLAIRE DES TARIFS TOUJOURS INCHANGÉS

Après une baisse en 2013, les tarifs ne changent pas en 2015 comme en 2014 et s'échelonnent donc, en fonction du quotient familial, de 17 centimes (pour un QF mensuel inférieur à 151,99 euros) à 3,54 euros (pour un QF mensuel supérieur ou égal à 604 euros). Une majoration de 50 centimes d'euros sera appliquée pour tout repas non prévu, tandis qu'un repas occasionnel sera facturé 5,21 euros. Enfin, le repas enseignant s'élève à 5 euros.

Les horaires 2015-2016 de la permanence SHCB au sein de la Direction de l'Éducation en période scolaire ne changent pas et sont les suivants : les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h20 à 16h30 ; les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Durant les vacances scolaires, la permanence SHCB a lieu tous les matins à la Cuisine Centrale (rue du Mont Saint-Loup, face à M. Bricolage).





Les forces de police sur tous les fronts

Les bons résultats de la saison 2015



Le mercredi 24 juin, le Maire Gilles D'Ettoire, en compagnie du Commissaire Ducrettet, de son Adjoint à la Sécurité Jérôme Bonnafoux, et de Luc Larose, Chef de la Police Municipale, présentait le dispositif mis en place pour la saison sur Agde.

Une saison dont la réussite dépend de la mobilisation de l'ensemble des forces de sécurité mais aussi du gros travail de préparation réalisé en amont et comprenant formations et entraînements conjoints pour les forces de Polices Nationale et Municipale, acquisition de nouveaux matériels, formations des personnels travaillant à la barrière de l'entrée du Village Naturiste, mais aussi déploiement des caméras de vidéoprotection et création d'une nouvelle brigade destinée à intervenir sur les quais du Centre-Port.

Retour sur les bons résultats de la saison 2015 et sur les grandes dates qui ont marqué l'actualité de la sécurité en terre agathoise



LA BRIGADE CYNOPHILE S'EST JETÉE À L'EAU

Mardi 23 juin, le lagon d'Aqualand a vu 7 duos policier-chien se jeter à l'eau dans le cadre d'un entraînement en milieu aquatique. Aux côtés des brigades de la PM de Béziers et de Castres, les agents de la brigade cynophile de la Police Municipale d'Agde, créée en 2009. Cet entraînement a eu lieu sur les conseils des formateurs du Relais Cynophile, à l'initiative de l'Association des Cyno-techniciens Professionnels de la Police Municipale.

Les hommes ont ainsi amené les chiens à plonger, nager en leur compagnie puis rejoindre et attaquer un "individu menaçant". Si certains ne semblaient pas particulièrement à l'aise au début de l'exercice (tout en réalisant néanmoins le travail qui leur était demandé), d'autres étaient tout à fait dans leur élément à l'image de Cundo et Cain, les deux chiens agathois. Ces animaux sont ainsi entraînés à réagir aux demandes de leurs partenaires policiers dans des milieux inhabituels. Fumées, pétards, odeurs, rien ne leur est épargné pour qu'ils se comportent avec le plus grand professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission.



“ La situation internationale, notamment les attentats commis en Tunisie et en France, nous concerne tous. A cela s'ajoutent d'autres faits, comme la crise grecque, qui participent à l'affluence record que nous attendons sur nos plages. Plus que jamais, dans ce contexte, la sécurité doit être au rendez-vous pour que ceux qui ont choisi Agde et Le Cap d'Agde comme destination, puissent y passer les vacances les plus tranquilles possibles. Je sais pouvoir compter sur l'engagement des forces de sécurité, et sur la coopération que nous avons su développer entre Police Nationale et Police Municipale tout au long de ces dernières années. Des efforts supplémentaires ont été réalisés puisque de nouveaux matériels ont été acquis pour la PM, mais également de nouvelles caméras de vidéoprotection. Tout cela participe, un peu plus encore, à la lutte contre l'insécurité. ”

Gilles D'ETTORE
Maire d'Agde,
 à l'occasion de la présentation
 du dispositif estival le 24 juin

À LA BARRIÈRE DU VILLAGE NATURISTE, DES PERSONNELS TOUJOURS PLUS PROFESSIONNALISÉS

Mercredi 24 juin, dans les locaux des "Parcs et stationnement" de la Ville, à l'entrée du Village Naturiste, le Maire Gilles D'Ettoire a remis aux personnels de la barrière les diplômes sanctionnant les formations reçues en matière de défense et de protection.

Ces formations, à l'initiative de David Masella en lien avec Americo Fernandes-Da Silva, avaient pour objectifs de leur permettre de répondre avec sang froid à des situations de crise comme cela peut parfois arriver, avec en fond, le cadre légal des interventions possibles. L'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste s'est associée à ce projet en offrant aux personnels en charge de la sécurité de leurs établissements privés une formation parallèle similaire, dispensée par le Greta 34, sur la gestion des conflits. Cette formation est venue rappeler de nombreux points, notamment les situations de légitime défense ou encore la législation existante en matière d'alcool, d'armes et de stupéfiants. L'accent a été également mis sur les responsabilités face aux clients fortement alcoolisés au départ des établissements.

Les agents des "Parcs et stationnement" ont par la suite été agréés par le Procureur de la République afin de pouvoir verbaliser les stationnements abusifs à l'intérieur du Village Naturiste.



Les bons chiffres de la Police Municipale...

Durant l'été, la Police Municipale a été sur tous les fronts, œuvrant 24h/24 7jours/7, aux côtés de la Police Nationale pour assurer l'ordre public et faire que notre territoire soit exemplaire sur le terrain de la sécurité.

Fin septembre, les chiffres faisaient état de :

- 1 241 demandes d'interventions
- 4 116 infractions verbalisées
- 196 mises en fourrière de véhicules
- 80 infractions verbalisées pour les 2 roues
- 172 interventions pour des chiens sur les plages
- 94 interventions pour du camping sauvage
- 89 interventions pour des accidents de la circulation
- 86 interventions pour le bruit
- 81 verbalisations dans le domaine de la salubrité
- 20 captures de chiens en divagation
- 19 interpellations et mises à disposition
- 21 contrôles de cyclos ayant donné lieu à 62 verbalisations pour circulation en zone piétonne ; non-port du casque ; enfin, vitesse excessive et dangereuse.

Sécurisation des marchés et des animations de l'été pour les 82 agents de la PM

- 15 marchés saisonniers/semaine
- 350 animations/saison



DERNIÈRE MANŒUVRE CONJOINTE POUR LES FORCES DE POLICE DE LA VILLE AVANT LA SAISON

Jeudi 25 juin, sur l'Île des Loisirs, les forces de Polices Municipale et Nationale s'étaient données rendez-vous pour un nouvel exercice grandeur nature. Objectif de la manœuvre : savoir réagir face à un groupe de personnes agressives, extraire un individu d'une foule hostile et enfin réussir à bien communiquer entre services de police.

Pour la première fois dans ce type d'exercice, le CSU a été impliqué, mettant ainsi l'accent sur le volet "communication" de l'opération. Un entraînement qui permet de rendre la cohésion des services plus efficace sur le terrain.

Comme l'a précisé le Commissaire François Ducrettet, "n'oublions pas qu'Agde possède en été la population de Montpellier, soit 250 000 habitants, sur un territoire qui représente la moitié de Paris avec des forces de police, même renforcées, pour un équivalent de 40 000 habitants. Alors, oui, la Police Municipale est pour moi d'une aide précieuse car ses personnels montrent un professionnalisme sans égal. Elle travaille conjointement avec les forces de la Police Nationale, conformément à la convention signée avec la Ville".

De son côté, le Maire Gilles D'Ettore a souligné que "l'ordre ne nuit jamais à une station touristique. Notre Police Municipale est aujourd'hui forte et structurée ; elle possède un savoir-faire indéniable, qu'elle exporte parfois, pour des aides ponctuelles, vers d'autres villes et villages de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Toutes nos forces de sécurité travaillent désormais de concert et s'organisent afin que la ville d'Agde soit la plus sûre des stations touristiques".

Des effectifs renforcés pour faire face à l'accroissement de population l'été
Début juillet, les effectifs de sécurité agathois ont vu arriver les traditionnels renforts. Ceux-ci se composaient cette année de 18 policiers (dont 5 affectés à la BAC, 6 aux missions de police secours, 4 au service d'investigation et 3 au Centre de Loisirs Jeunes) + 1/2 brigade de CRS mis à disposition par la Direction Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité à compter du 16 juillet + 7 Maîtres-Nageurs Sauveteurs qui ont été associés aux 60 sauveteurs issus des sapeurs-pompiers pour la surveillance des plages.

Nouveauté 2015 : le Commissariat agathois est devenu européen avec l'appui de deux policières, l'une espagnole et l'autre allemande, qui ont travaillé cet été aux côtés de leurs homologues français, puis d'un policier également espagnol.

Trois questions à

Jérôme Bonnafoux,
Adjoint
à la Sécurité



Si la sécurité est une priorité au quotidien de la Ville, elle l'est encore plus durant l'été. Comment avez-vous abordé la saison 2015 ?

Jérôme BONNAFOUX : Si, tout au long de l'année, la lutte se poursuit en matière d'incivilités et de petite et moyenne délinquance, avec une attention particulière portée aux lieux dits "sensibles", tels que le Cœur de Ville, l'Île des Loisirs, les quais du Cap d'Agde, la plage du Môle, la Roquille ou encore les quais et la promenade du Grau d'Agde, cette attention a été renforcée lors des animations estivales, qui drainent des foules plus conséquentes - et il y en a plus de 350 durant l'été. Notre but est en effet d'opérer une surveillance de l'espace public de jour comme de nuit.

Pour la saison, ce sont 25 personnes qui sont venues renforcer les équipes de la Police Municipale, portant le total des forces de sécurité, personnels du CSU, de la Sodéal et du Village Naturiste inclus, à plus de 150. Une nouvelle brigade "des quais" a en outre été créée. Celle-ci avait vocation à intervenir particulièrement sur les zones d'affluence, comme précisément les quais, sur les plages horaires 10h-14h et 18h-22h. Son but était également de veiller à l'application des arrêtés municipaux, notamment sur les nuisances sonores, et au respect des concessions d'occupation du domaine public par les commerçants.

Comment cela s'est-il traduit concrètement sur le terrain ?

Jérôme BONNAFOUX : Si pour la saison, nous avons décidé de renforcer notre présence sur le terrain que ce soit au niveau des brigades de roulement, des brigades de nuit ou de la brigade équestre, nous avons également étendus les plages horaires des postes de proximité d'Agde et du Grau d'Agde. Nous avons aussi choisi de répartir les brigades selon les secteurs, pour gagner en efficacité. Ainsi, la brigade canine est venue renforcer la sécurité du Cœur de Ville et de l'Île des Loisirs, tandis que la brigade équestre a porté une attention toute particulière aux secteurs de la Tamarissière et du Bagnas. La brigade motorisée a quant à elle eu pour tâches principales les contrôles routiers en collaboration avec la PN, les interventions rapides ainsi que l'ilotage en zone d'accès difficile comme le front de mer. Quant à la brigade VTT, elle a eu pour mission la surveillance des parkings et du stationnement, principalement du Vieux-Port à Aqualand.

L'accent a enfin été sur la lutte contre la consommation d'alcool sur les espaces publics de la commune ainsi que les nuisances sonores, pour répondre aux nécessités résultant de l'étude faite l'an dernier et selon une procédure intégrant les études d'impact réalisées, pour les commerçants qui souhaitent mettre en place une animation sonore. En la matière, la brigade anti-bruit a veillé au respect des horaires. Les patrouilles étaient avant tout là pour prévenir, informer et aller au contact de la population, la répression n'intervenant que rarement, en cas d'échec de cette procédure tendant à impliquer l'ensemble des professionnels.

Au-delà des moyens humains, il y a également des moyens en matériel qui ont été déployés ?

Jérôme BONNAFOUX : En effet. Au niveau du Centre Supérieur Urbain (CSU), le parc de caméras de surveillance a été agrandi, avec l'accord du Préfet. Les caméras de la Sodéal ont ainsi rejoint le giron du CSU, et de nouvelles vont venir équiper de nouveaux lieux alors que d'autres seront remplacées par des appareils plus performants. L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire communal grâce à une centaine de caméras. En parallèle, les agents du CSU recevront une formation judiciaire pour pouvoir vidéo-verbaliser. Enfin, nous poursuivons la modernisation de la Police Municipale afin qu'elle devienne un acteur incontournable de la sécurité au quotidien. Cette modernisation passe notamment par des acquisitions de matériels. Ainsi, après de récentes motos, deux brigades ont été équipées pour l'une d'un 4x4 (qui peut être utilisé par les secours de plage), et pour l'autre de nouveaux scooters, tandis que plusieurs agents ont été dotés de matraques télescopiques.



DÉPART DU COMMISSAIRE FRANÇOIS DUCRETTET...

Depuis mars 2013, il était aux commandes du Commissariat d'Agde... Vendredi 28 août, le Commissaire François Ducrettet a fait ses adieux, non sans émotion, à "cette Perle Noire de la Méditerranée" à laquelle il s'était attaché, pour rejoindre la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI).

Plus habitué de la montagne que de la mer, cet Annécien d'origine a pourtant très vite pris ses marques sur Agde. Comme l'a souligné

le Maire Gilles D'Ettore, "si je devais choisir deux qualificatifs, ce serait professionnalisme et engagement, que ce soit au service des 25 000 habitants de cette commune ou au service de l'économie locale et, à travers elle, la tranquillité que vous avez su apporter aux activités touristiques afin qu'elles se développent dans les meilleures conditions.

Je tiens également à saluer votre sens de la mesure et votre compréhension de toutes les situations que vous avez pu rencontrer au cours des années écoulées car le métier de policier est de plus en plus complexe. Vous étiez un peu le "chef d'orchestre" de la sécurité agathoise et les résultats sont d'ailleurs là. Ils sont remarquables et lorsque la sécurité va bien sur une ville comme la nôtre, l'attractivité économique n'en est que décuplée. Je tenais à vous dire tout simplement un grand merci au nom de la population agathoise que je représente. La nation peut compter sur un homme comme vous et sur les qualités qui sont les vôtres".

Sébastien Denaja, Député de l'Hérault, Yvon Calvet, Procureur de la République de Béziers, Michel Porez, Directeur Départemental de la Sécurité Publique, et Nicolas Lerner, alors Sous-Préfet de Béziers, ont également salué chacun à leur tour le Commissaire Ducrettet, un homme, qui, aux dires de tous, fait preuve de détermination, sait être à l'écoute et présent sur le terrain, autant de signes d'un investissement fort.

Pour conclure la cérémonie, le Maire Gilles D'Ettore, avec à ses côtés son Adjoint en charge de la Sécurité, a tenu à honorer le Commissaire en le faisant Citoyen d'Honneur de la Ville d'Agde.

... ET ARRIVÉE DU COMMISSAIRE CHARLOTTE NOUET

C'est une jeune femme de 31 ans qui est désormais à la tête du Commissariat d'Agde, depuis le premier septembre, remplaçant ainsi François Ducrettet. Originnaire de la région nantaise, Charlotte Nouet connaît avec cette affection dans notre Ville, son premier poste de commissaire. Elle a pu, le temps de la saison estivale, travailler conjointement avec son prédécesseur, afin de prendre ses marques. Son installation officielle a eu lieu le mercredi 16 septembre, en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Jean-Michel Porez, Contrôleur Général et Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Hérault, d'Yvon Calvet, procureur de la République de Béziers et de Christian Combez, Président du Tribunal de Grande Instance de Béziers. À cette occasion, elle a pris le commandement de ses troupes, dans une cérémonie au protocole strict. Dorénavant, Charlotte Nouet devra faire face à plusieurs défis, en particulier la lutte contre la délinquance, et un travail sur le Cœur de Ville devra continuer pour lutter contre les incivilités au quotidien.



Charlotte Nouet, 31 ans, nouvelle Commissaire d'Agde depuis le 1^{er} septembre 2015

Elle a été pendant 5 ans au sein de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) en qualité de Lieutenant de police. Officier de police, elle a ensuite intégré la 65^{ème} promotion de l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or qui la verra devenir Commissaire de police en 2014. Charlotte Nouet est également Vice-championne de France police 2013 de tir sportif de vitesse.



6^{ème} édition pour **VinoCap**

Une cuvée 2015 qui distille solidarité, terroir et convivialité

Né de la volonté de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée d'offrir aux viticulteurs de la région une vitrine, tout en développant l'oénotourisme, Vinocap a fêté, en 2015, sa 6^{ème} édition. Organisé par la CAHM, en partenariat avec la Ville d'Agde, l'Office de Tourisme, la Route des Vignerons et des Pêcheurs, l'Association des Commerçants du Centre-Port et la Sodéal, ce salon s'est tenu du 14 au 16 mai derniers, sur les quais rénovés du Cap d'Agde. Au programme, ce sont 100 producteurs locaux qui ont proposé à la dégustation, aux plus de 100 000 visiteurs qui ont déambulé de l'esplanade Pierre Racine à la Place du Globe, un ensemble de vins rouges, rosés et blancs, tous plus savoureux les uns que les autres. Mais le salon Vinocap donne aussi la part belle à la tradition et au terroir, avec la présence de nombreuses confréries venues défiler au rythme du son des fifres et tambours, comme les amis du Poulain de Pézenas ou la Confrérie des mille et une Pâtes du Bassin de Thau, qui a offert une dégustation de tielles. Autre rendez-vous convivial fort apprécié du public tout au long des trois jours, les danses folkloriques des Treilles et du Chevalet interprétées par les associations agathoises. Échange, partage et solidarité ont donc été les maîtres mots de cette cuvée 2015, dont l'ambiance musicale a été assurée par le groupe "Les Gaspards". Retour sur une édition où la richesse de notre terroir a parfaitement illustré la locution latine "In Vino Veritas".



Ce qu'ils en disent...

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde,
Président de la CAHM

**"LA VITRINE
DE L'ŒNOTOURISME"**

"Je tiens à saluer l'ensemble des bénévoles qui se donnent sans compter pour que Vinocap soit un événement majeur au niveau national. Ce salon, qui est la vitrine de l'œnotourisme dans notre région, est aussi le plus grand salon à ciel ouvert de France. Nos vignerons sont des acteurs incontournables de notre activité touristique et c'est pourquoi nous sommes très heureux de les mettre en avant. Je vous invite d'ailleurs toutes et tous à échanger avec eux. Vinocap est une fête qui nous rassemble et que nous aimons partager avec vous".

Pierre Quinonéro
Président de la Route
des Vignerons et des Pêcheurs

**"UN ÉVÉNEMENT MAJEUR
EN FRANCE"**

"La viticulture est la richesse de notre territoire. Nous, vignerons, nous nous fédérons tout au long de l'année, et nous nous retrouvons ici, à Vinocap, qui est, il faut le souligner, un événement majeur en France et qui n'a pas d'équivalent. Nous profitons de la notoriété de la station du Cap d'Agde, et nous, nous arrivons ici avec notre savoir-faire, nos vins et notre passion. C'est cette osmose qui fait le succès de Vinocap et nous sommes très heureux d'y contribuer".





Au cours de l'inauguration officielle jeudi 14 mai, La Route des Vignerons et des Pêcheurs et l'Association des Commerçants du Centre-Port ont tenu à remettre deux chèques, de mille euros chacun, à deux associations qui œuvrent tout au long de l'année pour la sécurité et la prévention de nos citoyens

Vinocap solidaire

et des vacanciers. Ainsi, Michel Mathieu-Daudé, Président de la Société Nationale de Sauvetage en Mer et Jacqueline Barrière, Présidente de la Croix-Rouge d'Agde, ont tous deux reçu, des mains du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de Pierre Quinonéro, Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, les chèques en question. Un bel élan de solidarité qui s'inscrit totalement dans l'esprit de partage de Vinocap.

[Les nouveautés 2015]

Événement majeur qui lance la saison touristique dans notre station, Vinocap fait le bonheur, depuis 6 ans maintenant, des visiteurs, des vacanciers et des exposants. Mais, afin de ne pas se reposer sur ses lauriers, le salon a évolué cette année en proposant trois nouveautés, pour encore améliorer les aspects pratiques et conviviaux de la manifestation.

VINOCAP SALON RESPONSABLE

Bien que Vinocap se déroule dans une ambiance propice à la fête et à la convivialité, la sécurité et la responsabilité sont l'affaire de tous. C'est pourquoi les équipes de Vinocap et de la Croix-Rouge ont distribué gratuitement, chaque soir, à partir de 19h00, des éthylo-tests. Une initiative citoyenne qui est là pour rappeler que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé et qu'il convient de le consommer avec modération...

DE L'EAU DANS SON VIN...

Vinocap se déroulant au Centre-Port du Cap d'Agde, quoi de plus normal que son plan d'eau soit utilisé ! Toutes les demi-heures, une navette gratuite a ainsi relié l'Esplanade Pierre Racine à la Place du Globe, aux départs des quais Jean Miquel et de la Trirème, pour que les visiteurs puissent se rendre d'un bout à l'autre du salon, en passant par la mer.

LA BOUTIQUE VINOCAP

Située sur l'Esplanade Pierre Racine, la boutique Vinocap proposait plusieurs articles autour du vin. On y trouvait des seaux à glace, des tire-bouchons, des ice-bag, des tabliers de sommeliers ou encore des cartons de verres estampillés Vinocap. De quoi être dans les meilleures dispositions pour déguster les bouteilles achetées durant le salon !



Bilan chiffré de l'édition 2015...

Des résultats
très satisfaisants

Malgré une fréquentation en très légère baisse par rapport à l'année dernière, les chiffres de cette édition 2015 de Vinocap sont au vert.

S'agissant de la **recette totale**, celle-ci est en effet en nette progression, s'élevant à **22 476 euros**, contre 19 995 en 2014. Cela se traduit par un plus grand nombre de **verres vendus : 7 492** cette année contre 6 665 l'an passé.

En termes de retours, la **grande majorité de producteurs présents a maintenu son chiffre d'affaires** par rapport à l'année dernière, **tandis que plusieurs d'entre eux ont enregistré une augmentation de près de 30 %** de leurs résultats. Preuve, si besoin en était, que cette manifestation est bien devenue l'événement majeur de l'œnotourisme dans notre région.



focus **Hippocap, le nouveau rosé made in Richemer**

Locales de l'étape, les Caves Richemer étaient, bien entendu, de la partie lors de cette 6^{ème} édition. L'occasion pour leur Président Stéphane Hugonnet, qui est par ailleurs Conseiller Municipal en charge de la Viticulture, de présenter un nouveau produit : le rosé nommé "Hippocap".

"Hippocap, à ne pas confondre avec notre gamme "Hippocampe", c'est notre nouveauté, que nous présentons ici, à Vinocap, en exclusivité, avant de lancer sa campagne de promotion. Il s'agit d'un rosé très novateur issu d'un assemblage complexe de syrah, grenache, cinsault et marselan, le tout associé au savoir-faire des œnologues des Caves Richemer. Il en résulte un vin parfait pour l'été, à déguster en apéritif ou pour accompagner un bon repas. Ce produit a déjà été récompensé puisqu'il a obtenu la Médaille d'Argent au concours des vins de la coopération du Languedoc-Roussillon".

Pour aller plus loin... découvrez la carte œnotouristique éditée par l'Agglomération ! Disponible dans les 4 OT du territoire, elle lie découvertes œnologiques et touristiques. Vous y trouverez référencés les 87 caves et domaines ouverts au public, mais également une sélection de sites emblématiques de la diversité du patrimoine des 19 communes du territoire ! Bonne visite !



Micro-trottoir



Tout au long des trois jours que dure le salon, de très nombreux visiteurs ont déambulé, verre sérigraphié Vinocap à la main, sur le Centre-Port du Cap d'Agde, à la rencontre des exposants présents. Entre deux dégustations, nous sommes allés recueillir leur avis en leur posant, à tous, la question suivante : **quel est votre sentiment sur ce salon Vinocap ?** Voici un échantillon de leurs réponses.

**MICHAEL, JANE
(LUXEMBOURG),
GUITTE ET KASPER
(DANEMARK)**

"C'est la première fois que nous venons à Vinocap. L'idée d'un salon à ciel ouvert qui présente de nombreux vins est très intéressante, surtout pour nous, qui n'avons pas l'habitude de ce genre d'événement dans nos pays. Nous prenons beaucoup de plaisir, et nous avons déjà acheté une bouteille lors de notre première dégustation. En tout cas, une chose est sûre, nous allons faire cadeau de bouteilles achetées ici à nos amis du Luxembourg et du Danemark !"



**STÉPHANE ET FLORENT
(SAINT-JEAN DE MAURIENNE)**

"Pour nous, c'est la 4^{ème} visite à Vinocap, nous sommes des habitués ! Quand nous venons en vacances ici, nous essayons de choisir les dates à laquelle le salon se déroule. Nous passons toujours un agréable moment, à goûter à des produits du terroir, en particulier les tielles, à déguster et découvrir des bons crus de la région. Le tout, à ciel ouvert et avec le beau temps. Que demander de plus ?"



**THOMAS, LAURENT ET MAXENCE
(GRENOBLE)**

"C'est la deuxième fois que nous assistons à ce salon. Lors de notre première venue, nous avons apprécié l'ambiance qui se dégage de cette manifestation, et quand nous avons eu la possibilité de revenir, nous n'avons pas hésité. C'est une belle occasion de découvrir les vins de cette région, d'échanger avec les producteurs, et ça fait une belle balade sous le soleil. Si nous avons la possibilité de revenir l'année prochaine, nous le ferons avec grand plaisir !"

Attention !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ! À consommer avec modération...

NATACHA ET ARNAUD (TOULOUSE)

"Nous sommes en vacances sur la commune de Mèze, et quand nous avons appris qu'il y avait un salon dédié au vin ici au Cap d'Agde, nous étions obligé de venir ! Comme beaucoup de monde, nous aimons prendre l'apéro et boire du rosé, surtout avec les beaux jours qui arrivent. Et ce salon, c'est l'endroit idéal, au soleil, en plein air et facile d'accès. Nous avons déjà acheté une bouteille, et nous comptons en prendre plusieurs, d'une part pour les déguster ici, car qui dit vacances dit apéro, mais aussi pour en partager avec nos amis lorsque nous rentrerons en terre toulousaine".



Portraits d'exposants

Sans eux, Vinocap n'existerait pas. Ils sont le ciment de ce rendez-vous incontournable, en venant présenter le fruit de leurs récoltes et ainsi partager avec le public leur passion. Entre convivialité et bonne humeur, les exposants ont pris du plaisir durant trois jours, tout en ravissant les papilles des visiteurs. Petit aperçu avec trois d'entre-eux.



DOMAINE LE FESQ

Marianne et Bastien Genieys

Route de Caux • 34 120 Pézenas

Tél. : 04 67 90 79 22 - 06 87 40 89 71

marianne-genieys@hotmail.fr

<http://www.lefesq.com>

Pour Marianne Genieys, Vinocap est un rendez-vous incontournable. "Je suis présente ici depuis la première édition pour présenter le Domaine le Fesq, une exploitation familiale que je gère avec mon fils Bastien. Vinocap permet de nous faire connaître et nous offre une belle visibilité. Cela fonctionne en deux temps, nous faisons déguster ici-même, nous vendons des bouteilles, et, dans un second temps, les gens que nous avons rencontrés ici viennent nous rendre visite au caveau. C'est sur la durée que l'impact de Vinocap prend tout son sens. Aussi, le lien qui se crée entre clients et producteurs est essentiel dans cette profession". Niveau produits, la particularité de ceux de Marianne Genieys tient à l'emplacement même du domaine. "Nous sommes situés sur des collines caillouteuses et sur un large plateau basaltique. Cela donne à notre gamme de vins des caractéristiques uniques, et un goût de terroir prononcé".



DOMAINE
LE MOULIN DU MONT-RAMUS
Mathieu Jougla
 RD 13 - route de Saint-Thibéry
 • 34 550 Bessan
 Tél. : 04 67 32 04 73
www.moulindumontramus.com

Mathieu Jougla, du domaine Le Moulin du Mont-Ramus, ne propose pas de vin. Pourtant, il est présent depuis 4 ans à Vinocap. "Notre domaine est spécialisé dans une variété d'olive de table, la Lucques du Languedoc, communément qualifiée de "diamant vert" ou de "Rolls Royce" de l'olive. C'est un produit qui accompagne à merveille le vin, avec sa chair fine et qui vient du terroir, d'où notre présence ici". La Lucques va très prochainement bénéficier d'une Appellation d'Origine Protégée. "Nous possédons 20 hectares sur Pézenas et Bessan où nous cueillons à la main la Lucques, ainsi que 20 autres hectares à partir desquels nous produisons 12 variétés d'huiles d'olives, et de la tapenade".

A propos de Vinocap, Mathieu reconnaît volontiers les retombées positives que lui apporte le salon. "Vinocap nous ramène beaucoup de monde au domaine et offre une belle visibilité à nos produits. Le salon est connu pour ses vins, mais également pour sa connotation très terroir, et nous sommes heureux d'en faire partie".

Portraits d'exposants ... la suite...

DOMAINE
DE LA COLOMBETTE
François et Vincent Pugibet
 Ancienne route de Bédarieux
 • 34 500 Béziers
 Tél. : 04 67 31 05 53
contact@lacolombette.fr
www.lacolombette.fr

Domaine familial depuis quatre générations, La Colombette participe cette année à son premier Vinocap. "Nous connaissons la manifestation et son importance, mais, par manque de temps, nous n'avions pas pu nous y rendre. Cette année, tout s'est parfaitement goupillé, et nous sommes très contents d'être présents. C'est une belle manifestation, surtout pour les visiteurs, qui ont besoin de mettre des têtes sur les vins qu'ils boivent". À la pointe de l'innovation, François et Vincent Pugibet ont opté pour une voie originale, celle des cépages résistants. "Issus de croisements multiples entre des variétés traditionnelles et des vignes plus rustiques, ces nouveaux cépages sont naturellement résistants à l'oïdium et au mildiou. Notre vignoble ainsi constitué ne nécessite, depuis 6 ans maintenant, plus aucun pesticide". L'activité du Domaine de la Colombette s'inscrit pleinement dans le courant "No Spray", qui vise à bannir toutes sortes de pesticides. En plus de cette innovation, François et Vincent proposent également des vins désalcoolisés. "Nous avons créé des vins moins alcoolés, surtout notre gamme Plume, qui a été récompensée en obtenant une médaille d'or en 2009 au Wine Innovation Awards".

Pleinement satisfaits de l'organisation de cette édition de Vinocap, François et Vincent Pugibet prévoient, déjà, de revenir l'année prochaine.





Présentation du vignoble de Maraval

pour les 40 ans
du Conservatoire
du Littoral

SAMEDI 26 SEPTEMBRE, le Conservatoire du Littoral, qui fête en cette année 2015 ses 40 ans d'existence, a proposé une découverte du Domaine viticole de Maraval. Ce site, qui s'étend sur 28 hectares, est géré par les Caves Richemer en lien avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

En présence de Claudine Loste, Déléguée adjointe régionale du Conservatoire du Littoral, de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et Président de la CAHM, de Stéphane Hugonnet, Conseiller Municipal délégué à la Viticulture, par ailleurs Président des Caves Richemer, de Michel Serrier, Président de l'ADENA, et de Pierre Challiez, viticulteur exploitant l'une des parcelles du site et porte-parole de la première heure du projet de vigne sur le Domaine de Maraval, la découverte des lieux a d'abord commencé par des explications techniques, avant que le Maire d'Agde ne prenne la parole. Comme il l'a souligné, "les viticulteurs font partie de la dynamique de notre territoire. Ils sont un pan important de notre patrimoine, et un atout énorme pour notre ville, notamment en terme d'aénotourisme. Vous avez su sublimer ce Domaine de Maraval, afin de le rendre attractif, tout en étant respectueux de l'environnement. Pour cela, je tiens à remercier l'ensemble des viticulteurs, ainsi que le Conservatoire du Littoral, pour le travail réalisé sur ce site".

La découverte s'est terminée par une dégustation (avec modération bien sûr) de crus 2014 issus du Domaine de Maraval : un rouge intense et un blanc sec, qui ont ravi les papilles des amoureux de la nature présents.

Vendanges 2015

Un bon cru pour les Caves Richemer

Les vendanges 2015 ont démarré le 19 août et se sont achevées le 2 octobre dernier. Durant ces 37 jours, ce sont près de 12 000 tonnes de raisins qui ont été récoltées soit environ 92 000 hectolitres. La production se répartit ainsi : 65 % de blanc, 25 % de rosé et 10 % de rouge. Pour Stéphane Hugonnet, Président des Caves Richemer, et Pierre-Yves Rouillé, leur directeur, "les produits en blanc et rosé seront de belle qualité, avec beaucoup de fraîcheur. En rouge, n'ayant pas subi d'incident climatique chez nous, les maturités ont été belles et annoncent de jolis vins !" Et de préciser que "la tendance du marché est prometteuse. Les stocks de la récolte 2014 sont historiquement bas, il nous reste très peu de vin, nous allons donc rapidement commercialiser le nouveau millésime. Pour ce qui est de nos primeurs blancs et rouges 2015, ils sont à découvrir depuis le 15 octobre dans nos magasins !".



Vendange des seniors
voir notre article en page 59



De nouveaux locaux pour Pôle Emploi

Un bâtiment plus fonctionnel pour l'agence d'Agde

//// De meilleures conditions de travail pour les 45 conseillers
et de meilleures prestations au service des demandeurs d'emploi ////

DEPUIS LE 23 JANVIER, l'agence Pôle Emploi d'Agde a une nouvelle adresse. C'est désormais au 82 chemin de Janin, en lieu et place de l'ancien stade de rugby Navarette, que Brigitte Doré, la Directrice de l'établissement, et ses 45 conseillers accueillent les demandeurs d'emploi.

Le bâtiment de 1 200 m² est très fonctionnel, puisque de plain-pied, et d'un seul tenant, à l'inverse des anciens locaux, qui étaient divisés en deux parties (en raison de la fusion ANPE-Assedic).

Aujourd'hui donc, l'agence agathoise de Pôle Emploi dispose d'un accueil spacieux et lumineux doté de trois guichets (contre deux auparavant) pour recevoir le public, de nombreuses salles et d'une partie, plus opérationnelle, réservée à l'administration. Les usagers, de leur côté, ont libre accès à des bornes informatiques (10 au total, dont 2 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite) qui leur permettent de consulter les différentes offres et d'imprimer des documents. Deux téléphones ainsi qu'un espace documentation sont également à leur disposition. En ce qui concerne les conseillers, la qualité de leurs conditions de travail s'est améliorée et les nouveaux moyens et outils mis à leur

disposition leur permettent d'offrir de meilleurs services aux candidats. Jeudi 4 juin, la nouvelle agence a été officiellement inaugurée, en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault, de Nicolas Lerner, Sous-Préfet de l'Hérault, de François Commeinhes, Sénateur Maire de Sète, de Laurence Charles, Directrice Départementale de Pôle Emploi et de Brigitte Doré, Directrice de l'établissement, qui a ouvert les discours en remerciant "le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, qui nous a permis de valider ce projet tant attendu par mes équipes, grâce à la vente du terrain". Elle a ensuite expliqué le fonctionnement de l'agence et le rôle de chacun des agents et conseillers avant d'inviter les personnes présentes à se répartir en quatre groupes pour une visite et présentation des différents

PÔLE EMPLOI

82 chemin de Janin
34 300 Agde

- Tél. : 39 49 pour les demandeurs d'emploi
- Tél. : 39 95 pour les entreprises
- Fax : 04 67 94 26 17

Horaires d'ouverture

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30
- Le jeudi de 8h30 à 12h30
- Le vendredi de 8h30 à 15h30

LES CHIFFRES CLÉS

- Un bâtiment de 1 200 m²
- 45 conseillers
- 7 300 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues
- Des offres saisonnières à 75 %

espaces. Sébastien Frey a quant à lui souligné que "le développement des services publics est très important dans une ville pour la qualité de la vie quotidienne de ses habitants".

Laurence Charles, Directrice Départementale de Pôle Emploi, a pour sa part précisé qu'"à compter du 2 juillet, les demandeurs d'emploi pourront trouver sur l'emploi store des outils afin de les aider dans leurs démarches de

recherche". Concluant les prises de paroles, Nicolas Lerner, alors Sous-Préfet, a rappelé "tout l'intérêt" qu'il portait "au territoire agathois et piscénois ainsi qu'à ce bassin d'emploi complexe en raison de plusieurs facteurs parmi lesquels la saisonnalité. Aujourd'hui, cette inauguration a lieu en parallèle du nouveau plan stratégique mis en place par Pôle Emploi qui, avec ces nouvelles agences à l'image de celle d'Agde, souhaite travailler différemment comme par exemples sur les différentes missions de la personnalisation de l'accompagnement individuel ou sur le renforcement des conseils aux entreprises".

**Hippopotamus Agde
Centre Commercial
"Hyper U Grand Cap"
34300 Agde**

**Téléphone
09 67 39 33 88
Mail : hippo.agde.de
@groupe-franchises.com**

**Restaurant
ouvert
tous les jours de l'année
le midi de 11h45 à 14h30
le soir de 18h45 à 22h30
Brasserie ouverte
de 8h00 à 20h00**

**Plus d'informations :
www.hippopotamus.fr**



RENCONTRE AVEC YVES MORLOT, GÉRANT D'"HIPPOPOTAMUS" AGDE

Hippopotamus, c'est la nouvelle franchise de restaurant qui a ouvert ses portes le 16 avril 2015 au sein du Centre Commercial "Hyper U Grand Cap". Cette franchise appartient au Groupe Flo, l'un des leaders français de la restauration, qui compte environ 170 restaurants à l'enseigne Hippopotamus en France, dont dorénavant celui d'Agde. A sa tête, le gérant Yves Morlot, qui a décidé de se lancer dans cette aventure. "Avec mon épouse, qui est gérante d'une franchise dans le prêt-à-porter, nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait que peu de franchises qui proposaient de la restauration sur Agde. C'est un projet sur lequel nous réfléchissions depuis plus d'un an, et la fermeture de l'ancienne brasserie a accéléré les choses. Hippopotamus jouit d'une belle notoriété et d'un gage de qualité, ce qui a motivé notre choix".

Ouvert 365 jours par an, midi et soir, le restaurant, qui comprend 140 couverts à l'intérieur et 47 en terrasse pour la saison estivale, est spécialisé dans la viande. "Nous travaillons principalement avec des viandes d'origine française telles que la Charolaise mais nous proposons également d'autres produits comme des salades ou du poisson. A cela, s'ajoutent des suggestions saisonnières, en plus de la carte classique, et une sélection de vins issus de la région".

Afin d'appliquer le concept d'Hippopotamus à la lettre, Yves Morlot s'est tourné vers les organismes locaux de l'emploi pour recruter du personnel. "Nous nous sommes mis en relation avec le Pôle Emploi d'Agde, et les 14 personnes que nous avons embauchées nous ont été proposées par cet organisme. Je tiens à préciser que tous ont signé un contrat en CDI". Yves Morlot l'avoue, cette aventure ressemble à un pari. "Nous nous sommes fixés des objectifs sur 12 mois, soit une année complète d'exploitation. Au bout des 5 premiers, nous sommes, pour l'instant, dans les chiffres que nous souhaitions atteindre. Nous voulons également nous insérer pleinement dans le tissu économique local, en proposant des repas rapides et de qualité. Il était important qu'une franchise de la renommée d'Hippopotamus ouvre sur Agde, à nous maintenant de tout faire pour satisfaire nos clients".



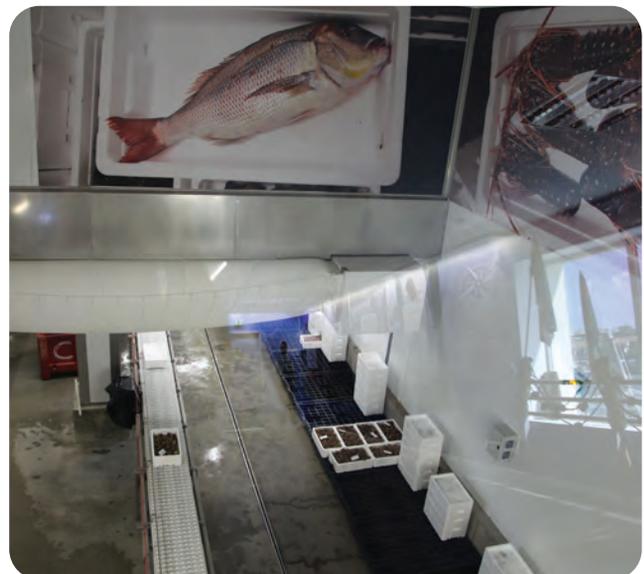
Horaires d'ouverture : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
(Modification possible des jours et heures
d'ouverture pour les groupes)

Le Belvédère

Un espace pédagogique au sein de la Criée

Le Belvédère, c'est le premier et unique site en Méditerranée exclusivement consacré à l'industrie de la pêche.

Cet espace pédagogique offre en effet une immersion dans l'univers de nos pêcheurs locaux. Au travers de panneaux informatifs, et proposant une vue sur la chaîne automatisée de vente, la salle aux enchères ou encore l'arrivée des bateaux de pêche, ce circuit, qui s'étend sur 150 m², situé au premier étage, offre un bel aperçu d'une journée type à la Criée du Grau d'Agde.





OUVERT DEPUIS MI-JUILLET, le Belvédère s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la Criée aux Poissons des Pays d'Agde entamée en 2014, qui lui permet d'être l'une des plus modernes et novatrices du département. L'inauguration officielle a eu lieu mardi 11 août, en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, de Kléber Mesquida, Président du Département, de Sébastien Denaja, Député de l'Hérault, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Christian Théron, Conseiller Municipal délégué à la Pêche et Président de la SAEML "La Criée aux Poissons des Pays d'Agde" et d'Aurélie Dessein, Directrice de la SAEML, qui a animé ensuite la visite guidée.

Comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, "notre objectif, à travers le Belvédère, est de proposer aux visiteurs un aperçu des différents métiers de la pêche, qui est l'une des composantes essentielles de notre cité, et il est de notre devoir, en tant qu'élus, de la mettre à l'honneur. Cette réalisation s'inscrit en outre pleinement dans notre volonté de diversifier notre offre touristique. Notre Criée est en effet l'une des plus modernes du département de l'Hérault, et le Belvédère participe pleinement à son rayonnement. A toutes et à tous, je souhaite une bonne visite, en espérant que vous en apprendrez beaucoup sur ce beau métier traditionnel qu'est la pêche".



Pour toutes réservations ou informations, le personnel est à votre disposition
Quai Commandant Méric
 • 34 300 Le Grau d'Agde
 Tél. : 06 16 07 09 62
 Mail : lebelvedere.agde@gmail.com

"Boutique de la mer"
 Parking gratuit (pour les visiteurs)
 Toilettes, ascenseur (sur demande)

INFOS PRATIQUES

- Réservation téléphonique obligatoire ; les horaires de visite vous seront communiqués lors de votre appel.
- Tarifs individuels :
 gratuit pour les - 6 ans ;
 4 euros pour les 6-12 ans ;
 5 euros à partir de 13 ans et pour les adultes
- Tarifs de groupes (+ 10 personnes) :
 gratuit pour les - 6 ans ;
 3 euros pour les 6-12 ans ;
 4 euros à partir de 13 ans et pour les adultes

Ils ont choisi Agde

Alain et Valérie, Adrien, Clément... ils ont fait le choix d'ouvrir leur restaurant ou leur boutique sur Agde, preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Portrait de ces commerçants agathois.



Alain et Valérie Merlo Serdane Bar "Le Méditerranée" Restaurant "Le Cuit l'eût Cru"

**5 rond-point
de Saint-Vincent
34 300 Le Grau d'Agde**

Voilà des visages qui sont bien connus des Graulens. Alain et Valérie Merlo, c'est d'eux dont il s'agit, sont, depuis le 1^{er} avril dernier, les nouveaux patrons du bar "Le Méditerranée", situé à Saint-Vincent. "Auparavant, nous avons dirigé pendant 10 ans "L'Astoria", puis pendant 5 ans "L'Adagio", que nous avons vendu en 2014. Après une année sabbatique, nous voulions reprendre une affaire, et quand nous avons entendu parler du "Méditerranée", nous n'avons pas hésité. Le Grau d'Agde, et particulièrement Saint-Vincent, c'est le quartier et la plage de notre enfance. Cela a motivé notre décision", confesse Alain Merlo. Totalement relooké, l'établissement se divise en trois parties distinctes. Un bar PMU-Française des Jeux ouvert à l'année, un restaurant de 48 couverts baptisé "Le Cuit l'eût Cru", qui propose des produits frais, spécialisés dans les poissons, coquillages et crustacés, cuits ou crus, à l'ardoise évolutive, et un glacier/snack, pour la saison, nommé "Med'Ice" où sont vendues des glaces artisanales. "Au niveau de la déco, nous avons conservé le carrelage d'origine qui rappelle des souvenirs à toutes les personnes qui ont, un jour, mis les pieds dans l'établissement. Puis nous avons ajouté une touche "agathoise", notamment dans le patio, avec des pavots de joutes, des filets de pêche ou encore un Ephèbe". En plus de son activité commerciale, Alain Merlo continue d'œuvrer au sein de l'association des commerçants du Grau d'Agde, dont il a été le président-fondateur de 2005 à 2014, avant d'en devenir vice-président. Egalement Grand Maître de la Confrérie des Pointus, cet amoureux du Grau d'Agde propose dans son établissement tous les ingrédients qui font de ce petit quartier ouvert à l'année un endroit où l'on se sent bien. Et comme il le dit si justement : "Le Grau d'Agde, c'est un petit village du passé à la mode d'aujourd'hui".

Tél. 04 67 21 14 20

- Bar ouvert tous les jours de l'année, retransmissions de rencontres sportives en direct et animations musicales
 - Restaurant ouvert tous les jours en saison ; hors saison, ouvert tous les midis sauf le lundi, ainsi que les vendredis, samedis et dimanches soirs
- Page Facebook : "Bar Le Méditerranée"



Adrien Barthes **"À l'Ombre** **d'un Bouchon"**

24 rue Jean-Jacques Rousseau
34 300 Agde

Tél. 06 38 59 75 25
Ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30
et à partir de 16h00 l'après midi,
excepté le dimanche,
ouvert à partir de 18h00

"Faire découvrir les pépites du coin tout en étant raisonnable sur les prix !" telle est la devise d'Adrien Barthes, ex-chargé de communication et de promotion pour les Pays d'Oc (IGP). Ce petit-fils de vigneron a toujours été passionné par cet héritage culturel multiséculaire. "Nos vignerons n'ont pas à rougir face aux Bordeaux et aux Bourgognes. Les vins du Languedoc-Roussillon sont résolument modernes et innovants. Ils sont le fruit d'un travail raisonné qui donne des crus de qualité". Plus aucune excuse donc pour ne pas se laisser tenter. Pour l'instant, Adrien propose plus de 65 références, bières artisanales d'un petit brasseur de la région, du champagne... Vous pouvez emporter mais aussi consommer sur place avec assiettes de tapas, faites maison, à l'espagnole !
À noter - et le patron y tient : le prix de la bouteille est le même si elle est consommée sur place (pas de droit de bouchon !)

Clément **Carpentier** **"CacaoThe"**

16 rue Ernest Renan
34 300 Agde

Tél. 04 30 41 56 80
Ouvert du lundi
au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 15h00 à 19h00
info@kkot.fr



La première chose qui vous frappe dès que vous entrez dans la boutique "CacaoThe", ce sont les arômes de cacao, les fragrances de café et de thé qui viennent chatouiller votre odorat... Chantal et Anna, tout sourire, vous y accueilleront avec toute une gamme de chocolats belges "Daskalidès", ainsi qu'environ 60 variétés de thés sans oublier les cafés, torréfiés dans la région. Pour tous les amateurs de thé, c'est une véritable caverne d'Ali Baba : des thés natures de Darjeeling, Nepal, Assam, Ceylan, Kenya, Chine, Japon... , des thés noirs, verts, blancs, bio, épicés, acidulés, des thés gourmands aromatisés (tels le père fouettard, tarte aux pommes, aux 7 agrumes...). Vous pourrez les emporter ou les déguster sur place dans le salon attenant, accompagnés de gourmandises ou de glaces artisanales...



12^{ème} édition des "Hérault du Cinéma et de la Télé"

Un Festival riche en moments forts

Un "Festival des Hérault du Cinéma et de la Télévision" une nouvelle fois marqué par l'esprit de convivialité et de proximité qui en font la singularité. Ce fut l'occasion pendant cinq jours de découvrir un panorama riche et varié de la production cinématographique française, des plus grands succès actuels aux films plus intimistes en passant par la traditionnelle sélection de courts métrages.

Pour cette 12^{ème} édition, et concernant la compétition de courts, c'est le film "Bête noire" de Stéphanie Carreras et Philippe Pujo, qui a été désigné par un jury de prestige présidé par Olivier Megaton, le réalisateur de "Taken 3", l'un des succès internationaux de l'année.

Autre temps fort du Festival 2015, la présentation des courts métrages interprétés par les élèves de l'école primaire de Bessan avec le concours de la Commission Locale du Film. Une montée des marches joyeuse que nos bambins ne sont pas prêts d'oublier et au-delà, pour eux, une manière ludique d'appréhender ce qui se cache derrière les images.

Le Festival s'est achevé avec la présentation en avant-première d'une pièce de théâtre interprétée par des héros de la télévision Frédéric Bouraly, Fred Bianconi, Olivier Mag, Emmanuel Donzella et Luc Sonzogni, pièce qui a emballé le public par son ton iconoclaste et l'univers délicieusement absurde dans laquelle elle baigne.

Des salles pleines, des séances de dédicaces informelles et empreintes de bonne humeur, des films de qualité, le cocktail idéal pour un Festival réussi !



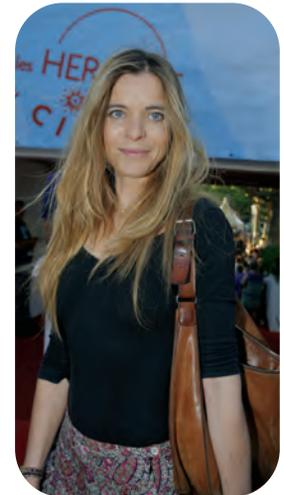
Olivier Megaton, réalisateur français de "Taken 3" et président du jury 2015 • Daniel Prévost et Agnès Soral • Christian Charmetant • Le trio de "Plus Belle la Vie" Bryan Trésor, Sylvie Flepp et Michel La Rosa • Jean-Pierre Mocky recevant un Éphèbe d'honneur pour l'ensemble de sa carrière • Marthe Villalongua • Yves Boisset

Le jury 2015



Palmarès 2015 TOP DES COURTS

- Grand Prix du jury : "Bête Noire" de Stéphanie Carreras et Philippe Pujo
- Prix spécial du jury : "La séance" de Edouard De La Poëze
- Coup de Cœur du jury public : ex aequo "La séance" de Edouard De La Poëze et "Sardine" de Christelle Delahaye



Agnès Soral • Nadège Beausson Diagne ("Peps") et Isabelle Coral • Muriel Combeau • Franck Buchter et Delphine Serina ("Mes amis, mes emmerdes") • Alix Bénézech et Olivier Megaton • Astrid Veillon • Samantha Reynier ("Famille d'accueil") • Hélène Lentini ("Peps") et Sandrine Le Berre
 PAGE DE DROITE : pétanque au Vieux-Port • Philippe Risoli et Nathalie Marquay-Pernaut • Anna Sherbinina, Bernard Montiel et Gabrielle Lazure • Anabelle Milot • Séance de dédicaces au Grau d'Agde pour David Baiot ("Plus Belle la Vie") • David Baiot, Léa François et Bryan Trésor ("Plus Belle la Vie") • Sophie Mounicot • Standing ovation pour le spectacle des Darons • Ludovic Berthillot • Confidences de Daniel Prévost • Marie-Gaëlle Calls, Jérémy Banster et Aurélien Recoing (film "La vie pure")





Succès confirmé

pour la scène estivale

Carton plein pour cette 9^{ème} édition !



En tout juste neuf ans, la scène estivale est devenue "the place to be" ! Avec une moyenne de 10 000 spectateurs à chaque concert et des artistes aussi ravis de leur accueil que séduits par ce lieu atypique, au pied de la cathédrale Saint-Étienne, elle est devenue un rendez-vous estival incontournable. Les fans viennent d'ailleurs parfois de très loin pour voir leurs idoles, n'hésitant pas à passer la journée au bord de l'Hérault pour avoir la meilleure place. Retour sur cette 9^{ème} édition, en attendant les 10 ans qui nous promettent de bien belles surprises...



21 juillet > Kyo

Les fans au rendez-vous

Les fans ont trouvé leur "graal" en ce mardi 21 juillet, pour le premier concert de la scène estivale version 2015, assuré par le groupe Kyo. En guise de mise en bouche, c'est le groupe montpelliérain Sherlock qui a ouvert le bal, faisant monter la pression chez les fans qui, pour certains, avaient attendu plusieurs heures sous des températures caniculaires pour voir leurs idoles. Accompagnés de leurs musiciens, les quatre membres du groupe ont repris tour à tour leurs plus grands morceaux, à l'instar du "Chemin", du vocalement très haut perché "Équilibre" ou encore du mythique "Graal" que la foule des quelque 8 000 spectateurs amassés le long des berges et sur le pont des Maréchaux, a repris en chœur. Durant plus d'une heure trente, le groupe a entraîné le public dans une parfaite communion musicale, lui offrant parfois des morceaux plus intimes, simplement interprétés par une guitare et l'un des chanteurs du groupe. C'est d'ailleurs là l'une des forces de Kyo : associer musiciens confirmés et différentes typologies vocales. Bref, un beau succès d'audience pour ce premier rendez-vous, très applaudi, de la scène estivale 2015.



4 août > Christophe Willem

Une tortue devenue papillon

"C'était canon, canon, canon !" Pourtant habitué des lieux insolites pour ses concerts, Christophe Willem a littéralement craqué pour le site unique de la scène estivale. Et son plaisir était visible en ce mardi 4 août. Le chanteur a d'ailleurs tellement apprécié son premier bain de foule avec le public qu'il a décidé, à la fin de son concert - ce qui n'était pas prévu - de remonter sur le jet ski qu'il avait pris la première fois. Il a même été jusqu'à passer de barque en barque, aidé par des spectateurs pour le moins surpris, afin de débarquer sur le quai et d'offrir à l'une de ses fans - Johanna - un moment exceptionnel en partageant le micro avec lui. "Johanna, c'est TA soirée". Autant dire que le public a été plus que ravi de cette proximité. Une présence indéniable, une voix unique, une communion parfaite avec le public... la "Tortue" s'est métamorphosée et a offert aux quelque 12 000 spectateurs présents un show d'anthologie ! Assurément, plus qu'une "tortue", c'est un papillon sorti de sa chrysalide dont il s'agit aujourd'hui, tant le Christophe Willem de "La Nouvelle Star" a su gagner en charisme et en assurance.

Un show digne d'un grand artiste et qui confirme que la scène flottante est désormais "the place to be". Côté chansons, Christophe Willem a interprété aussi bien des tubes extraits de son premier album que des titres de son dernier opus, comme "Berlin", "Si mes larmes tombent", "L'été en hiver" ou encore "La vie est belle" en passant par "Double jeu" et la reprise de "Sunny", clin d'œil à cette chanson de Bobby Hebb datant de 1966, qu'il avait interprétée lors du premier direct de "La Nouvelle Star" en 2006 et qui lui avait permis de se qualifier.

Une mise en lumière très soignée, un décor dans les blancs, un dialogue avec le public, une voix puissante et reconnaissable entre mille qui peut passer sans faillir des graves aux aigus, c'est tout cela, un concert de Christophe Willem et le public, conquis, a ovationné le chanteur qui, tard dans la nuit, écrivait sur sa page Facebook : "Comment vous dire que ce fut un moment de dingue. Merci pour cette folie, pour ce partage et pour ces émotions fortes. La vie est belle...".

11 août > Philippe Lavil

Agde à l'heure antillaise

Soleil, rythmes chaloupés et bonne humeur ont été au programme du troisième rendez-vous de la scène estivale, à l'occasion du concert de Philippe Lavil proposé mardi 11 août. Pour chauffer les nombreux spectateurs présents avant l'entrée de scène de l'artiste et de son groupe, deux premières parties ont fait monter la pression. Tout d'abord, le groupe "Non Stop", aux sonorités pop-rock, suivi de "Fred Blondin", auteur-compositeur-interprète à la voix rocailleuse dans un style proche du blues-rock.

Ce fut enfin au tour de Philippe Lavil et des sept membres de son groupe, avec qui il tourne depuis plus de deux ans maintenant, de faire leur entrée. Durant plus d'une heure trente, ils ont alterné entre les différents courants musicaux gorgés de soleil, tels que le zouk ou encore le reggae, et les tubes de l'artiste comme "Elle préfère l'amour en mer", "Kolé Séré", "Si Marianne était black" et bien entendu "Il tape sur des bambous", repris en chœur par le public. Philippe Lavil n'a d'ailleurs pas hésité à prendre le bateau pour se rendre au milieu de la foule, dans un bel instant de communion partagé. Le show s'est achevé par un nouveau tour en bateau, en compagnie du groupe, afin de remercier l'auditoire amassé sur le Pont des Maréchaux et sur les berges de l'Hérault. Un public définitivement conquis par la sympathie et la simplicité du chanteur, un artiste fort de plus de quarante ans de carrière et un véritable ambassadeur de la culture antillaise.



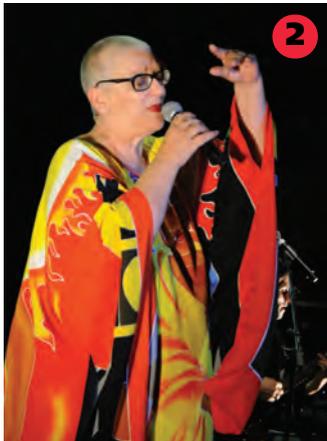
18 août > Plateau années 80

Un final en apothéose !

Les chansons des années 80 ont fait, il y a quelques temps, un retour sur le devant de la scène et notamment sur celle d'Agde ! Et quand on vous sert sur un plateau des "stars des eighties", nombreux sont les fans à faire le déplacement. Ce fut le cas cette année encore sur la scène estivale avec la venue de plusieurs grands noms de cette décennie culte de la chanson française. En ce mardi 18 août, plus de 15 000 personnes ont envahi le Pont des Maréchaux et les berges de l'Hérault pour réentendre les tubes de Jean-Jacques Lafon, Thierry Pastor, Desireless, Lio et Les Forbans. Et la soirée fut riche en surprises.

C'est tout d'abord Jean-Jacques Lafon, qui a lancé les festivités en bateau, avec son célèbre titre "Le Géant de Papier", repris en chœur par le public. Installé sur la scène, derrière son piano, Thierry Pastor a enchaîné avec son "Coup de Folie", sans oublier de rendre hommage à ses idoles de jeunesse en interprétant "Sur des Musiques Noires". Desireless lui a succédé pour reprendre, en compagnie du guitariste d'"Operation Of The Sun", ses plus grands succès : "Voyages, Voyages" et "John", le tout dans une ambiance électronique. La soirée allant crescendo, c'est l'une des chouchous du public français, Lio, qui a débarqué en jet-ski, en interprétant "Les Brunes comptent pas pour des Prunes", n'hésitant pas à débarquer parmi les spectateurs pour un beau moment de communion partagée. De retour sur scène, elle a enchaîné avec les titres "Amoureux Solitaires" et "Fallait Pas Commencer", avant de retourner sur le jet-ski pour finir par son célèbre "Banana Split".





Les Forbans ont clôturé cette belle soirée, en distillant leur musique remplie de rock'n'roll à la bonne humeur communicative. "Flip Flap", "Lève Ton Cul de Là" ou encore "Tape des Mains" ont fait se lever les spectateurs, tandis que "Chante", leur titre culte, a parachevé le succès de cette formation qui joue depuis ses débuts une musique festive. Une fois n'est pas coutume, tous les artistes se sont réunis sur la scène pour le final, avant d'entamer un dernier tour en bateau histoire de sauver tous les fans présents en ce dernier concert de la saison. La soirée a pris fin en beauté, avec un feu d'artifice tiré depuis les hauteurs de la cathédrale Saint-Étienne, concluant de manière spectaculaire ce Plateau 80 version 2015.



1. Jean-Jacques Lafon • 2. Desireless • 3. Lio
• 4. Thierry Pastor • 5. Les Forbans

25 juillet > Nuit Celtique

Samedi 25 juillet, en Cœur de Ville d'Agde, a eu lieu le 10^{ème} anniversaire de l'une des nuits thématiques les plus populaires des Estiv'Agde : la Nuit Celtique. Une nuit aux sonorités - forcément - irlandaises qui s'est jouée place Jean Jaurès avec Inishowen, une formation qui fusionne des mélodies traditionnelles au rock mais également des musiques du monde tandis que place de la Marine, avait pris place le groupe Kervegan's, une formation plus rock. Deux univers et ambiances différents que le public a pu apprécier tout au long de la soirée.



1^{er} août > Nuit de la Guitare

C'est sur trois lieux emblématiques de la commune : la place Jean Jaurès, la place du 18 Juin et la place de la Marine que s'est tenue samedi 1^{er} août la 10^{ème} édition de la Nuit de la Guitare. Côté cathédrale, de la musique plus énergique et rock avec Christophe Godin et le Lorglbl, puis Philippe Kalfon et Berkelee. Côté Promenade, ce sont les guitares "latines" de Rumba Gipsy qui ont ensorcelé le public, tandis que du côté d'Amphitrite, c'est un concert de multiples instruments à cordes, y compris à base de boîte de chocolat en métal, et bien sûr de guitares de toutes sortes, qui a été proposé par Guppy Blues Strikers. Une belle réussite pour ce mélange des genres autour d'un même instrument.

22 août > Nuit du Blues

Samedi 22 août, le Cœur de Ville a vibré aux rythmes de la Nuit du Blues. Sur les places de la Marine et Jean Jaurès se sont produits deux groupes où les guitares tenaient une place de choix, pour exprimer les nombreuses facettes de ce style musical qui prend ses racines dans la tristesse de la vie quotidienne des USA au XIX^{ème} siècle. Ainsi, "Mr. Hardearly" a-t-il proposé un répertoire composé de reprises célèbres récentes et de titres originaux du groupe, tandis qu'à la Marine, le "Gas Blues Band" a fait frissonner les spectateurs en revenant sur les grands standards des années 70.



Des "nuits" magiques au cœur de l'été...

Jean-Jacques Debout



a fait se lever le public

Mercredi 5 août, dans le cadre enchanteur de la place de la Marine, bondée pour l'occasion, l'auteur-compositeur et interprète Jean-Jacques Debout a livré un concert empreint de nostalgie et d'élégance.

Le mari de Chantal Goya, dont il a composé les chansons les plus célèbres, est venu interpréter les grands succès de son répertoire comme "Les Boutons Dorés" ou "Nos Doigts Se Sont Croisés", sans oublier d'agrémenter son show d'anecdotes sur sa vie d'artiste. Il a également livré des interprétations très personnelles de titres qu'il a écrit pour d'autres artistes, Johnny Hallyday et Sylvie Vartan en tête. Le public, lui, ne s'y est pas trompé, et a longuement ovationné Jean-Jacques Debout à la fin de sa prestation.

Jean-Pierre Torrent

a chanté Luis Mariano

Habitué à retrouver Jean-Pierre Torrent sur le parvis de la Maison du Cœur de Ville, le public a eu cette année la surprise de le découvrir sous les alcôves en vieilles pierres de basalte de l'édifice pour une superbe prestation intimiste, sonorisée et illuminée comme jamais.

Le ténor agathois leur a, pour l'occasion, proposé un récital de chansons napolitaines, magnifique hommage au prince de l'opérette basque dont lui seul a le secret.

Si le vendredi 24 juillet, la pluie



avait été la raison de ce changement de lieu, il semblerait que, l'expérience ayant été plus que probante, elle soit renouvelée en juillet 2016, à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire...



Une rue de l'Amour en fête !

Les commerçants de la rue de l'Amour sont pleinement engagés, avec la Ville d'Agde, pour redynamiser le Cœur de Ville. Et dimanche 9 août, pour la Saint-Amour, associations, bénévoles, Agathois et vacanciers sont venus en masse dans la rue pour participer à la fête. La Brigade d'Intervention Chantante, les associations COMHA et Escuela del Flamenca, Olive et Alex, Seraphin, Jacques et son violoncelle, le Théâtre de marionnettes de Pézenas, Rumba Gipsy... la liste est trop longue pour les citer tous mais ces spectacles vivants, avec musiciens, danseurs, artistes ont su enchanter le public. Pour Yvonne Keller, Adjointe à la Culture, "vous avez réussi au-delà de toute espérance : cette opération est à renouveler souvent pour que vive le Cœur de Ville".



Les "Grandes Vacances" version son et lumière



Les "Grandes Vacances", un thème pour le moins de circonstance pour le son et lumière théâtralisé de l'été, qui a emporté les spectateurs dans la folle histoire des congés payés ! Tous les jeudis, du 23 juillet au 27 août, la scène estivale installée sur le fleuve Hérault a été le théâtre de ce rendez-vous proposé par la Ville d'Agde et toujours autant apprécié par le public, à en juger par le nombre de spectateurs venus encore nombreux à chaque représentation. Créé par Olivier Cabassut, ce spectacle retrace l'histoire du tourisme sur notre littoral, en évoquant les grandes dates qui ont marqué son évolution. Au menu des différents tableaux de ce son et lumière, à la mise en scène moderne et contemporaine, de la danse, de la pyrotechnie et des engins aquatiques et subaquatiques plus loufoques et impressionnants les uns que les autres. Durant 1h15, ce sont plus de 20 artistes qui ont été présents sur scène pour donner vie à ce féerique spectacle dont le final est surprenant avec l'arrivée des petits hommes verts ! De futurs touristes !

Quand le jazz est... à Belle Isle !



Depuis 14 ans, c'est la même musique ! Tous les passionnés de jazz se retrouvent, le temps d'une soirée, sous les magnolias du parc du château Laurens pour assister à la "Nuit du Jazz". L'association "Jazzinade", qui en est l'instigatrice, sélectionne chaque année avec soin les différents groupes invités, suivant leur diversité jazzistique, afin qu'il y ait pour tous les goûts ! Résultat : Belle Isle devient, pour une nuit, un petit coin de paradis à conseiller à tous les amateurs de bon jazz.

Preuve de sa qualité, la manifestation a vu sa renommée dépasser le cadre régional et l'on se presse aujourd'hui pour assister aux différents concerts proposés (quatre se succèdent durant la soirée) jusqu'au bout de la nuit, dans une ambiance festive de garden-party.



Pour cette édition 2015, qui s'est tenue le 4 juillet, le public a pu entendre, après une mise en bouche signée Jazzinade, le Wonder Brass Land, un hommage à Count Basie proposé par le Raphaël Lemonnier 7tet et pour finir, Craig Handy, figure emblématique du post-bop américain, accompagné du Cédric Chaveau Trio.

Une très belle soirée de jazz, où la qualité des groupes présents

a été une fois de plus associée à la convivialité si chère à Jazzinade. Vivement la 15^{ème} !





Le goût de la tradition et de la fête

FÊTE DU POINTU UNE NOUVELLE CONFRÉRIE AU GRAU D'AGDE

Plus qu'un simple coquillage, le "pointu" symbolise pour les Graulens la tradition et la qualité de vie. Quoi de plus naturel alors que de créer une Confrérie afin de pérenniser cette richesse patrimoniale. C'est chose faite depuis le mois d'avril et c'est Alain Merlo, qui en est le Président ou plutôt "le grand maître".

Ainsi, samedi 27 juin dernier, les adeptes du pointu étaient, dès 10 heures du matin, présents sur les quais du Grau d'Agde afin de récupérer le petit collier de coquillage, "sésame" indispensable pour accéder à la dégustation. C'est dans une ambiance festive que les pêcheurs ont accosté afin de démailler les filets devant un public curieux de les voir récolter cet escargot de mer qui a ensuite



pu être dégusté dans près d'une vingtaine de restaurants partenaires. Autre moment fort, celui de la réalisation d'une sculpture de glace par Pierre Callon, Champion de France, qui redouble d'originalité d'une année sur l'autre.

Organisée par l'association des Commerçants, la Ville d'Agde et l'Office de Tourisme, et désormais la Confrérie des Pointus, cette fête est vite devenue incontournable dans le calendrier des manifestations de la ville, un rendez-vous auquel l'Adjointe au Maire en charge du Patrimoine Christine Antoine a assisté, accompagnée du Président des commerçants Nicolas Odul et de Christian Bèzes, Directeur de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde et des Conseillers Municipaux Christian Théron et Mary-Hélène Mattia.

FÊTES DE LA MER ET DE LA SAINT-PIERRE

AGDE REND HOMMAGE À SES MARINS DISPARUS

Premier moment de recueillement de l'été pour les pêcheurs, la Fête de la Mer du Grau d'Agde s'est tenue cette année le jour de la fête des Pères. Après la traditionnelle messe dans l'église du Sacré Cœur, en présence du Maire Gilles D'Ettore, du Président du Comité des Fêtes du Grau David Masella, de nombreux élus, des Belles Agathoises en costume traditionnel et bien sûr des jouteurs et des pêcheurs, le cortège a traversé les rues du Grau d'Agde jusqu'à la jetée menant au phare pour lancer une gerbe de fleurs à la mer en hommage aux marins et aux pêcheurs disparus, un moment toujours rempli d'émotion.

Deux semaines plus tard, c'est à l'église Saint-Sever que la communauté des pêcheurs se retrouvait pour célébrer leur Saint patron, Pierre, et rendre une nouvelle fois hommage à ses disparus. Au-delà des temps de recueillement, bals, fête foraine, sardinades, feu d'artifice et autre tournoi de joutes sont ainsi venus animer ces trois jours de fête, du 3 au 5 juillet. Comme chaque année, le point d'orgue aura été la matinée du dimanche, avec procession dans les rues du Cœur de Ville, grand messe puis bénédiction en mer. Plusieurs couronnes de fleurs, dont une lancée par le Maire Gilles D'Ettore, Aurélie Dessein, Directrice de la Criée, et le Père Yannick Casajus, ont été jetées à l'eau avant que l'ensemble des embarcations n'entreprenne de tourner autour en cercle, à grands renforts de chants et de sirènes. Une belle journée pour les pêcheurs et leurs familles, qui ont été accompagnés pour l'occasion par la confrérie du Saint-Christ, les jouteurs et les Belles Agathoises en costumes traditionnels, dont Miss Agde, qui fait partie du groupe du GAMUCA, et une foule en liesse.





L'été de tous les sports

Sur l'eau, comme sur le sable,
les grands rendez-vous
se sont enchaînés !

Grosse ambiance pour le GP Sandball 2015

"Deux jours de folie, raconte, avec un grand sourire, Christophe, de Grenoble.

Plein de matchs, une grosse ambiance, du soleil et une soirée mémorable... fatigué mais une chose est sûre,

on reviendra l'an prochain !" Il faut dire que le Club Agde Hand-ball, en partenariat avec Hérault Sport et la Ville d'Agde, n'avait pas fait les choses à moitié en ces **20 et 21 juin**. 50 bénévoles étaient en effet sur le pont pour assurer l'organisation, l'arbitrage, le montage... "De 10h à 18h, il y a eu des matchs sur 7 terrains, des défis plus loufoques les uns que les autres, des structures gonflables pour les enfants, du spectacle, des shows et exhibition de tirs sans oublier la zumba initiée par Malika, histoire de faire monter l'ambiance avant la soirée dansante sur la plage du Mail de Rochelongue. Le sand ball, c'est tout ça, de la bonne humeur, de la musique et du spectacle garanti !" explique Laurent Kebbler, président du club depuis 20 ans déjà. On se prépare dès maintenant pour la prochaine édition, en 2016...





Une 6^{ème} édition du "Master Beach" de haute volée

Un grand soleil, un cadre idyllique, deux jours de compétition qui ont vu défiler sur les terrains de la plage Richelieu plus de 300 joueurs, autant dire que cette 6^{ème} édition du Master Beach Volley du Cap d'Agde, qui s'est déroulée les **27 et 28 juin**, a vu les choses en grand.

Organisé par l'établissement du "Jungle Beach", en partenariat avec la Ville d'Agde et le club d'Agde Volley Ball, ce tournoi s'est déroulé en deux phases. Tout d'abord, un "Open", ouvert à tous, qui s'est joué le samedi dans une ambiance conviviale, ensuite un tournoi "Elite", qui a rassemblé des grands noms du volley-ball. Clou du spectacle, la finale hommes s'est disputée dimanche, sur le central, devant un public nombreux. Elle a opposé le trio marseillais Thomas Heymonet - Denis Damez - Maxime Bussièrre à la formation toulonnaise Ricardo Martinez - Emmanuel Ragondet - Julien Comte. Ce sont ces derniers qui se sont imposés en deux sets, et après de nombreux points très disputés, raflant ainsi le trophée de cette 6^{ème} édition parrainée par Fabien Dugrip, l'un des meilleurs joueurs français de beach volley. S'en est suivie la remise des prix en présence du Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, et de Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine.



Un Beach Tambourin très brûlant au Grau d'Agde

"Par sa pratique spectaculaire et son caractère ludique, le Beach Tambourin s'est développé de façon importante dans l'Est du département de l'Hérault et, depuis quelques années, sur toutes les plages du littoral du Languedoc. Il faut dire qu'avec zéro voire un seul rebond autorisé, ce jeu collectif de balle demande pas mal de qualités physiques, d'anticipation et surtout, beaucoup de dextérité.

C'est la cinquième fois que la plage du Grau d'Agde accueillait le Comité Départemental, qui compte aujourd'hui plus de 2 000 licenciés. Mais la température de 38° et le sable brûlant ont eu raison des plus courageux en ce **21 juillet 2015**. Les compétitions prévues n'ont pu avoir lieu et ce sont des initiations très conviviales qui ont été proposées par les éducateurs et entraîneurs de Montpellier. Si vous êtes intéressés par ce sport, sachez qu'il existe localement deux clubs proches sur les communes de Bessan et Florensac.





Beau succès pour la Mid-Week Casino Barrière Cap d'Agde

Résultats

Série Dames

1° Brut : Evelyne Vandanjon
1° Net : Joëlle Boutron

Série Messieurs

1° Brut : Simon Bourrel
1° Net : Harold Cruzet

Du 28 au 30 juillet, s'est tenue la première édition de la Mid-Week Casino Barrière sur le Golf du Cap d'Agde. Durant trois jours, sous un magnifique soleil, ce sont plus de 100 golfeurs (103 exactement) qui ont participé à cette nouvelle compétition organisée en partenariat avec la Ville d'Agde et menée de main de maître par le directeur du Golf Claude Goudard.

Les différentes journées ont pris fin au sein du Purple Lounge du Casino Barrière autour d'un cocktail dînatoire et d'une remise des prix quotidienne. A l'issue du tournoi, jeudi 30 juillet, les grands vainqueurs se sont vus offrir un week-end golfique pour deux personnes à l'hôtel Barrière l'Hermitage à la Baule. Devant l'enthousiasme de chacun, le rendez-vous est déjà pris pour 2016 !



Judo Tour Littoral Un dojo en plein air plage de la Roquille

Lundi 3 août, la plage de la Roquille avait pris des airs de dojo à l'occasion du Judo Tour Littoral. Organisée par le Judo Club Agathois, en partenariat avec la Fédération Française de Judo et la Ville d'Agde, cette nouvelle édition a permis à de nombreux judokas en herbe de s'essayer à la pratique de ce sport, avec des conseils prodigués par des membres du JCA ainsi que par Cédric Medeuf, médaillé de bronze au Championnat de France dans la catégorie des plus de 100 kg. Tout au long de la journée, le public a pu assister à des démonstrations des différentes techniques de judo, en musique. De quoi susciter, peut-être, de nouvelles vocations...





Trophée du Languedoc Amère victoire pour Caselli

Temps fort de la saison des joutes, le "Trophée du Languedoc", organisé par la SNJA (Société Nautique des Joueurs Agathois) a vu, pour sa 95^{ème} édition, s'affronter pas moins de 62 joueurs venus d'Agde bien sûr, mais aussi de Sète, Frontignan, Mèze...

Après un hommage, en fin de matinée, aux joueurs et sociétaires disparus, au pied de la stèle des joutes, en présence de Robert Craba, Adjoint au Maire délégué aux Sports et des Belles Agathoises du GAMUCA, place à la compétition ! En cette après-midi du **2 août**, le public était nombreux sur les berges de l'Hérault pour assister aux éliminatoires dont seuls 6 joueurs sont sortis, après avoir été chacun vainqueur de trois hommes consécutivement. Parmi eux, un seul Agathois, le sociétaire de la SNJA Fabrice Mur, qui a ouvert les demi-finales en faisant goûter l'onde amère à son adversaire. Ce fut ensuite au tenant du titre, le Sétois Simon Caselli d'affronter le Frontignanais Morgan Espinosa. Mais lors de la deuxième passe, à la stupeur de tous, l'épuration (la partie métallique de la lance) de Simon a blessé Morgan au menton. Durant de longues minutes, le tournoi a dû être interrompu, le temps pour les sapeurs-pompiers d'évacuer Morgan sous les applaudissements du public et des joueurs. Lors de la reprise, le cœur n'y était plus chez les joueurs encore en lice et la finale a rapidement opposé Yohan Jammes à Simon Caselli, tous deux de la Lance Amicale Sétoise. C'est ce dernier, vainqueur du Trophée l'an passé, qui s'est finalement imposé au terme de trois passes.

Lors de la remise des prix, habituellement l'occasion d'une grande liesse en Maison du Cœur de Ville, l'ambiance était presque calme, tous ayant encore à l'esprit l'accident survenu une heure plus tôt. C'est en présence de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale et de Robert Bancilhon, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon de Joutes, que Hubert Montels, Président de la SNJA, a remis leurs prix aux vainqueurs du jour dont le trophée à un Simon Caselli très ému. Tous ont été unanimes pour souhaiter un prompt rétablissement à Morgan Espinosa. Ce dernier, transporté à l'hôpital Guy de Chauliac, à Montpellier, a pu ressortir le lendemain, sa blessure étant heureusement plus impressionnante que grave. Il est même remonté fin août sur la tinte pour participer à la Saint-Louis ! Joueur un jour, joueur toujours...



sure étant heureusement plus impressionnante que grave. Il est même remonté fin août sur la tinte pour participer à la Saint-Louis ! Joueur un jour, joueur toujours...



Cap sur l'été !

Du Mail de Rochelongue au Môle, retour sur les rendez-vous qui ont marqué la saison

L'Archevêque de Montpellier a célébré la Fête de la Mer

Dimanche 26 juillet, c'est au Cap d'Agde que s'est conclu l'hommage aux gens de la mer avec la Fête de la Mer. Une tradition à laquelle avait pris part cette année Monseigneur Pierre-Marie Carré, venu de Montpellier célébrer la messe dominicale aux côtés du Père Yannick Casajus.

Un moment de recueillement très apprécié à en juger par l'affluence autour de l'autel installé quai Beaupré et faisant face à une assistance composée d'un grand nombre d'élus dont le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, mais également d'un grand nombre de pêcheurs, accompagnés des Belles Agathoises et des familles de disparus.

Après le bénédicité, s'en est suivie la cérémonie en mer à laquelle toute une flotte de bateaux avait pris part, direction la pleine mer pour se recueillir une dernière fois autour de belles gerbes de fleurs dans une ultime ronde.

Et pour clôturer cette émouvante matinée, le cortège s'est ensuite rendu sur l'esplanade Pierre Racine pour un tour de grande roue du haut de laquelle Monseigneur Pierre-Marie Carré et le Père Yannick Casajus ont pu bénir le Cap d'Agde.



Un pour tous, tous à solex !

C'est toujours dans une franche bonne humeur que les amateurs de solex se sont retrouvés sur l'Esplanade Pierre Racine au Cap d'Agde **le 28 juin** pour la 13^{ème} édition de la "Solex Cap". Après un petit café pour les hommes et un peu de Solexine pour les machines, tous les participants se sont lancés sur les routes de la station avant de traverser Agde direction Pézenas. Après la pause méridienne, c'est par des routes de l'Agglomération que s'est dessiné le retour vers le Cap d'Agde. Comme chaque année, cette opération organisée par l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste, aura aussi été l'occasion de récolter quelques fonds pour la Société Nationale de Sauvage en Mer et la Croix-Rouge.

À noter... vendredi 9 octobre, Jacqueline Barrière, Présidente de la Croix-Rouge d'Agde, a reçu un chèque de 700 euros que lui a remis Jean Vila, au nom de la Solex Cap. Une somme doublée par la famille Oltra, qui a donné 1 500 euros à l'association...





Championnat du Monde des OFNI

Une 4^{ème} édition
déjantée,
remportée
une nouvelle fois
par la
"team Galy"



Une coccinelle, des "Minions", des bagnards, une roue à aube de compétition... au total, 17 embarcations plus étonnantes et loufoques les unes que les autres ont fait le spectacle ce **dimanche 9 août** 2015 pour la 4^{ème} édition du "Championnat du Monde des OFNI". Organisée sur le lagon d'Aqualand, la course des Objets Flottants Non Identifiés a une fois de plus rencontré un énorme succès populaire, à en juger par la foule amassée sur les quais et les berges du plan d'eau capagathois. Des "étrangers" de Villemur sur Tarn ou les "Cassouleto" de Saint-Martin de Lalande ont tenu la dragée haute aux champions en titre, les redoutables

"Frères Galy", embarqués cette année sur leur fameuse roue à aube, et qui ont ravi une fois de plus la précieuse "Passoire d'Or 2015". La deuxième place revient aux "Cinglés du Bistrot" et la troisième marche du podium à l'Association des commerçants du Cœur de Ville d'Agde. À noter cette année, la présence fort sympathique d'un équipage du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Agde. Les "Cap À Nanass" emmenées par de ravissantes diseuses de bonne aventure, n'ont pas démerité en fermant la marche certes, mais en passant la ligne d'arrivée alors que les valeureux représentants de la jeunesse capagathoise, les "Cap



à Poussins", épuisés, rendaient les armes avant le terme du parcours tout comme les papys de la "Solex Cap"... La remise des prix s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse en présence de nombreux élus au premier rang desquels le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et le Conseiller Municipal en charge des Festivités et Animations Gaby Ruiz. Outre les prix et diplômes décernés aux premiers équipages, les "Passoires d'Or" du plus bel OFNI, du plus gros tricheur, du plus original, du plus féminin, des plus jeunes compétiteurs... sont venues clore ce 4^{ème} Championnat du Monde.

Cet été, le bonheur était sur la plage !

**Une fréquentation
en hausse pour l'opération
"Lire à la plage"**

Du 1^{er} juillet au 31 août,
la médiathèque Maison des Savoirs
s'est installée plage du Mail
de Rochelongue pour une nouvelle édition
de l'opération "Lire à la plage".

Avec une fréquentation en hausse
par rapport à l'été passé, de plus de 14 %
(soit un nombre total d'utilisateurs de 15 982)
tout comme le nombre
de personnes/heure ou /jour
(respectivement en augmentation
de + 15,47 % et + 15,55 %), on peut dire
que le succès a été au rendez-vous !

Les heures de prédilection des usagers :
11h00-12h00 puis 16h00-18h00
avec une augmentation progressive
à partir de 15h00. Plus de titres (1 702
contre 1 489) et d'exemplaires (2 709
contre 2 458) proposés, sans oublier
une nouveauté : les albums jeunesse,
ont su séduire les adultes (9 309)
comme les enfants (6 673) ayant profité
de cette édition 2015.

Rendez-vous l'an prochain
même lieu même dates !

Élection de "Miss Beauté Cap d'Agde" 2015



Comme à chaque été, le Mail de Rochelongue a accueilli le 19 août l'élection de Miss Beauté Cap d'Agde. En excellent Monsieur Loyal, Paul-Eric Laurès s'est attaché à faire découvrir au jury et au public - venu nombreux - les qualités des 8 jeunes filles en lice pour le titre. Celles-ci se sont tout d'abord présentées, évoquant les passions, leurs études ou leurs projets professionnels, avant de défiler en maillot sous l'œil avisé de Sandra Dupoux, Miss Beauté Cap d'Agde 2014, qui a, depuis son élection, effectué ses premiers pas de mannequin "pro". Après un tour de scène en tenue de soirée, le jury a compté les points et c'est une jeune Toulousaine qui a remporté le titre 2015 : Jennifer Beauchamps. Âgée de 18 ans, la jeune fille se destine au métier de juriste immobilier et suit actuellement des études de commerce. Elle adore les voyages et vient passer ses vacances au Cap d'Agde depuis 5 ans. Inscrite "pour s'amuser", elle est non seulement repartie avec la couronne mais aussi de nombreux cadeaux offerts par les commerçants du Mail de Rochelongue. Toutes les candidates ont été en outre accueillies dans un parc aquatique du Cap d'Agde.

Le Centre de Loisirs de la Police Nationale a fait le plein !



Installé plage du Môle, le CLJ accueille chaque été depuis maintenant neuf ans de nombreux jeunes âgés de 11 à 17 ans. Enfants de fonctionnaires de police mais aussi adolescents d'Agde ou de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et enfin jeunes vacanciers, ils étaient en moyenne 106 par jour en 2014 et 120 cette année.

Des chiffres mais pas que, car, le CLJ c'est avant tout un lieu de mixité sociale et d'échange comme l'ont souligné Jérôme Bonnafoux, Adjoint en charge de la Sécurité, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental ainsi que le Commissaire Ducretet lors de la clôture. Une clôture qui a eu lieu **mardi 25 août** en présence d'un grand nombre d'élus de la Ville, de l'équipe encadrante, des par-

tenaires locaux ainsi que des adolescents et de leurs parents. La saison aura été riche en activités avec, au-delà de la plage, des sorties à Aqualand, de l'aviron, du tractage de bouée, de l'accrobranches mais aussi du foot en salle. Bref, les animateurs du CLJ se sont, cette année encore, surpassés ! La journée s'est achevée par la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif au policier Alain Fabre qui a passé trente années de sa vie au service des jeunes.



L'été a été "show" aux Arènes

Musique-humour et tradition, le trio gagnant des Arènes a su, cet été encore, séduire le public de 7 à 77 ans.

Au-delà des spectacles équestres et taurins, toujours aussi plébiscités, les concerts programmés auront fait la part belle aux années 60 à 80, des yéyés aux eighties en passant par "Starmania" et la "RFM Night Fever".

Côté humour, les zygomatiques auront été mis à rude épreuve, entre les onemen show d'Anthony Joubert, D'jal, les Chevaliers du Fiel ou encore Yves Pujol, sans oublier le tout dernier spectacle de Patrick Sébastien, qui a fait tourner les serviettes mais aussi les têtes.

Bref, 37 ans après leur création, les Arènes n'ont pas pris une ride !





Les évadés du Fort Brescou !

En ce 20 juin 2015, le thermomètre affiche une eau à 16°C. Jacques Tuset, vêtu d'un simple maillot de bain, esquisse un sourire. "Ça va, ce n'est pas très froid par rapport à la traversée de la baie de San Francisco, depuis Alcatraz, en l'an 2000, l'eau était à 12°". Jacques, 52 ans, et son ami venu d'Irlande, Ned Denison, 56 ans, s'apprêtent à se jeter à l'eau. Tous deux se sont lancés un défi plutôt fou : s'évader à la nage des 40 prisons les plus célèbres se trouvant sur une île. L'aventure, pour Jacques, a débuté en 2006 à Fort Boyard, au large de la Rochelle. De nombreuses traversées lui ont succédé. C'est d'ailleurs sur l'une d'elles, en Irlande (Spike Island), qu'il a rencontré Denison, un Américain animé par la même passion que lui. Depuis, les deux hommes se retrouvent, à travers le monde, pour ajouter, ensemble, de nouvelles évasions à leurs palmarès.

Comme ici, au Cap d'Agde, où les deux nageurs ont quitté le Fort Brescou pour rejoindre la Plagette, après deux kilomètres et demi et trente cinq minutes de crawl. Une petite traversée pour ces habitués de longues distances en milieu naturel. "Nager en milieu naturel me procure une sensation de liberté", explique ce père de deux enfants. Pour relever son défi, cet agent de la SNCF, originaire de Montpellier, s'entraîne quotidiennement en piscine. A cela, il ajoute une séance en mer par semaine, toute l'année, quelles que soient les conditions. Pour lutter contre les eaux à basse température, il a quelques petites astuces. "Je mets des bouchons dans les oreilles pour limiter la déperdition de chaleur et un bonnet de bain. Je m'enduis aussi le corps de graisse pour boucher les pores et éviter les frottements de la peau qui provoquent des irritations". Seul, au milieu de la mer, Jacques n'a peur que d'une chose : les méduses ! "Il y en a de plus en plus. Je me suis déjà fait piquer plusieurs fois. Je les appelle les gardiennes de prison".

Demain, Jacques et son homologue Irlandais nageront à Marseille, pour la 17^{ème} édition du Défi Monte Cristo. Le plus grand rassemblement de nage en eau libre de France, dont le départ est prévu depuis la prison du Château d'If et auquel participent plus de 700 personnes. Le lieu est célèbre depuis l'évasion d'Edmond Dantès, relatée dans le roman d'Alexandre Dumas. "Je refais rarement deux fois la même traversée. Mais celle-ci est mythique, j'y participe pour la huitième fois".



L'association "France Choroidérémie"

L'association est née en 2004, à l'initiative de quelques malades et de parents d'enfants atteints bien décidés à agir pour que cette maladie ne soit plus une fatalité. Animée par des bénévoles, des personnes atteintes de choroidérémie, des parents, des proches, l'association s'est donnée pour missions :

- le soutien à la recherche,
- l'information sur la choroidérémie,
- le lien entre les malades et leurs familles.

ADHÉRER, DONNER, LES AIDER...

Pour faire avancer la recherche, France Choroidérémie a besoin d'adhérents et de donateurs... A partir de 30 euros, votre don vous permet de devenir adhérent. Il existe également une cotisation à vie qui s'élève à 250 euros.

France Choroidérémie
4 rue du Rivayral, Cambous
34 725 Saint-André de Sangonis
www.france-choroideremie.org

À travers ces défis, Jacques Tuset soutient l'association "France Choroidérémie" qui lutte contre cette maladie héréditaire rare, liée à la mutation d'un gène présent sur le chromosome X et occasionnant une cécité progressive chez les personnes qui en sont atteintes. "En nageant, j'espère sensibiliser les gens à faire des dons pour que la recherche avance. C'est une manière d'offrir aux enfants atteints une nouvelle liberté. Cette même liberté que les prisonniers ont du ressentir en s'échappant des prisons à la nage"...





NOUVEAU ! AUDIOPLAGE®

Un dispositif **innovant** pour la baignade des personnes mal ou non-voyantes



Mercredi 8 juillet, il y avait foule au pied du poste de secours de la plage de la Roquille, pour l'inauguration du nouveau dispositif **Audioplage®** qui permet à des personnes mal ou non-voyantes de se baigner librement, en toute autonomie et dans des conditions de sécurité optimales.



PROCHAINE ÉTAPE, L'OBTENTION DU LABEL "LA MER OUVERTE À TOUS"

Depuis 2001, la Ville d'Agde s'est installée dans une démarche qui vise à favoriser l'accessibilité à la mer. Elle compte d'ailleurs déjà pas moins de neuf accès plage dotés de platelages en bois et de tiralos afin de permettre aux personnes handicapées d'accéder aux plaisirs de la baignade.

L'inauguration du dispositif **Audioplage®**, le 8 juillet, est venue marquer une nouvelle étape et s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche de labellisation "La Mer Ouverte À Tous" dans laquelle la Ville s'est engagée.

LE FRUIT D'UN PARTENARIAT

D'un montant de 20 735 euros, ce nouvel équipement a été entièrement financé par le Groupe des Mousquetaires Intermarché par le biais de l'AMHI (Association des Mousquetaires

pour les Handicapés et leur Insertion) qui a décidé de suivre la Ville sur ce projet.

Autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore en ce jour inaugural, Carole Raynaud, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS d'Agde en charge de l'Action Sociale, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Age d'Or, mais aussi le Directeur du Centre Communal d'Action Sociale, Alphonse Perez, de nombreux représentants du Conseil Municipal, du Conseil d'Administration du CCAS et du comité de quartier "Cap Est", et surtout Philippe Godichard, Président de l'AMHI (Association des Mousquetaires pour les Handicapés et leur Insertion) et Stéphane Danneels, Directeur d'Intermarché et membre de l'AMHI, enfin les membres

Ce qu'ils en disent...

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde,
Président du CCAS

**"UNE DÉMARCHE DE RESPECT,
DE DIGNITÉ ET DE PROGRÈS"**

"Pour la Ville d'Agde, relever le défi du handicap, en rendant accessible nos espaces publics à tous, est un travail quotidien. Quand le Cap d'Agde a été bâti il y a plus de 40 ans, les normes en la matière n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui et c'est, pour les élus que nous sommes, un défi d'apporter aujourd'hui des réponses à ces problématiques, notamment au regard de tous ceux qui veulent profiter des joies de notre station balnéaire. De gros efforts ont déjà été accomplis en ce sens, le dispositif Audioplage® en est un de plus et je tiens à remercier le groupement des Mousquetaires d'Intermarché pour avoir soutenu financièrement ce projet, qui vient compléter et améliorer notre offre tout en s'inscrivant dans une démarche de respect, de dignité et de progrès".

Philippe Godichard
Président de l'AMHI

**"PARTICIPER À CE PROJET
ÉTAIT POUR NOUS
UNE ÉVIDENCE"**

"Au travers de l'AMHI, nous menons différentes actions. Nous formons les chefs d'entreprises, nous communiquons positivement sur le handicap, et, bien sûr, nous sommes présents sur différents projets comme Audioplage®. Participer à ce dispositif sur Agde était pour nous une évidence".

Claude Blaho-Poncé
Représentante
d'Hérault Tourisme

**"LA 6^{ÈME} PLAGES
ÉQUIPÉE DE CE DISPOSITIF"**

"Je tiens à saluer la mobilisation de toutes les personnes et entités présentes autour du projet Audioplage®. La plage de la Roquille est la 6^{ème} du département à bénéficier de ce dispositif. Nous avons comme projet, maintenant, d'obtenir le label "Destination pour Tous" afin que tout un chacun puisse vivre ses vacances dans des conditions optimales".

de la société URTECH (en charge de la formation initiale à la mise en œuvre et à l'utilisation des équipements), Jacky Lapadud, Président de l'association Cap Horizon, Claude Blaho-Poncé, Chargée de mission Accessibilité et Responsable du Label "Destination pour Tous" au sein d'Hérault Tourisme et Bertrand Mason, Responsable de la charte "La Mer ouverte à tous" au sein du Département de l'Hérault. De nombreuses associations étaient également présentes comme l'APF (Association des Paralysés de France), la FAF LR (Fédération des Aveugles et Amblyopes de France - Languedoc-Roussillon), la FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés), Pratic'Agde, Entrez dans la ronde et Sports Passions.

A l'issue des discours, et avant que le dispositif ne soit testé en conditions réelles par Mme Battandier, mal-



voyante, et Monsieur Jardi, non-voyant, son inventeur, Michel Garrandes, a dressé les caractéristiques de cet équipement qui a permis tout l'été une baignade en toute autonomie.

1



LE DISPOSITIF...

Imaginé à l'origine par l'association Cap Horizon, ce dispositif est commercialisé par la société Urtech.

Il se compose de plusieurs éléments :

- **Un totem d'accueil (1)** qui permet d'informer l'utilisateur des modalités de la baignade organisée sur cette plage (situation géographique, invitation à se rendre au poste de secours...). Celui-ci est situé au départ de l'accès aménagé.

- **Un micro-émetteur**, dont l'utilisateur est équipé par un surveillant de baignade. Sous forme d'un bracelet montre, il dispose de trois boutons permettant une demande de localisation (les balises en mer diffusent un message sonore), le retour sur la plage (le totem de plage émet alors un signal facilitant ce retour) ou une demande d'assistance (le poste de secours reçoit un message de détresse).

- **Un totem de plage (voir photo en ouverture page 56)**, qui décrit le nombre et le positionnement des balises en mer. Il est situé en bout de plage, au droit des balises tactiles.
- **Des balises tactiles (2)** qui permettent à l'utilisateur de positionner son emplacement sur la plage, depuis son point d'accès (totem d'accueil) jusqu'au rivage (totem de plage). Ces balises sont repérées par symboles tactiles (ci-dessous) (ancre, bouée et bateau).



- **Des balises en mer (3)** qui, sur interrogation de l'usager à partir du bracelet montre, annoncent le positionnement de la balise (son numéro, la distance de la plage, la profondeur). Ces balises sont installées à 20, 40 et 60 mètres du rivage.

- **Une valise d'alerte radio**, qui équipe le poste de secours. Celle-ci se déclenche dès lors que l'utilisateur appuie sur le bouton de demande d'assistance du bracelet montre. Le dispositif Audioplage® est obligatoirement jumelé avec l'équipement d'une baignade pour personnes en fauteuil roulant et d'un poste de secours.

2



3



3



“ En ma qualité de Vice-Présidente du CCAS en charge également de l'Accessibilité, je ne cache pas ma fierté de voir aboutir ce projet, d'autant qu'il ouvre les portes en grand sur la suite ! L'AMHI a retenu notre projet d'aménagement qu'elle a soutenu financièrement... ce dont nous la remercions vivement. Nous allons maintenant tout mettre en œuvre pour obtenir le label au plus tôt ! ”

CAROLE RAYNAUD
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À L'ACTION SOCIALE

LES MODALITÉS PRATIQUES D'INSTALLATION, DE MISE EN SERVICE ET DE MAINTENANCE

- **L'association CAP HORIZON** apporte son soutien logistique à l'implantation et l'installation des différents équipements (mâts de totem, balises tactiles, balises de mer) qui incombent aux services municipaux.

- **La société URTECH** assure la formation initiale à la mise en œuvre et à l'utilisation des équipements et, tant que de besoins, la maintenance des équipements dans le temps.

BON À SAVOIR...

Jusqu'au 31 août, un agent titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) était présent tous les jours de 11h00 à 18h00, afin d'assurer l'accompagnement des personnes en situation de handicap (Tiralos, Audioplage®) sur la plage de la Roquille.



ANNIVERSAIRE Alice Anglade a fêté ses 102 ans

LE 25 JUILLET, les agents des Jardins de Brescou ont mis les petits plats dans les grands afin de célébrer l'anniversaire d'Alice Anglade. Résidente aux Jardins depuis plus de trois ans, elle y a ses petites habitudes comme écouter la radio à fond dans sa chambre nous confie Sabrina, animatrice au sein de l'établissement. Il est vrai qu'Alice est un peu sourde, mais elle reste, à 102 ans, alerte et avec toute sa tête !

Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, et Brigitte Martinez, Conseillère Municipale en charge de l'Âge d'Or, sont venus lui souhaiter un bel anniversaire. Entre remise de fleurs et coupe de champagne, ils ont pu échanger avec notre doyenne, évoquant souvenirs joyeux ou plus difficiles comme ces six années qu'elle a passées en Indochine, emprisonnée avec son mari. La fête s'est ensuite poursuivie par un repas, en famille, laquelle compte 2 enfants, 5 petits-enfants et 9 arrière petits-enfants.



Belle vendange pour nos aînés

Mercredi 16 septembre, nos anciens, qu'ils soient issus des foyers de la ville ou des établissements spécialisés privés, ont pu se replonger, le temps d'une journée, dans les traditions viticoles de notre cité. Ils se sont ainsi offerts une nouvelle jeunesse, revivant ou découvrant les vendanges à la main, telles qu'on les faisait autrefois. Une belle initiative, mise en place il y a quelques années maintenant par Brigitte Martinez, Conseillère Municipale en charge de l'Âge d'Or, et qui connaît toujours un vif succès auprès de nos aînés. C'est donc avec des moyens simples, sécateur et seau en main, que nos retraités se sont rendus sur une parcelle de vignes située entre Agde et Marseillan pour y récolter, dans la bonne humeur, les grappes de raisins, accompagnés du Maire Gilles D'Etore et du Père Yannick Casajus, tous deux habitués de la manifestation, ainsi que des Agathois en costumes traditionnels. En une paire d'heures, la parcelle a été délestée d'un beau raisin blanc très sucré et goûteux, avant que ne retentissent les chants traditionnels agathois. Les participants se sont ensuite rendus tous ensemble à la salle des Fêtes pour y partager un bon repas suivi d'un après-midi dansant.

[Deux centenaires] dignement fêtées

HÉLÈNE-MARIE LAURENT ET **LUCIENNE DOUZOU** ont toutes deux rejoint le rang des centenaires de notre ville. Un anniversaire pas comme les autres qu'elles ont fêté en compagnie de leurs familles et de leurs amis de la Villa Clémentia pour la première, et des Jardins de Brescou pour la seconde. Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS, et Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or, se sont rendus dans les deux EHPAD pour saluer tour à tour nos deux nouvelles centenaires et leur offrir un bouquet de fleurs.

Hélène-Marie Laurent est née le 22 avril 1915 à Knœringue (dans le Haut-Rhin, en Alsace). Elle est arrivée à Agde en 1959 avec son mari, directeur d'une usine de produits chimiques. Couturière de métier, elle a ensuite élevé ses 3 enfants. Depuis deux ans et demi, Hélène-Marie réside à la Villa Clémentia. Elle a profité de l'occasion qui lui était donnée le 22 avril pour remercier l'ensemble du personnel qui s'occupe d'elle au quotidien, mais aussi donner le secret de sa longévité : "J'ai toujours mangé sainement, je n'ai jamais bu d'alcool et je n'ai jamais fumé".

Pour célébrer ce bel anniversaire, toute sa famille avait fait le déplacement : ses 3 enfants, ses 7 petits-enfants mais aussi ses 4 arrière petits-enfants. Ses "copines de table", avec qui elle dîne chaque jour, avaient tenu à lui offrir un vase contemporain. Une animation musicale et dansante avait été organisée à l'heure du goûter au cours duquel Hélène-Marie a soufflé les bougies de son gâteau d'anniversaire.

Lucienne Douzou est née le 28 avril 1915 à Agde. Elle a passé sa vie à travailler dans la vigne, au grand air ! Elle a également consacré beaucoup de temps à son potager, dans lequel elle a cultivé de nombreux légumes. Il y a peu, elle était encore chez elle à faire des crêpes pour la Chandeleur. Elle n'a en effet rejoint l'EHPAD des Jardins de Brescou qu'à l'âge de 99 ans et dix mois, et a fêté son centenaire le 28 avril au sein de l'établissement, en compagnie de ses amis résidents et de toute sa famille. Ses 2 enfants, Josette et Lucien, ses 5 petits-enfants ainsi que ses 6 arrière petits-enfants étaient présents en ce jour particulier. Un anniversaire qui s'est terminé par la dégustation du traditionnel gâteau - fait maison - en compagnie de tous les résidents.





Pilot'âge

Une journée pour bien vieillir

"Rester actif et en bonne santé, tout en étant utile à la société, est l'enjeu du bien-vieillir aujourd'hui ! L'allongement de la durée de vie est un défi à relever collectivement" a déclaré Carole Raynaud, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale en charge de l'Action Sociale, lors de l'inauguration, **MARDI 19 MAI** au Moulin des Evêques, de la journée "Pilot'âge".



Un rendez-vous d'information et de prévention destiné aux seniors. "L'engagement social permet de bien vivre sa vieillesse. Le service Âge d'Or d'Agde compte aujourd'hui plus de 80 bénévoles. Un système de co-voiturage, géré et généré par les retraités eux-mêmes, est en train d'être mis en place par la Ville. Nous travaillons aussi sur le parrainage intergénérationnel qui permettrait à des jeunes de profiter de l'expérience d'un ancien."

Au travers de tests, de quiz et d'ateliers ludiques organisés par le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Le Fanal, et la Ville d'Agde, les seniors ont pu en tant qu'acteurs échanger avec des professionnels : sur l'accès aux soins et aux droits par le biais d'un jeu de l'oie géant, sur la nutrition au "p'tit resto santé", sur la prévention et la santé avec un loto des savoirs... Un coin zen avait même été installé afin d'"aider les aidants" à souffler et trouver un moment pour décompresser. Les seniors ont pu également profiter d'une séance d'activité physique avec Hérault Sports destinée à tester leur équilibre, mais aussi découvrir la présentation d'un "logement idéal" avec des aménagements adaptés. Enfin, un audit de conduite avec un moniteur d'auto-école a été l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitaient de faire un point sur leur conduite, afin de pouvoir se déplacer en voiture le plus longtemps possible et en toute sécurité. Une évaluation d'une vingtaine de minutes leur était même proposée dans un véhicule auto-école avec mise en situation sur la route...



A noter : la participation particulièrement appréciée de deux classes du Lycée Loubatières pour l'accueil et l'accompagnement des seniors tout au long de cette journée.



Le renouveau de la Villa Laurens...

Inauguration de la commande publique d'art contemporain //

Vendredi 3 juillet sur Belle Isle, un peu plus d'un siècle après sa création, le salon de musique de la Villa Laurens enfin réhabilité a été présenté au public, venu nombreux découvrir l'aboutissement de plusieurs années de restauration.

Une restauration marquée par la présentation de la commande publique d'art contemporain signée par le duo d'artistes Ida Tursic et Wilfried Mille.

Que ce soit du côté des représentants de la Ville d'Agde, de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de la Région ou de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon, tous ont été unanimes pour saluer la qualité du travail réalisé et la réussite du projet, qui marque une première étape importante dans la restauration de ce joyau Art nouveau.



Ce qu'ils en disent...

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde,
Président de la CAHM
"UN INVESTISSEMENT
DE 1,9 MILLION D'EUROS"

"Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires dans cette magnifique aventure que nous propose la Villa Laurens, à commencer par la DRAC et ses équipes, qui ont travaillé remarquablement bien aux côtés de celles de la CAHM. Vous avez d'ailleurs publié un ouvrage sur la Villa Laurens, qui montre tout l'intérêt que l'État et sa Direction Culturelle porte à cet édifice. Je voudrais aussi remercier les artistes Ida Tursic et Wilfried Mille, qui ont sublimé avec leurs œuvres contemporaines ce salon de musique. Au-delà de leur travail, c'est l'ensemble du salon qui a été restauré : les peintures du plafond, mais aussi les boiseries et les vitraux. Le résultat, vous le verrez, est exceptionnel. Chaque année, l'Agglomération, avec le concours de l'État, de la Région et du Département, avance dans la restauration de cet édifice puisque ce sont 60 % de subventions, dont 40 % de la DRAC, qui nous permettent de réaliser ces travaux colossaux. 1,9 million d'euros a déjà été investi dans ce salon de musique auquel les Agathois sont très attachés".

Yann Llopis
Maire de Montagnac,
Vice-Président de la CAHM
délégué à la Culture
"AUJOURD'HUI EST LANCÉE
LA RÉSURRECTION DE BELLE-ISLE"

"Aujourd'hui est lancée la résurrection de Belle Isle ; le salon de musique ouvre ses portes. Un siècle après Emmanuel Laurens, vous allez enfin revivre, l'espace d'un instant, cette émotion première, cet esprit jamais trahi dans cette magnifique mais patiente restauration. Un siècle après Emmanuel Laurens, alors que vous mettez vos pas dans les siens, s'ouvriront les mémoires enfouies de la Villa".

Christine Antoine
Adjointe au Maire d'Agde,
Vice-Présidente de la CAHM
en charge du Patrimoine
"UN BEL HOMMAGE
CONTEMPORAIN
À LA VILLA LAURENS"

"Pour ce programme décoratif, Ida Tursic et Wilfried Mille s'appuient sur l'image clé du film "Blow Up" de Michelangelo Antonioni, pour recréer un paysage à 360° qui comprend 11 panneaux de bois peint et sérigraphié, sur lesquels, en filigrane, motifs floraux et motifs picturaux révéleront ou cacheront des images du XX^{ème} siècle. Ils y ont vu une possibilité de créer un dialogue avec les aspirations d'une époque, la réalité d'un lieu qui, un siècle plus tard, acquiert une nouvelle beauté héritée à la fois d'Emmanuel Laurens, de l'histoire de France et des avant-gardes européennes des années 1900. Grâce à cette admirable réalisation, vous redonnez un nouveau souffle hautement décoratif à ce salon de musique. C'est un bel hommage contemporain à l'esthétique Art nouveau de la Villa Laurens et je vous en remercie".

Bruno Tourre
Directeur Adjoint de la DRAC
Languedoc-Roussillon
"LES ÉLUS ONT OSÉ
UN PARI RÉUSSI"

"Je tiens à remercier les équipes de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ainsi que tous les acteurs et élus, qui ont osé ce pari réussi. Il y a eu en effet une longue réflexion sur le fait de restaurer ou non les peintures, qui étaient fortement dégradées ; un jour peut-être car en matière de patrimoine, rien n'est jamais définitif. Aujourd'hui marque une première étape dans la restauration de la Villa Laurens puisque tout le reste du bâtiment est encore à restaurer. L'Etat sera, via la DRAC, à vos côtés pour poursuivre cette opération".

Frédéric Lopez
Vice-Président de la Commission
Aménagement du Territoire,
au sein du Conseil Régional
"LA RÉGION CONTINUERA
À VOUS AIDER À RÉHABILITER
CE LIEU REMARQUABLE"

"Je remercie toutes les personnes ayant travaillé sur la restauration de la Villa. La Région a d'ores et déjà accompagné plusieurs étapes de sa réhabilitation : l'aménagement des petits appartements par le biais d'une subvention de 44 000 euros et la réhabilitation de la couverture du salon de musique par une subvention de 50 000 euros. Sachez que nous allons continuer à vous aider afin de poursuivre la réhabilitation de ce lieu, l'un des rares exemples régionaux d'Art Nouveau et remarquable notamment par ses décors peints".



Les artistes Wilfried Mille et Ida Tursic

// COMMANDER UNE ŒUVRE CONTEMPORAINE POUR REMPLACER LES TOILES ORIGINALES PLUTÔT QU'ORDONNER UNE RESTAURATION, NOUS SEMBLE ÊTRE UN ACTE FORT, UN INVESTISSEMENT DANS LA DROITE LIGNÉE DES INTENTIONS D'EMMANUEL LAURENS, TOUJOURS AVIDE DE NOUVEAUTÉS //



Couper de ruban pour le Maire Gilles D'Effore, entouré du Député Sébastien Denaja, du représentant de la Région Frédéric Lopez, du Directeur Adjoint de la DRAC Bruno Toure, du Vice-Président de l'Agglomération délégué à la Culture Yann Llopis et de nombreux élus agathois, au premier rang desquels les Adjointes au Patrimoine et à la Culture, Christine Antoine et Yvonne Keller

La genèse du projet...

> Depuis plusieurs années, la Villa Laurens fait l'objet d'un programme de restauration qui s'est porté plus particulièrement sur le salon de musique. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec la Ville d'Agde, propriétaire du bâtiment classé depuis 1998 au titre des Monuments Historiques, a souhaité faire appel à la commande publique d'une œuvre d'art pour accompagner la restauration. Cette commande marque la volonté des élus de placer la création contemporaine au cœur de la ville d'Agde et de son territoire et portait sur le remplacement des 11 peintures du salon. En effet, sous l'action du temps, ces panneaux de toiles peintes monumentales présentaient un état lacunaire important. S'est alors posée la question de leur remplacement.

La réflexion engagée par l'Agglomération s'est alors portée sur la possibilité de confier à un artiste contemporain la création d'une œuvre pouvant venir s'inscrire dans ces espaces laissés vacants et, sous l'impulsion de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, l'Agglomération a pris contact avec le service des Arts plastiques de la DRAC pour lancer un concours d'art contemporain. Les élus ont eu à s'interroger sur ce qui avait inspiré Emmanuel Laurens pour réaliser la Villa et à comprendre la nature de son

engagement envers les courants artistiques des années 1900. Dans ce contexte, l'intervention d'un artiste contemporain pouvait réinterpréter le rapport entre patrimoine et création contemporaine et être une occasion de renouer aujourd'hui un dialogue entre l'avant-garde et le patrimoine Art nouveau. Suite à un cahier des charges établi par la CAHM à l'attention des artistes, tenant compte des caractéristiques architecturales et décoratives de l'auditorium, un Comité de Pilotage a été constitué, comprenant les acteurs du patrimoine, des Monuments Historiques et des arts plastiques. Un appel public à concurrence a été publié le 29 mai 2013 auquel 35 artistes ou équipes artistiques ont répondu et, selon les critères du Comité de Pilotage, 4 artistes ont été auditionnés le 20 novembre 2013. Ils ont présenté leurs intentions artistiques et la faisabilité technique de leur projet. L'œuvre des artistes Ida Tursic et Wilfried Mille a été retenue. Leur projet, qui s'intitule "Blow Up", comprend 11 panneaux de bois peint et sérigraphié. Ce lieu où tout est histoire et passion, chargé de motifs de couleurs, a amené les deux artistes à opter pour une composition claire et graphique, essentiellement traitée de noir et de blanc sur des panneaux de bois enduits de multiples glacis créant des transparences qui absorbent le regard.

JOURNÉE V.I.F.

Pour vivre en forme, faisons du sport et mangeons bien !

Pour adopter des comportements favorables à une bonne hygiène de vie, la Ville d'Agde a organisé, jeudi 28 mai et pour la deuxième année consécutive sur le parc de Belle Isle, la journée "Vivons en Forme".

Au total, 300 enfants issus des crèches et des écoles primaires de la commune ont couru, pédalé, grimpé, tiré à l'arc, dansé la salsa, combattu sur un tatamis, joué au badminton, au tennis de table et au golf... sous un beau soleil printanier. Les petits Agathois ont pu aussi jardiner, planter des tomates, tester leur odorat et constater l'excès de sucre existant dans les boissons gazeuses, sodas et autres confiseries... Ils ont pu enfin écouter les bons conseils de la diététicienne, qui leur a expliqué qu'une alimentation équilibrée et variée est primordiale, que l'eau est la seule boisson recommandée et qu'il est important de limiter le sucre, le sel et les matières grasses... mais également qu'il ne faut pas oublier que l'alimentation est aussi synonyme de plaisir et de convivialité !



BON À SAVOIR...

C'est grâce aux actions proposées depuis plus de 5 ans, comme "Imagine ta soupe", "Mon sac à goûter", "Un fruit à la récré" ou encore "Les jardins pédagogiques" et la "Journée VIF", que le programme national VIF, auquel la Ville d'Agde a adhéré en 2010, se développe et porte ses fruits auprès des enfants de maternelle et de primaire.



BELLE IDÉE ! Quand les enfants donnent des couleurs à la ville...

28 ENFANTS, âgés de 9 et 10 ans d'une classe de CM1 de l'école Notre-Dame, en compagnie de leur instituteur Jérôme De Barry et avec l'aide d'une artiste peintre, Olga Oli, ont réalisé une superbe fresque murale à l'entrée de la Plage de la Roquille, au Cap d'Agde. "Toutes les entrées de plages se ressemblent, nous voulions en personnaliser une et lui donner des couleurs" ont expliqué les enfants au Maire d'Agde Gilles D'Ettore et à son Adjointe Carole Raynaud. Cinq mois de travail ont été nécessaires, entre les demandes à faire, la réalisation des dessins, puis la mise en œuvre proprement dite en utilisant un quadrillage afin de conserver les proportions. Les élèves de l'école Notre-Dame ont pour finir signé leur œuvre en apposant chacun à leur tour leur main puis leur prénom sur le mur.



Vous pouvez découvrir la réalisation en détails de cette fresque sur la [vidéo](#) réalisée par le professeur Jérôme De Barry, et disponible sur la [vidéothèque du site de la ville](#) www.ville-agde.fr

[sécurité]

**446
primaires
ont reçu
leur "permis
piéton"
et "permis
vélo"**



C'est une importante opération de prévention routière qui a pris place dans six établissements primaires de la ville entre le 13 mars et le 4 juin derniers : le passage des "permis piéton" et "permis vélo".

Ces journées, organisées par la Police Municipale et la Direction de l'Éducation de la Ville d'Agde, en collaboration avec la Maif et la Prévention Routière, ont vu **446 élèves de CE2 - CM1 et CM2** passer ces épreuves.

Il s'agissait de questionnaires portant sur la typologie des panneaux, le bon état des équipements des vélos, les protections ou plus simplement sur des notions de

sécurité et les comportements à éviter. Afin de marquer ce passage, une cérémonie officielle a été organisée quelques jours après l'examen dans chacune des six écoles concernées : le Littoral, Victor Hugo, Albert Camus, Anatole France, Jules Ferry et Jules Verne.

Devant les élus de la ville au premier rang desquels Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation, et les professeurs des écoles, les agents de la Police Municipale ont remis officiellement leur permis aux enfants. Sur ce dernier est reprise une grande partie des règles de base de la sécurité des piétons qu'ils auront ainsi à cœur de mettre désormais en pratique.

BEAU SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE pour la section des Arts du Cirque



Comme chaque année, la section des Arts du Cirque du SLAM (Sports Loisirs Artistique Municipal) a proposé, les 5 et 6 juin, à l'espace Carayon, son spectacle de fin d'année. Deux jours pour présenter aux parents et aux aficionados les progrès des enfants en matière de jonglerie, d'équilibre ou d'acrobaties voire, pour les plus jeunes, de coordination. L'occasion pour Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports, de présenter les deux animatrices, Perrine Gaillard et Rachel Auriol, qui officient avec sérieux auprès des enfants, veillant avec une attention particulière à leur sécurité sans oublier l'aspect ludique de la discipline. Ce que les spectateurs ont pu voir lors des évolutions terrestres ou aériennes proposées par les enfants âgés de 3 à 14 ans. Le travail qu'ils ont réalisé a montré une parfaite maîtrise de soi et une totale décontraction, preuve de la bonne ambiance qu'ont su insuffler Perrine et Rachel. Chaque soirée s'est terminée autour d'un pique-nique géant préparé par tous les parents.



40 ans pour le ROA !

SAMEDI 2 MAI, la grande famille du rugby s'est retrouvée au complexe sportif Michel Millet pour fêter le quarantième anniversaire du Rugby Olympique Agathois. A cette occasion, jeunes et moins jeunes, joueurs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles ont partagé, en compagnie du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de son Adjoint aux Sports Robert Craba, un moment de convivialité et beaucoup... beaucoup de souvenirs...

Un sacré parcours en effet car, depuis sa création dans les années 70, le club sera passé de Fédérale 1 à troisième club de rugby du département de l'Hérault, derrière Montpellier et Béziers. 2001 et 2011 ont même été

des années particulièrement glorieuses pour les juniors qui ont décroché le titre prestigieux de Champions de France. On se rappelle également des joueurs célèbres qui sont passés par ce club comme Yannick Nyanga, Julien Jane, l'international Kevin Gimeno, Didier Saignes ou encore Nicolas Catanzano, au club 14.

Le Maire Gilles D'Ettore, son Adjoint aux Sports Robert Craba, ainsi que Jordan Dartier, Maire de Vias, n'ont pas manqué de saluer le Président du ROA, Thierry Dominguez, ainsi que l'ensemble des bénévoles, dirigeants, partenaires et joueurs pour leur dynamisme et leurs résultats.

Les P'tits Corsaires sur les stades agathois

Rendez-vous toujours très attendu, le "Tournoi des P'tits Corsaires", concocté par les encadrants du Rugby Olympique Agathois, a réuni cette année sur les terrains agathois une quinzaine de clubs venus d'Aix-en-Provence, Oloron, Châteaurenard, Montaudran, Montauban, Montpellier, Annonay, Les Pennes Mirabeau, Le Teil et bien sûr Agde.

Les enfants, âgés de 5 à 14 ans, s'affrontent par catégories d'âges dans des matches d'environ 8 mn. Près de 300 rencontres ont ainsi été disputées cette année par les 1 009 participants sur les 4 terrains des stades Millet et Rivalta. Le nombre croissant des joueurs présents montre bien l'importance régionale que prend ce tournoi qui, au-delà du rugby, évoque les questions d'éducation et de respect de l'adversaire. Pour preuve, la longue haie d'honneur que les enfants ont formée pour accompagner, sous les applaudissements, un blessé évacué par l'équipe de secours.

Au final, Agde a su tirer son épingle du jeu, en se classant 2^{ème} au général et en remportant le challenge de l'offensive avec un total de 78 essais, ainsi que le tournoi "U10/2006". Au-delà de ces résultats, ce qui restera à coup sûr dans les mémoires de nos "P'tits Corsaires", c'est le souvenir d'une belle journée de convivialité, de respect des autres et d'amitié...





TOURNOI "LA CLÉ"

Les "Corsaires" ont du cœur

SAMEDI 20 JUIN s'est tenue sur le complexe sportif Michel Millet la 4^{ème} édition du tournoi "La Clé", organisée par les Corsaires du ROA. Une journée de solidarité, entièrement dédiée à des associations qui, dans leur quotidien, viennent en aide aux enfants atteints de cancers et de leucémies. Football, basket, judo, bridge, tir à l'arc, boxe, karaté, taekwondo, pétanque... et bien entendu rugby, de nombreux clubs sportifs se mobilisent pour cette journée qui permet de récolter des fonds et améliorer la vie des enfants qui se battent contre la maladie. "Du service oncologie du professeur Sirven, à l'Hôpital Arnaud de Villeneuve, à la Maison des Parents qui jouxte l'hôpital, je peux vous dire que cet argent est très bien utilisé. Parole de Corsaires !" confirme Claude Clavel. Il n'y a qu'à voir les chiffres pour s'en convaincre !

LES RÉSULTATS

Après avoir récolté la très belle somme de 26 500 euros en trois ans, ce sont 5 500 euros qui sont venus grossir la cagnotte en 2015, soit au total 32 000 euros sur les 4 années d'existence de la manifestation. Cet argent est destiné à améliorer le quotidien des familles, en permettant le financement d'animations ludiques pour les enfants, ainsi que l'achat d'appareils de la vie courante pour la Maison des Parents, comme de l'électroménager par exemple.

Côté résultats

Au classement général, c'est Oloron qui a soulevé le bouclier des corsaires avec 60 points, juste devant Agde (51 points). La récompense du Fair-Play est revenue à Aix-en-Provence tandis que Montaudran gagne deux récompenses : celle du tournoi "U10/2005" et celle du Challenge de la Participation. Les Pennes Mirabeau s'honorent de la victoire du tournoi "U8/2007", Annonay, du "U12/2003", Montpellier du "U12/2004" et Châteaurenard du "U14" (le U correspond à la tranche d'âge).





500 participants pour la 23^{ème} édition de "Pentecôteaucap"

Course traditionnelle s'il en est, Pentecôteaucap a poursuivi en 2015 avec succès sa modernisation. L'organisation concoctée par l'Athlétique Club des Pays d'Agde a ainsi "pucé" tous les participants, un dispositif électronique qui a permis une précision et une immédiateté incomparables dans la réception des résultats. Au total, ce sont 500 participants, venus de toute la France, qui se sont élancés en ce **24 MAI** de la ligne de départ, située en bordure de l'esplanade Pierre Racine. En préalable, un hommage appuyé a été rendu par l'ensemble des coureurs à Vincent Diaz, pilier de l'ACPA. Le parcours, comme à l'habitude, comportait des difficultés avec des montées mais aussi des descentes qui font tout l'intérêt de cette course à pied de 16 kilomètres, course qui traverse de nombreux quartiers du Cap d'Agde avec, cette année, une petite incursion au Village Naturiste. Parmi les passages difficiles, les champs de Maraval... Parmi les "classiques", l'arrivée sur le Centre-Port du Cap ou encore les relais qui permettent à chacun de ne faire que la moitié du parcours. Un idée qui rend cette course accessible au plus grand nombre. À l'heure de l'arrivée, c'est Fabrice-Roger Eurad qui a franchi le premier la ligne en 51'48'', suivi de Guillaume Canovas en 52'51'' et de Anthony Parrico, en 55'08''. En ce qui concerne les relais, c'est le tandem Ducamp-Rivet qui l'a emporté en 57'05''. La première féminine, Marie-Danièle Morin, a fait le joli temps de 01h10'27'' et, parce qu'elle était également la première à passer la barrière du Village Naturiste, l'association des commerçants du village lui a offert un vélo ! C'est Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports, qui lui a remis son trophée, l'occasion pour l'élue agathois de saluer "la bonne tenue de cette 23^{ème} édition, l'excellence de l'organisation et la magnifique implication des bénévoles". La dernière participante, Sylvie Marcinak a terminé, escortée par les commissaires de course et précédée par la Police Municipale, qui l'ont tous soutenue jusqu'à son arrivée, au terme de 2h06'39'' de course. Un beau geste de soutien envers celle pour qui l'essentiel était de participer...



Un 10^{ème} Raid de l'Archipel plein de surprises !



Près de 100 équipes ont pris, **DIMANCHE 3 MAI**, le départ du Raid de l'Archipel, une course devenue incontournable au fil des ans dans notre cité et qui fêtait cette année ses 10 ans.

Tout a débuté à la Tamarissière par une course à pied qui a mené nos courageux participants dans les eaux des Verdisses et de l'Hérault sur une distance de 5 km. Un sacré démarrage et déjà une bonne dose d'adrénaline surtout lorsqu'il a fallu passer sous le petit pont, replié dans le canoë et dans l'obscurité ! S'en est suivie une nouvelle course à pied cette fois dans la ville afin de rejoindre les VTT et de partir pour 4,5 km à fond, au cœur du Mont Saint-Loup, où un trail pleine nature attendait les participants. C'est d'ailleurs ce qui fait le succès du raid depuis son origine : la diversité des paysages agathois empruntés durant la compétition, entre plage, fleuve, ville, garrigue et collines.

Une nouveauté cette année, appréciée par beaucoup (mais un peu moins par ceux ayant eu des pénalités) : le tir sportif, qui s'est déroulé aux Arènes d'où partait ensuite une course d'orientation semi-urbaine. Une chance pour ceux qui étaient moins à l'aise avec le VTT ou le canoë d'espérer se rattraper !

La compétition s'est clôturée par 8 km de VTT, l'occasion d'emprunter la promenade Dr Guy Tourreau avant de revenir au Palais des Sports pour l'arrivée.

La remise des prix s'est tenue en présence de l'Adjoint aux Sports Robert Craba, qui a encouragé tous les participants sur les différentes étapes de la course, et des Conseillers Municipaux Christian Théron, délégué à la Pêche et aux Transports, Mary-Hélène Mattia, déléguée à l'Insertion professionnelle, et Christiane Mothes déléguée au Commerce.

Une organisation sans faille aux dires des participants, qui a reçu les félicitations de l'Adjoint aux Sports Robert Craba, lequel a chaleureusement félicité "les agents de la Direction des Sports qui travaillent avec toujours autant de plaisir sur cet événement, ainsi que l'équipe de Agde Raid Aventure et tous les services annexes qui font également un travail remarquable".

LES RÉSULTATS PAR CATÉGORIES

FÉMININES

- 1^{ères} en 3h53'17" : LES TRAITRESSES
Fanny Lacroix et Delphine Roque
- 2^{èmes} en 4h05'34" : G TRO MANG
Marion Cebe et Chloé Boine
- 3^{èmes} en 4h08'27" : ALOHA TEAM
Nathalie Carreira et Séverine Durin

ÉQUIPES MIXTES

- 1^{ers} en 3h12'30" : HAUT LANGUEDOC
AVENTURE
Mélisande Muller et Mickael Serrano
- 2^{èmes} en 3h16'44" : MUC O MIXTE
Sylvie et Roger Zanfini
- 3^{èmes} en 3h18'13" : LES COUZ'S
Aurélié Guerrero et Ludovic Chavanon

HOMMES

- 1^{ers} en 2h43'06" : VAUCLUSE AVENTURE 2
Jean-Michel Cateau et Pascal Reymond
- 2^{èmes} en 2h43'34" : TOM ANTO
Anthony Diaz et Tom Lucas
- 3^{èmes} en 2h44'48" : SPORT CAUSSE
AVENTURE OT
Jérémy Granier et Jonathan Lafon

COMMÉMORATION

La Légion d'Honneur à Paul Alric à l'occasion du 71^{ème} anniversaire du Débarquement en Provence



////////////////////////////////////

C'est un double événement
qui a eu lieu
en ce samedi 15 août
en haut de la Grande
Conque, face au mémorial
du Débarquement
en Provence.
En effet, la cérémonie
commémorative
du débarquement
a été suivie de la remise
de la Légion d'Honneur
à Paul Alric, Président
de l'Union Nationale
des Combattants
- section Agde.

////////////////////////////////////





La cérémonie a commencé par un défilé de véhicules historiques, au sein duquel avait pris place le Maire Gilles D'Ettore. Des véhicules qui ont ensuite été exposés et qui ont fait le bonheur des petits et des grands. Après la traditionnelle Marseillaise et les dépôts de gerbes, c'est tout d'abord Paul Alric qui a pris la parole, devant une assemblée nombreuse, dont le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, Robert Craba, Adjoint délégué aux Associations Patriotiques, plusieurs membres du Conseil Municipal, les représentants des autorités civiles et militaires, ainsi que les porte-drapeaux. Paul Alric a ensuite donné le récit des événements qui se sont déroulés durant ce débarquement de Provence, avant que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore ne prenne la parole.

Puis ce fut un instant rempli d'émotion auquel a assisté la nombreuse assemblée : la remise de la Légion d'Honneur à Paul Alric, afin de saluer son engagement et sa détermination durant la Seconde Guerre Mondiale. Un moment fort qui restera gravé dans les mémoires agathoises. La cérémonie s'est conclue par le Chant des Africains, entonné en chœur par l'assistance.



DISCOURS DU MAIRE D'AGDE GILLES D'ETTORE

À l'aube du 15 août 1944, était enclenchée l'opération Dragoon destinée à libérer le Sud de la France de l'Occupation Nazie, à reconquérir les ports stratégiques de Toulon et de Marseille, et surtout à opérer la jonction avec les forces débarquées deux mois plus tôt en

Normandie, et qui s'apprêtent à rentrer dans Paris. Avec le débarquement en Provence, c'est la bataille décisive qui s'enclenche, celle qui conduira les troupes de la 1^{ère} Armée du Général de Lattre de Tassigny et ses 250 000 combattants jusqu'en Allemagne et jusqu'à la capitulation de celle-ci. La Première Armée, encore appelée Armée B au moment du débarquement, était composée pour l'essentiel de Français d'Afrique du Nord qui, indépendamment de leurs appartenances ethniques ou religieuses, combattirent ensemble dans la fraternité, unis par un même amour de la patrie. Beaucoup d'entre eux découvrirent à cette occasion la terre de France à laquelle ils se sentaient liés depuis toujours par l'esprit, la culture et le sentiment d'appartenance à une civilisation de liberté, de paix et de tolérance. Beaucoup d'entre eux devaient y laisser la vie, ayant poussé leur engagement patriotique jusqu'au sacrifice de leur propre existence.

Parmi ces hommes et ces femmes de courage et de conviction, il y avait un grand nombre de Pieds Noirs, dont la mobilisation contribua fortement à la réussite de l'opération et surtout, à renforcer le rôle de nos armées dans la victoire finale des forces alliées. Le débarquement en Provence, pour être un succès, nécessita aussi l'engagement des forces françaises de l'intérieur. Ce fut notamment le cas sur notre littoral et son arrière pays, où les maquis furent actifs et apportèrent une contribution essentielle à la reconquête du territoire national. Notre ville d'Agde a vécu douloureusement cette période tragique, qui ne s'acheva pas le 19 août 1944 avec le départ définitif des Allemands, puisque de jeunes Agathois, auxquels notre cité est à jamais reconnaissante, sont morts au combat dans les jours et les semaines qui suivirent. Qu'ils sachent en ce jour de commémoration que nos pensées les accompagnent et c'est toujours avec une profonde émotion que nous prononçons les noms de Claude Vigné, Alexandre Dreuille, Louis Bages, André Veygalier, André Chassefière, Jean Roger ou encore Daniel Richaud, liste non exhaustive de ceux de nos compatriotes agathois qui sacrifièrent leur vie pour notre liberté.

C'est sans nul doute vers eux, et vers tous ceux qui l'ont accompagné tout au long des combats auxquels il a participé, qu'iront les pensées de Paul Alric quand il lui sera remis, dans un instant, la Légion d'Honneur. Je veux rappeler ici l'engagement héroïque du Maréchal des Logis Alric, qui débarqua à Saint-Raphaël le 21 septembre 1944, puis participa à la libération du pays avec ceux de son régiment de cuirassiers, avant d'être blessé accidentellement en Franche-Comté. Ce qui ne constitua pour lui qu'un empêchement momentané puisque, rétabli, il rejoignit ses camarades en Alsace et participa à l'invasion de l'Allemagne, qui devait aboutir à la capitulation des Nazis.

Paul Alric, je veux vous redire ici, au nom de tous les Agathois, la reconnaissance de nos compatriotes pour ce que vous avez accompli avec vos frères d'armes au service de la France et des valeurs qu'elle incarne. Votre courage et votre abnégation forcent l'admiration de tous et il est bon que notre jeunesse puisse s'inspirer d'exemple comme le vôtre, vous qui avez appartenu à une génération dont le sens du devoir et du sacrifice ont été l'honneur de la France.

C'est avec à l'esprit le souvenir de ce que vous avez accompli, que nous nous tournons vers l'avenir, fort de ce sentiment d'appartenance à un grand peuple qui, en toutes circonstances, finit toujours par se montrer à la hauteur de son destin. Vive la République. Vive la France.



AGDE

saison culturelle
2015-2016

Tarifs

	Abonnement		Billetterie	
	catégorie 1	catégorie 2	catégorie 1	catégorie 2
Tarif A	24	20	30	25
Tarif B	22	18	27	22
Tarif C	10		12	
Tarif D	4		6	

- **tarif A** : plein tarif
- **tarif B** : carte Mirabelle, comité d'entreprise
- **tarif C** : jeune jusqu'à 20 ans, étudiant, demandeur d'emploi, handicapé, intermittent du spectacle
- **tarif D** : enfant jusqu'à 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA socle

Une saison 100 % théâtrale

**10 rendez-vous
à ne pas manquer
jusqu'au 21 avril 2016**



Après une saison 2014-2015 qui s'est achevée le 9 avril sur le drôlissime "Joyeuses Pâques", porté par le couple à la ville comme à la scène Roland Giraud-Maaike Jansen, c'est une saison culturelle 100 % théâtrale qui s'est ouverte le 14 octobre dernier au Palais des Congrès.

Une saison riche et intense en émotions, avec des sujets forts comme la Seconde Guerre Mondiale et le Nazisme, mais aussi drôles à l'image de la pièce de Mathilda May. Une saison qui a été préparée pour la dernière fois par la directrice du service Culturel, Danielle Laucou, et qui sera l'occasion d'admirer sur les planches agathoises de grands comédiens, comme Michel Bouquet, Myriam Boyer, Catherine Hiegel et Cristiana Reali, ou encore Daniel Russo, Anne Jacquemin, José Paul et Carole Bouquet.



Abonnements

dès 3 spectacles proposés durant la Saison

Billetterie

Location au guichet de la Direction
de la Culture, en Maison du Cœur de Ville

Tél. : 04 67 94 65 80

site internet : www.saison-culturelle.fr



mercredi 14 octobre • 21h00

"À tort et à raison"

Standing ovation pour l'ouverture de la Saison !

C'est devant une belle salle que s'est joué mercredi 14 octobre le premier spectacle de la Saison Culturelle 2015-2016, "A tort ou à raison", pièce de théâtre palpitante signée Ronald Harwood. Au sein d'un magnifique décor des années 40, durant presque deux heures, cinq comédiens fabuleux, parmi lesquels le grand Michel Bouquet, ont interprété ce texte mis en scène par Georges Werler. Par son jeu d'acteur, Michel Bouquet apporte toute sa puissance au personnage qu'il incarne, le célèbre chef d'orchestre Furtwängler, accusé à tort (ou à raison) de complicité avec le régime nazi. Face à lui, Steve Arnold, incarné par Francis Lombrail, est un commandant de l'armée américaine pragmatique et bien décidé à prouver sa culpabilité. L'affrontement entre les deux hommes est féroce et poignant, prenant le spectateur dans l'histoire. Le public agathois n'a pas hésité à se lever pour saluer et applaudir longuement la prestation des comédiens et particulièrement celle de Michel Bouquet qui, à 90 ans, n'a rien perdu de son charisme sur scène.

mardi 10 novembre
• 21h00

"Les Fiançés de Loches"

Adaptation et couplets
Jacques Mougenot

Mise en scène et musique
Hervé Devolder assisté de Karine Falantin

Avec Christine Bonnard, Charlotte Filou, Clara Hesse, Claudine Vincent, Adrien Biry-Vicente, Arnaud Denissel, Fabrice Fara, Patrice Latronche, Franck Vincent. Thierry Boulanger ou Daniel Glet, piano, Benoît Dunoyer de Segonzac, contrebasse et Marianne Devos, violon

Production
Tournées du Théâtre du Palais-Royal



Deux frères et une sœur originaires de Loches, montent à Paris pour trouver un parti. Mais dès leur arrivée, ils confondent l'agence pour l'emploi avec l'agence matrimoniale...

Feydeau orchestre un triple quiproquo en trois actes et trois déclinaisons de la fracture sociale : maîtres-domestiques, parisiens-provinciaux et fous-sains d'esprit. L'adaptation en comédie musicale et l'omniprésence de la musique soulignent les propos et rebondissements et ajoutent à ce divertissement jubilatoire.

TARIFS

Abonnement • 24 euros • 22 euros • 10 euros • 4 euros

Billetterie • 30 euros • 27 euros • 12 euros • 6 euros



jeudi 26 novembre • 21h00

“Improvisible”

Mise en jeu Alain Sachs

Avec Didier Lockwood

Production Polyfolies - AMES - BA Productions

TARIFS

Abonnement • 20 euros • 18 euros • 10 euros • 4 euros

Billetterie • 25 euros • 22 euros • 12 euros • 6 euros

Tout le monde devrait pouvoir connaître la joie incommensurable du geste créatif de l'artiste. Devant cette injustice flagrante, sachant que chacun de nous possède le potentiel nécessaire, Didier Lockwood, l'un des plus grands violonistes de jazz,

invite les spectateurs à plonger au cœur de l'improvisation et de ses mécanismes. Avec lui, chaque concert est différent. Un spectacle original, une soirée hors normes, où le public pénètre les secrets de fabrication de la création.

samedi 16 janvier • 21h00

“Open Space”

Conception et mise en scène Mathilda May

Avec Stéphanie Barreau, Agathe Cemin, Gabriel Dermidjian, Loup-Denis Elion, Gil Galliot, Emmanuel Jeantet, Dédeine Volk-Leonovitch

Production Arts Live Entertainment

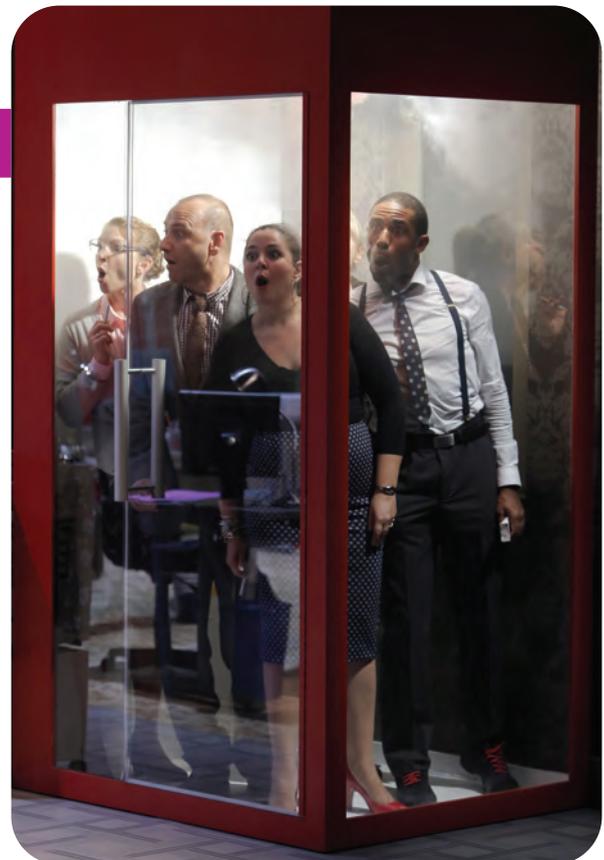
TARIFS

Abonnement • 20 euros • 18 euros • 10 euros • 4 euros

Billetterie • 25 euros • 22 euros • 12 euros • 6 euros

Six employés, trois hommes et trois femmes, de ce qui pourrait être une petite compagnie d'assurance, se supportent et s'insupportent le temps d'une journée.

Tout ce petit monde s'agite dans cet espace de la rentabilité que les patrons nomment open space. Entre la photocopieuse et les pots à stylos, les ordinateurs et les sièges à roulettes, la vie de bureau de ce concentré d'humanité (presque) ordinaire n'a rien d'un long fleuve tranquille. Mathilda May livre une fantaisie délirante sur le monde du travail, une fresque sans paroles, avec ralentis et gros plans. Un conte moderne et drôle, entre Kafka et les Monty Python.





vendredi 29 janvier • 21h00

"Le dîner de cons"

De Francis Veber

Mise en scène Agnès Boury
assistée de Victoire Berger-Perrin

Avec José Paul, Patrick Haudecœur, Grégoire Bonnet,
Patrick Zard', Florence Maury, Anne-Sophie Germanaz,
Stéphane Cottin

Production Pascal Legros Productions

TARIFS

Abonnement • 24 euros • 22 euros • 10 euros • 4 euros
Billetterie • 30 euros • 27 euros • 12 euros • 6 euros

Chaque semaine, Pierre Brochant, grand éditeur parisien, et ses amis, organisent un dîner de cons. Le principe est simple : chaque participant amène un "con". A la fin de la soirée, celui qui a dégoté le plus spectaculaire est déclaré vainqueur. Ce soir, Brochant exulte, il a déniché la perle rare : François Pignon, fonctionnaire au Ministère des Finances et fou de maquettes en allumettes. Mais ce qu'ignore l'éditeur, c'est que Pignon, prêt à tout pour rendre service, est passé maître dans l'art de déclencher des catastrophes ! Un face à face tour à tour féroce, émouvant et drôle, servi par deux comédiens talentueux, Patrick Haudecœur et José Paul, dans une nouvelle mise en scène.



mercredi 10 février • 21h00

"Chère Elena"

Traduction Joëlle et Marc Blondel

Mise en scène Didier Long

Avec Myriam Boyer, Gauthier Battoue, Julien Crampon, François Deblock
ou Alexis Gilot, Jeanne Ruff

Production Théâtre de poche Montparnasse - Scène Indépendante
Contemporaine

TARIFS

Abonnement • 20 euros • 18 euros • 10 euros • 4 euros
Billetterie • 25 euros • 22 euros • 12 euros • 6 euros

À DÉCONSEILLER AUX PLUS JEUNES

Les bras chargés de cadeaux, quatre élèves sonnent à l'improvisiste chez Elena Sergueievna, leur professeur, pour lui souhaiter son anniversaire. Touchée, Elena les invite à entrer. Le piège a fonctionné : peu à peu, le ton change. Les jeunes gens ne sont là que pour récupérer la clé du casier où dorment leurs copies d'examen final pour lequel ils ont été recalés... Dans cette pièce magnifique, magistralement interprétée par Myriam Boyer, Ludmilla Razoumovskaïa pose les questions relatives à l'apprentissage du savoir, à celui de la morale, à l'autorité, à la liberté, à la violence.



jeudi 3 mars • 21h00

"Sans rancune"

De Sam Bobrick et Ron Clark

Adaptation Sébastien Azzopardi- Sacha Danino

Mise en scène Sébastien Azzopardi
assisté d'Emmanuelle Tachoures

Avec Daniel Russo, Anne Jacquemin, Xavier Letourneur, David Talbot, Nassima Benichou, Jessica Borio
(distribution sous réserve)

Production Tournées du Théâtre du Palais-Royal

La vie de Victor Pelletier est une réussite totale. Il possède une multinationale cotée en bourse, un superbe appartement dans les quartiers chics et une très belle femme. Ce soir-là, il est à l'apogée de sa gloire. Il marie sa fille devant un parterre de stars. Mais le monde de Victor s'effondre lorsque sa femme lui annonce qu'elle le quitte pour un smicard qui habite Barbès... Une comédie délirante et salvatrice !

TARIFS

Abonnement

• 24 euros • 22 euros • 10 euros • 4 euros

Billetterie

• 30 euros • 27 euros • 12 euros • 6 euros

jeudi 24 mars
• 21h00

"Marie Tudor"

TARIFS

Abonnement

• 24 euros • 22 euros

• 10 euros • 4 euros

Billetterie

• 30 euros • 27 euros

• 12 euros • 6 euros



De Victor Hugo

Mise en scène Philippe Calvario assisté de Sandra Honoré

Avec Cristiana Reali, Jean-Philippe Ricci, Jean-Claude Jay, Philippe Calvario ou Benjamin Guillet, Régis Laroche ou Pierre-Alain Leleu, Jade Fortineau, Anatole de Bodinat, Stanislas Perrin, Pierre Estorges, Robin Goupil, Valentin Fruitier, Thomas Gendronneau

Production Tournées de la Pépinière - Scène Indépendante Contemporaine

Londres, 1553. Marie Tudor, reine d'Angleterre, a un amant : l'aventurier Fabio Fabiani. Mais celui-ci la trompe avec Jane, elle-même aimée de l'ouvrier Gilbert. En réalité, Fabiani est intéressé par la fortune potentielle de Jane, dont il connaît la haute lignée. Découvrant la trahison de son amant, Marie Tudor soudoie Gilbert, afin qu'il l'aide à déshonorer Fabiani.



"La Mère"

mardi 5 avril • 21h00

De Florian Zeller

Mise en scène Marcial Di Fonzo Bo assisté de Sandra Honoré

Avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Chatelais, Eric Caravaca, Olivia Bonamy

Production Arts Live Entertainements

TARIFS

Abonnement • 24 euros • 22 euros • 10 euros • 4 euros

Billetterie • 30 euros • 27 euros • 12 euros • 6 euros

Comme d'autres, Anne a tout donné pour ses enfants, pour son mari, pour sa maison... Mais les années ont passé, les enfants sont partis, les fils puis la fille, et maintenant, c'est au tour du mari de s'absenter de plus en plus souvent... Mais il suffit que le fils, en pleine rupture sentimentale, revienne passer quelques jours à la maison pour qu'elle se remette à vivre, à respirer, à danser... quitte à oublier, qu'il faudra une deuxième fois le laisser partir et le perdre.

A la création de la pièce en 2010, Catherine Hiegel avait obtenu le Molière de la meilleure comédienne. Entourée d'une nouvelle distribution, elle remonte sur scène pour interpréter ce petit bijou de théâtre.



"Dispersion"

De Harold Pinter - **Texte français** Mona Thomas

Mise en scène Gérard Desarthe assisté de Jacques Connort

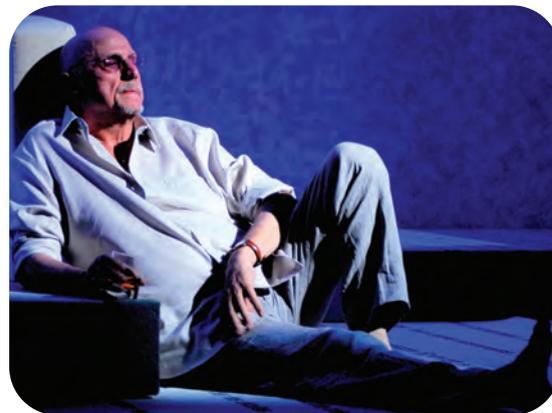
Avec Carole Bouquet et Gérard Desarthe

Production Théâtre de l'œuvre - Théâtre Montansier Versailles - Scène Indépendante Contemporaine

TARIFS

Abonnement • 20 euros • 18 euros • 10 euros • 4 euros - **Billetterie** • 25 euros • 22 euros • 12 euros • 6 euros

jeudi 21 avril • 21h00



Dans le trio classique du drame bourgeois,

il y a la femme, le mari, l'amant. Mais ici, l'amant n'est pas réel : il est un fragment de la mémoire de Rebecca. Vérité, phantasme, traumatisme ? Voilà le puzzle que Devlin, le mari, tente de dé-mêler. Mais comment comprendre une femme dont le présent est hanté par l'Histoire, par le nazisme, par un passé qu'elle n'a ni vécu, ni connu ?

Pour son retour au théâtre, Carole Bouquet, guidée par Gérard Desarthe, pénètre dans le labyrinthe de *Dispersion*, du dramaturge britannique Harold Pinter, Nobel de littérature 2005.



NOUVEAU !

La Maison des Savoirs fait une **rentrée numérique**

Une vraie révolution numérique s'est préparée à la Maison des Savoirs pour la rentrée ! L'évolution des nouvelles pratiques culturelles et l'importance de plus en plus grandissante d'Internet ainsi que des nouvelles technologies obligeant les médiathèques à s'adapter, à se réinventer afin de répondre à leur mission principale : l'accès à la culture et à l'information, la Maison des Savoirs met, depuis le 15 octobre, progressivement à disposition des usagers de nouveaux services numériques. L'enjeu est de créer sa propre identité numérique via son site internet afin de toucher un large public, d'établir un véritable lien entre les collections physiques et numériques et de les valoriser.



Vers le web 3.0

UN NOUVEAU PORTAIL

AVEC DE NOUVELLES POSSIBILITÉS

LUDIQUES ET INTERACTIVES

Le nouveau portail documentaire, consultable sur place ou à distance, accessible sur tous les supports numériques, est une réponse aux pratiques actuelles des usagers.

**Maison des Savoirs
Jules Milhau**
Place du Jeu de Ballon
34 300 Agde
Tél. : 04 67 94 67 00
> Fax : 04 67 94 67 09
maisondessavoirs@ville-agde.fr

**Horaires d'ouverture
de la médiathèque**
• du mardi au samedi,
10h00-18h00
sauf vendredi, 14h00-18h00
• fermée le dimanche, le lundi,
le vendredi matin
et les jours fériés

Cet outil très complet et performant offrira à ses utilisateurs de nombreuses possibilités à savoir :

- **s'informer sur la Maison des Savoirs et ses activités** : horaires, coordonnées, plan d'accès, conditions d'inscription et d'emprunt, services...
- **utiliser un moteur de recherche pertinent et la navigation intuitive du portail pour une recherche performante et rapide** de documents dans le catalogue général des différents fonds de la Maison des Savoirs ou à travers les parcours thématiques proposés par les bibliothécaires.

- **visionner les bandes-annonces des films, découvrir la biographie, la bibliographie et les interviews d'un auteur ainsi que les critiques de ses romans.**

- **lire les actualités, les coups de cœurs, consulter les sélections thématiques, les sitographies et les autres flux RSS régulièrement mis à jour.**

- **partager des avis** sur les documents avec d'autres utilisateurs et internautes.

- **consulter en ligne l'agenda culturel** en cours ou le télécharger.

- **bénéficier de services personnalisés**, en se connectant directement sur le portail de la médiathèque Maison des Savoirs avec les identifiants fournis lors de l'inscription.

Ainsi l'usager pourra gérer son compte lecteur et utiliser directement les services en ligne, à savoir :

- consulter son compte lecteur

- réserver et prolonger l'emprunt de ses documents

- réserver une place à une manifestation culturelle

- créer des play-lists de documents à voir, lire ou emprunter

- participer à la vie de la Maison des Savoirs en donnant son avis sur les documents et en effectuant des suggestions d'achat via le formulaire approprié.

L'ÉLARGISSEMENT DES RESSOURCES NUMÉRIQUES : PRESSE EN LIGNE, VOD, AUTOFORMATION...

Pour compléter la diversité de ses collections physiques, la Maison des Savoirs a souscrit à des abonnements numériques pour :

- **s'autoformer** dans plusieurs domaines comme les langues étrangères, l'informatique, le code de la route.

- **lire** la presse quotidienne, des magazines, des revues en ligne à l'accès gratuit.

- **écouter** des albums musicaux en streaming, web radios et playlist.

- **visionner** en VOD (vidéos à la demande) des concerts, opéras, pièces de théâtre ou autres documentaires, voir ou revoir d'un clic, sur tous les domaines culturels : arts, histoire, société, etc.

Ces ressources numériques sont accessibles via le portail documentaire, grâce aux identifiants donnés aux abonnés lors de leur inscription.

LA LECTURE NUMÉRIQUE AU CŒUR D'UNE NOUVELLE EXPÉRIMENTATION

Le livre numérique est un complément à l'usage du livre papier. Il offre l'accès à distance d'un même titre par plusieurs lecteurs dans un délai défini par la médiathèque. Il s'adapte au lecteur : grossissement des caractères, adaptation de la luminosité, possibilité de prise de notes, dictionnaire, etc.

Depuis septembre 2013, la Maison des Savoirs invite l'usager à participer à cette expérience numérique par le prêt gratuit pour quatre semaines de trois liseuses. Dans sa politique d'innovation, la Maison des Savoirs complète son offre par l'acquisition de nouvelles liseuses dernière génération avec un choix d'ouvrages numériques par thématique.

Le Prêt Numérique en Bibliothèque (PNB) est actuellement en phase expérimentale au niveau national ; seule une vingtaine de médiathèques s'est lancée dans cette aventure en France, en donnant la possibilité à leurs abonnés, via le portail documentaire, d'emprunter des livres numériques (ebook), aux formats EPUB ou PDF, à télécharger sur n'importe quels supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones, liseuses) selon un catalogue spécifique. Cette innovation sera proposée à la Maison des Savoirs dès





- les ordinateurs fixes et les tablettes sont en libre accès, sur inscription sauf les PC portables pour lesquels une demande préalable doit être faite au bureau de renseignements de la bibliothèque adulte contre le dépôt d'une pièce d'identité et de la carte de lecteur.

la rentrée. Chaque prêt numérique sera d'une durée de quatre semaines. Passé ce délai, le fichier s'auto-détruit. Limité à quelques titres de la rentrée littéraire, le catalogue des livres numériques s'étoffera progressivement.

LE WIFI DANS L'ESPACE JEUNESSE PROCHAINEMENT DISPONIBLE GRATUITEMENT

De nouveaux matériels informatiques

- acquisition d'ordinateurs fixes et de PC portables sous Windows 7.
- élargissement du nombre de tablettes pour la consultation in situ ainsi que des liseuses nouvelle génération.
- modalités d'accès :
- l'accès des ordinateurs et des tablettes est gratuit et ouvert à tous, après inscription au bureau de renseignements de la bibliothèque adulte.

De nouveaux espaces

• Un salon numérique

Situé sous les escaliers au cœur de la bibliothèque adulte, cet espace permet de s'installer confortablement pour s'initier à la lecture numérique sur les tablettes mises gratuitement à disposition, ou sur les propres outils nomades (smartphones, tablettes, baladeurs numériques, etc.) du lecteur.

• Des espaces de médiation numérique

Disponibles dans chaque secteur afin de consulter le catalogue et le portail documentaire sur tablette.

• La salle des jeux vidéo réadaptée.



À NOTER

Une rentrée très "geek" !

En ce dernier trimestre 2015, la Maison des Savoirs vous propose, jusqu'au 11 décembre, pas moins de 20 dates sur le thème "Geek ou les cultures de l'imaginaire".

Parmi les rendez-vous à ne pas manquer, après l'**exposition interactive créée par 4 artistes locaux** (Denis Faivre, Rachid Lahssyni, Mohamed Bouziani et Yann Tourreau) et proposée jusqu'au 31 octobre par l'association Mangapolis sur les "Super-Héros",

une **soirée sur la "culture geek"** en compagnie de David Peyron, docteur en sciences de l'information et de la communication et auteur du livre "La culture Geek", et Thierry Crouzet, auteur et "archéo-geek" ainsi qu'il se définit, mais aussi **deux rendez-vous en hommage à l'Agathois de cœur René Borg, père de l'animation en France**, avec une exposition et une soirée thématique à laquelle participeront son fils, Patrick, et Roger Fabry, président de l'association "Les amis de René Borg" ; enfin, une **conférence-atelier autour du "concept de gastronogek"** avec Thierry Villanova, auteur, à l'occasion de la sortie du tome 2 de "Gastronogek : 42 recettes inspirées des cultures de l'imaginaire".

Programme détaillé sur AGDE CULTURE !

Au conseil

Ce qu'il faut retenir des dernières séances



Aménagement durable et Travaux

////////// Gestion de la forêt communale d'Agde //////////

Le conseil Municipal a voté **À L'UNANIMITÉ**, le programme d'aménagement proposé par l'Office National des Forêts (ONF) et qui fixe sur une durée de 15 ans (soit sur la période 2015-2029) les orientations à engager pour concilier accueil du public et pérennité du massif, notamment afin de lutter contre le risque incendie et de garantir le développement des arbres, mais également l'adhésion à la certification PEFC pour cette même forêt et ce pour une durée

de cinq ans.

Toujours dans le programme d'action et de gestion de la forêt, c'est **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (Gérard REY s'abstenant)** que les élus ont par la suite validé l'assiette de coupe de bois de pins d'Alep, de pins Pignons et de Cèdres située sur les parcelles forestières 1 et 2 sises sur le Mont Saint-Loup d'une superficie de 16,85 ha et 18,02 ha.

La coupe sera effectuée sur une surface de 17 ha.

PAEN : convention avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour la **labellisation "Fédération Française de Randonnée Pédestre"** de trois boucles de promenade

Dans le cadre du périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) des Verdisses, l'un des axes de son plan d'action est d'"équiper et rendre attractif le territoire". À cette fin, il est notamment souhaité la création de boucles de randonnée sur ce secteur. Pour cela, un projet de convention entre les communes d'Agde et de Vias et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre a été établi. Les différents objets de cette convention sont de pouvoir proposer aux visiteurs et aux locaux trois sentiers de qualité, d'obtenir la labellisation de ces sentiers, conformément aux critères fixés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, afin de bénéficier de ses supports de communication et de son réseau de diffusion. Un partenariat validé **À L'UNANIMITÉ** tout comme le tracé des boucles de promenade.

Canal du Midi : AVIS SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DES ABORDS DU CANAL

Par courrier du 18 mars 2015, l'État a informé la Ville de la tenue d'une enquête publique et consulté pour avis les communes traversées par le Canal du Midi, sur le projet de "classement au titre des sites des abords du Canal du Midi, de son système alimentaire, du canal de Jonction et du canal de la Robine".

Ce projet de classement, qui affiche pour principal enjeu la préservation de l'alternance et le contraste entre des paysages bâtis et des paysages ruraux dans le respect des proportions actuelles tout le long du Canal, est l'aboutissement d'une longue démarche de reconnaissance de la qualité patrimoniale exceptionnelle que représente le Canal du Midi, inscrit le 7 décembre 1996 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des biens culturels.

Le Conseil Municipal a donné **À L'UNANIMITÉ** un avis favorable à ce projet de classement.



PARKING du Temps Libre : acquisition de trois lots

Ces trois lots, appartenant à la SCI IMAGDE, sont constitués par une place de parking et deux locaux commerciaux d'une surface respective de 23,4 m², libre de toute occupation.

Un accord a été trouvé permettant à la Commune d'acquérir ces lots contre le paiement d'un prix de 75 000 euros.

Cette acquisition constitue une réelle opportunité pour la Ville d'augmenter sa réserve foncière en vue de la mise en œuvre de la requalification profonde de l'Île des Loisirs, élément majeur de l'objectif de valorisation de la station touristique du Cap d'Agde, affiché dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Une question adoptée par les membres du Conseil Municipal

À LA MAJORITÉ (Anne-Marie GARRIGUES, Claude GUILLERET, Henri GRIMAL, Corinne SEIWERT et Fabrice MUR votant contre).

DÉNOMINATION de voie : changement

→ Compte tenu du statut de la voie "rue de Camerone" en impasse, il convient de la renommer : Impasse de Camerone. Un changement adopté **À L'UNANIMITÉ**.

CHEMIN de Janin : cession de parcelle

→ La Ville d'Agde a cédé une parcelle au profit de la SAS SENIOR GROUPE moyennant le paiement d'un prix de 2 100 000 euros net vendeur. Cette société prévoit la réalisation de 68 logements vendus en copropriété, regroupés dans trois corps de bâtiment autour d'un "club house" avec SPA et parking en sous-sol. Cette opération est estimée à 15 000 000 euros et devrait créer 5 emplois directs sur place. Une question approuvée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (Anne-Marie GARRIGUES, Germain CASTEL, Claude GUILLERET, Henri GRIMAL, Corinne SEIWERT et Fabrice MUR s'abstenant).**



Boulevard du Front de Mer

DÉCLASSEMENT ET CESSION D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC

La Commune est propriétaire d'une emprise de 157 m² située sur le domaine public, boulevard du Front de Mer. Elle est actuellement occupée par la société "Le Voilis", qui y a aménagé une terrasse couverte, suivant une convention d'occupation temporaire du domaine public et qui dans le cadre du projet de réaménagement du Front de Mer, sollicite la Commune pour en faire l'acquisition.

La parcelle sollicitée, dépendance du domaine public routier communal, n'a aucune fonction liée à la circulation publique. Elle n'assure ni la circulation des véhicules ou des piétons ni la desserte de propriétés, autre que celle de la société "Le Voilis". Par conséquent, le déclassement peut être envisagé selon les dispositions de l'article L 141-3 du code de la Voirie routière qui dispense d'enquête publique.

Cette cession est consentie moyennant le paiement d'un montant de 62 800 euros (soit 400 euros/m²) au profit de la Commune. C'est **À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (Claude GUILLERET, Henri GRIMAL, Corinne SEIWERT et Fabrice MUR votant contre, Germain CASTEL s'abstenant).**

CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC place Charles Dellon

au profit du Conseil Régional

La Commune est propriétaire, au niveau du domaine public, de la Place Charles Dellon, située boulevard des Hellènes et constituant le parvis du lycée Auguste Loubatières, d'une superficie de 4 000 m² environ. Le lycée, a fait l'objet de la délibération n°29 en date du 28 novembre 2013 relative à sa cession à titre gratuit au profit du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. En complément de cette vente, ce dernier a sollicité la Commune pour acquérir une emprise d'environ 1 024 m² en façade du bâtiment du lycée, afin de clôturer cet espace et améliorer ainsi la sécurité des élèves. Cet aménagement, réalisé en concertation avec les services de la Ville et financé par le Conseil Régional, participera à l'amélioration d'un service public et à l'embellissement de ce quartier.

Approuvée À L'UNANIMITÉ

CONTRAT DE VILLE 2015-2020

Signature de la convention-cadre de préfiguration du contrat

La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine a porté réforme de la Politique de la Ville en redéfinissant à la fois le Contrat de Ville et la géographie prioritaire.

Le Commissariat Général à l'égalité des Territoires (CGET) a défini en juillet 2014 un nouveau périmètre en quartier prioritaire "Politique de la Ville" sur le centre-ville d'Agde. De même, le Contrat Urbain de Cohésion Sociales (CUCS) mis en place pour la période 2007-2014 a été remplacé par ce Nouveau Contrat de Ville pour la période 2015-2020.

Ainsi, afin de contractualiser pour ce Nouveau Contrat de Ville avec l'ensemble des partenaires institutionnels (État, CAHM, CAF, Conseil Départemental, Région) et sans attendre l'écriture définitive du Contrat de Ville, il a été proposé aux élus de signer une convention cadre de préfiguration entre les différents partenaires. La signature du Contrat de Ville est quant à elle prévue dans le courant du dernier trimestre 2015. Le Conseil Municipal a adopté cette question À L'UNANIMITÉ.

Criée aux Poissons des Pays d'Agde

Opération d'habillage de l'espace de visite

Le bâtiment de la Criée aux Poissons des Pays d'Agde, propriété du Conseil Départemental de l'Hérault, vient de faire l'objet d'importants travaux d'extension, de modernisation et de réaménagement permettant notamment la création de chambres froides et de locaux pour les mareyeurs, la réorganisation des flux de bacs ainsi que la création d'un circuit de visite. Il convient, aujourd'hui, de procéder aux travaux d'habillage de cet espace, d'une superficie de 150 m², en procédant notamment à la mise en place de différents mobiliers et matériels, panneaux, éclairage ainsi que la réalisation de différents supports de communication (films, photographies...).

Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 154 245,10 euros HT.

Le Conseil Municipal a décidé **À L'UNANIMITÉ** de donner un avis favorable à la participation financière de la Ville en faveur de cette opération.

Subventions-Financements // // // // //

7 DEMANDES ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

→ Travaux de reconstruction de la berge de Belle Isle

suite aux intempéries des 27 et 28 novembre 2014.
Le montant total est estimé à 135 000 euros HT.

→ Subventions aux associations au titre de l'exercice 2015

(à noter : Robert CRABA, Yves MANGIN, Louis BENTAJOU, Anne-Marie GARRIGUES, Henri GRIMAL et Fabrice MUR n'ont pas pris part à ce vote)

- Culture : 50 850 euros
- Education : 4 100 euros
- Environnement : 25 500 euros
- Festivités, Commerce, Tourisme : 136 700 euros
- Patriotiques : 4 100 euros
- Police et Sécurité : 6 300 euros
- Jeunesse : 78 000 euros
- Sport : 417 720 euros
- COS : 162 219 euros
- Divers : 5 500 euros
- Subventions exceptionnelles : 137 281 euros
- Subventions de fonctionnement

complémentaires aux associations qui bénéficient de la mise à disposition de personnel territorial et qui doivent, comme le prévoit le décret 2008-580 du 18 juin 2008, rembourser la rémunération et les charges correspondantes pour la saison 2014/2015 à la collectivité : 169 845,80 euros.

→ Extension de la Base d'Aviron

afin de pouvoir accueillir l'ensemble des pratiquants dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Le coût estimé des travaux est de 83 000 euros TTC.

→ Restauration et reconversion du Fort de Brescou

Avant toute intervention sur l'édifice et en concertation avec la DRAC, il est nécessaire d'engager une étude d'évaluation et un diagnostic général. Le financement global de ces pré-études partielles est de 62 424 euros TTC.

→ Restauration du bateau bœuf "L'Espérance"

Une convention a été signée entre la Ville d'Agde et le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée définissant les modalités de mise en œuvre du partenariat concernant la restauration de ce bateau bœuf, objet du chantier d'insertion "charpenterie de marine traditionnelle".

Il est nécessaire de trouver des fonds pour cofinancer le transport, l'aménagement du platelage et l'achat des matériaux nécessaires à cette restauration.



- **La taxe sur la consommation finale d'électricité** voit son coefficient multiplicateur unique fixé, à compter du 1^{er} janvier 2016, à 8,50.
Approuvée À LA MAJORITÉ, Anne-Marie GARRIGUES, Henri GRIMAL, Lina TORNARE, Fabrice MUR et Corinne SEIWERT votant contre

- **La taxe sur les activités commerciales non salariées à durée saisonnière** voit son tarif modifié. Cette taxe est due par l'exploitant de l'emplacement ou du véhicule où s'exerce l'activité concernée. A compter du 1^{er} juillet 2015, son tarif sur la commune d'Agde passe à 0,76 euros par mètre carré et par jour. **Approuvée À L'UNANIMITÉ**

→ **Lancement de la phase de projet pour la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration "POSIDONIA"**

afin d'irriguer le golf du Cap d'Agde et certains espaces verts de la commune. Le montant prévisionnel est estimé à 108 000 euros TTC.

→ **Contrat de Ville**

Ce Contrat qui subventionne des associations dont les projets portent sur les thématiques prioritaires identifiées et ce, pour un montant total de 32 000 euros.

Taxes

Adoption de trois questions

- **La taxe de séjour**

a vu ses conditions, dans le cadre de la Loi de Finances 2015, être substantiellement modifiées avec notamment : de nouveaux tarifs planchers et des plafonds des catégories d'hébergement ; la création de nouvelles tranches ; l'application de la taxe de séjour pour les locations effectuées via les opérateurs en ligne ; la modification des exonérations enfin, l'officialisation de la procédure de taxation d'office.

Cette taxe est perçue du 1^{er} mars au 30 novembre de chaque année au réel sur l'ensemble du territoire de la commune d'Agde auprès des personnes hébergées à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées sur le territoire de la commune d'Agde et n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles seraient passibles de la taxe d'habitation.

Approuvée À L'UNANIMITÉ

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ : acquisition ou cession de 40 parcelles ou biens vacants

- **chemin des Blanquettes**, acquisition de 12 parcelles ou emprises à extraire d'une parcelle d'un total de 1 247 m² en vue de son élargissement à 8 m.
- **chemin du Grand Tétras**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle de 276 m² en vue de son élargissement à 8 m.
- **chemins des Camarines et du Père Maurel**, acquisition d'une parcelle de 146 m² pour la jonction entre les chemins.
- **chemin Calme**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle d'environ 62 m² en vue de son élargissement à 8 m.
- **chemins des Dunes, des Camarines et du Camping**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle d'environ 133 m² pour l'élargissement et la jonction des trois chemins.
- **chemin d'Agde au Mont Saint-Loup**, acquisition d'une parcelle de 72 m² en vue de son élargissement.
- **chemin du Grand Quist**, acquisition d'une parcelle de 187 m² dans le cadre de l'alignement du chemin.
- **chemin du Camping**, acquisition de quatre parcelles et d'une emprise de parcelle d'environ 226 m² en vue de son élargissement.
- **Lieu-dit "Petit Pioch"**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle de 40 m² pour la réalisation du chemin qui longe la clôture du Golf et ce, dans le cadre des travaux d'extension du Golf.
- **rue Montée de Joly**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle d'environ 30 m² pour régulariser une situation de fait, étant donné que cette emprise est d'ores et déjà utilisée en tant que trottoir.
- **chemin de la Prunette**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle de 219 m² en vue de son élargissement.
- **chemin des Alouettes**, acquisition d'une emprise de parcelle à extraire d'environ 105 m².
- **impasse Clos beau Soleil**, acquisition d'une parcelle de 20 m² pour procéder à l'intégration dans le domaine public de cette voie privée.
- **Lieu-dit "La Tamarissière"**, acquisition d'une emprise à extraire d'une parcelle d'une surface de 5 418 m² pour un montant de 210 euros et ce, dans le cadre de la mise en valeur de la zone des Verdisses, afin de permettre au public d'y accéder au travers de sentiers balisés et ponctués de panneaux d'information mettant en évidence les qualités du site.
- **rue Charles Gounod**, cession à des particuliers d'une parcelle d'une superficie d'environ 100 m². Ceux-ci étant propriétaires de la parcelle voisine ont contacté la Commune, car, occupant de bonne foi cette parcelle, ils pensaient en être également propriétaires. Ils souhaitent donc régulariser la situation en procédant à son acquisition officielle, ce qui a été acté par la commune pour un montant de 9 000 euros net vendeur.
- **Lieu-dit "Plos"**, cession d'une emprise à extraire d'une parcelle communale, d'une surface de 4 897 m² au profit du Groupement Foncier Agricole de l'Archipel représenté par M. et Mme Sol-Arbieu. Ces derniers souhaitent développer une activité de ferme pédagogique (élevage d'ânes), laquelle s'inscrit dans le projet d'aménagement de la Planèze, tel qu'il est prévu dans le cadre de la révision générale du POS en Plan Local d'Urbanisme. Le montant de la cession s'élève à 29 382 euros net vendeur.
- **8 et 10 rue d'Embonne**, acquisition d'immeubles pour agrandir l'École de Musique. En effet, la Commune est déjà propriétaire de plusieurs lots au sein d'un immeuble rue d'Embonne constituant l'École Barthélémy Rigal. Celle-ci, dont l'activité est grandissante, rencontre aujourd'hui des problèmes d'organisation en raison d'un manque de place évident au sein de ses locaux actuels. Une acquisition pour un coût de 80 000 euros.
- **Lieu-dit "Cres"**, acquisition d'une parcelle de 4 593 m² au prix de 30 000 euros, qui va constituer une réserve foncière pour la Commune.
- **rue du chemin des Dames**, incorporation dans le patrimoine immobilier communal d'un bien vacant.
- **Lancement de deux procédures en vue des la désaffectation et de la cession** d'une partie du chemin rural n°36, dit "de Saint Joseph", et d'une partie du chemin rural de Saint-Martin.
- **Acquisitions de biens vacants et sans maître** : deux parcelles en nature de "Terre", l'une au Lieu-dit "Capiscol Sud" d'une contenance de 1 040 m² et l'autre au chemin de la Causse de 1 518 m² ; une en nature de "Landes" de 605 m² située chemin des Camarines.

Installation // de deux nouveaux élus au sein de l'Assemblée délibérante

SUITE À LA DÉMISSION DE MAGALI MAZAS, Conseillère Municipale, en date du 20 janvier 2014, **ET AU DÉCÈS DE CLAUDE GUILLERET**, Conseiller Municipal, en date du 11 juin 2015, le Conseil a installé deux nouveaux élus, conformément à l'article L. 270 du Code Électoral, prévoyant que "le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste, dont le siège devient vacant pour quelque raison que ce soit".

Ainsi, **Henri GRIMAL et Lina TORNARE**, candidats de la liste "Réussir Agde Ensemble", ont été informés par courrier de leur qualité de Conseillers Municipaux, fonction qu'ils ont acceptée, rejoignant ainsi les rangs de l'assemblée délibérante.

Le Conseil A PRIS ACTE de ces décisions.

Remplacement // d'un représentant des professionnels du tourisme au Comité de Direction de l'Office de Tourisme

Par délibération en date du 20 mai 2014, le Conseil Municipal a désigné les représentants des professionnels du tourisme, devant siéger au Comité de Direction de l'Office de Tourisme. Suite à la démission de Vincent MIRANDE, qui représentait les activités de loisirs, et dont

la candidature avait été proposée par l'Union des Commerçants de l'Île des Loisirs (UCIDL), cette dernière présente, en vue de son remplacement, la candidature de David DESSEIGNET. Une candidature qui a été acceptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil.

Services Eau potable et Assainissement pour 2014

Rapport du Maire sur le prix et la qualité //



C'est **À LA MAJORITÉ** (Corinne SEIWERT, Lina TORNARE et Fabrice MUR votant contre) que le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur ces rapports

Il ressort de ces rapports que le prix de l'eau en 2014 est revenu à :

- 4,02 euros TTC le m³ en période hivernale
- 4,63 euros TTC le m³ en période estivale du 15 juin au 15 septembre.

Dans le domaine de l'eau potable, un plan d'actions destiné à rationaliser les prélèvements sur la ressource a été reconduit :

- Sécurisation de l'alimentation en eau de la commune et recherche permanente de fuite sur les réseaux avec un rendement final de 89,1%.
- Renouvellement de certaines canalisations d'eau potable avec leurs branchements pour un montant supérieur à 600 000 euros HT.
- Optimisation de la Supervision du réseau avec le déploiement de la télérelève, la sectorisation du réseau et la corrélation acoustique.

Dans le domaine de l'assainissement, les informations essentielles sont les suivantes :

- Augmentation du taux de desserte des usagers de 1% grâce au programme d'extension de réseau.
- Baisse de la participation de l'État sur le financement du service.
- 19.7% des réseaux ont fait l'objet d'un curage préventif.
- Investissement réalisé sur les réseaux d'assainissement et sur la station d'épuration supérieur à 400 000 euros HT.
- 100% de conformité de rejet sur la station d'épuration
- Contrôle des eaux de baignade avec 17 campagnes réalisées durant la saison estivale 2014 et révélant une eau d'excellente qualité pour l'ensemble des plages d'Agde.

Administration générale et marchés

Renouvellement pour 2014-2017 du Contrat Enfance Jeunesse

La Ville d'Agde a signé avec la CAF de Béziers en 1989, son premier Contrat Enfance, puis son premier Contrat Temps Libre en 1998. Renouvelés régulièrement, ces deux contrats ont fusionné en "Contrat Enfance Jeunesse", qui contribue aux financements d'activités en dehors du temps scolaire mises en place pour les 0-4 ans (volet Enfance) et pour les 5-17 ans (volet Jeunesse). Arrivé à échéance, il est une seconde fois renouvelé pour la période 2014-2017 et intègre une action nouvelle, la création d'un accueil de loisirs de jeunes sur l'Espace Jeune Agathois.
Approuvé À L'UNANIMITÉ

Adhésion à l'association "SAS emploi formation"

C'est **À L'UNANIMITÉ** que l'Assemblée a accepté d'adhérer à l'association "SAS emploi formation" dont le projet est la mise en place d'un groupement d'employeurs dans les métiers et activités de l'environnement et du Développement Durable. Objectif : offrir un emploi pérenne à temps complet (Contrat à Durée Indéterminée) à un salarié qui réalisera plusieurs missions auprès de différentes structures (collectivités et entreprises privées). Ce projet favorise l'intégration, la fidélisation, la formation et l'implication du salarié dans les différentes structures, puisqu'il a la garantie d'avoir une continuité d'emploi.

..... Demande de dénomination "Station classée de tourisme"

////////////////////////////////////

La Ville d'Agde a décidé de solliciter la dénomination "Station classée de tourisme". Ce classement est un label d'excellence qui valorise les services proposés par la commune aux touristes. Délivré par décret du Ministère du Tourisme pour une durée de 12 ans, il permet également un surclassement démographique et la perception de recettes supplémentaires. Dans le cadre de la constitution du dossier, la commune doit attester qu'elle n'a pas commis d'infraction aux législations et réglementations sanitaires durant les trois dernières années.

Une délibération approuvée **À L'UNANIMITÉ**

.....



Mutualisation

Ville d'Agde-CCAS

Ville d'Agde-CAHM

Mutualisation de la gestion des ressources humaines au CCAS

afin d'optimiser la gestion et d'améliorer les prestations rendues au public. Elle débute avec la suppression de deux postes jusqu'alors affectés au service des ressources humaines et avec une convention de participation du CCAS au fonctionnement du service de médecine professionnelle mutualisé avec la Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Une convention entre ces deux structures est nécessaire afin de préciser les conditions et modalités des concours et moyens apportés respectivement par la Ville d'Agde et le CCAS pour le fonctionnement de la fonction "ressources humaines".

Mise à disposition de deux cadres de la Ville d'Agde auprès de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Compte tenu du caractère expérimental de cette démarche, qui a pour but de démontrer les avantages de cette mutualisation de moyens, et de sa limitation au territoire agathois dans un premier temps, ces mises à disposition ne donneront pas lieu à remboursement, comme nous y autorise l'article 61-1-II de la loi du 26 janvier 1984 sus-citée.

Deux questions adoptées À L'UNANIMITÉ

Du côté

DES CHANTIERS //////////////////////////////////////

CHANTIERS D'INSERTION

Dans le cadre de sa compétence Insertion Professionnelle et grâce au service intercommunal du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Hérault Méditerranée (PLIE), la CAHM s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche d'insertion et développe des chantiers pour faciliter le retour à l'activité professionnelle de personnes qui sont en recherche d'emploi. La Ville d'Agde est bien évidemment partie prenante de ce dispositif d'insertion qui alterne formation, travail et accompagnement individuel et souhaite vivement continuer dans cette voie.

Le Conseil Municipal a voté **À L'UNANIMITÉ** deux questions concernant les chantiers d'insertions : l'un axé sur la "Valorisation du patrimoine bâti" (les travaux porteront sur la réfection des murs de la sacristie, du plancher de l'orgue et des façades extérieures de l'Église Saint-Sever ainsi que la peinture des loges des arènes du Cap d'Agde), l'autre axé sur la "Valorisation du patrimoine naturel" (avec le remplacement ou la pose de ganivelles sur le cordon dunaire de la Tamarissière, le nettoyage, le débroussaillage et l'aménagement de boucles de promenade au travers des Verdisses).

CHANTIER DE FORMATION

CAP "étancheur du bâtiment et des travaux publics" en partenariat avec l'association O.E.R.A.

L'association O.R.E.A. est un centre de formation qui met en œuvre, dans le cadre du Programme Régional Qualifiant, une formation "CAP étancheur du bâtiment et des travaux publics" financée par la Région Languedoc-Roussillon sur la commune d'Agde.

Pour la troisième année consécutive, cette association a sollicité la Ville dans le cadre de sa recherche de plateaux techniques, supports pour l'organisation de cette formation. Il est prévu 10 bénéficiaires, stagiaires de la formation continue, sur la période du 9 septembre 2015 au 22 juin 2016. La présence sur le chantier représente environ 60 % du temps par session de 5 semaines.

La Ville d'Agde mettra à disposition des sites afin de réaliser les travaux suivants : l'étanchéité des sanitaires de la Roquille et selon l'avancée des travaux, l'étanchéité d'autres sites et apportera son soutien logistique en fournissant les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de ces chantiers pour un montant de 11 000 euros.

C'est **À LA MAJORITÉ (Henri GRIMAL votant contre)** que cette question a été adoptée.



RENOUVELLEMENT

de l'adhésion au programme VIF

En septembre 2010, la Ville d'Agde a adhéré au projet national de lutte contre l'obésité infantile, VIF (Vivons en Forme) pour une durée de 5 ans.

À ce titre, elle s'engage à mener des actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à promouvoir le plaisir de bouger. De nombreuses animations ont été menées avec succès et un dispositif de prise en charge a vu le jour, faisant baisser le taux d'enfants en surpoids de 23,6 % en 2011 à 15,6 % en 2015.

La Ville d'Agde souhaite se réengager dans ce programme de santé publique pour une durée de 5 ans, et pour un coût annuel de 3 000 euros.

Une action approuvée
À L'UNANIMITÉ.



tribunes libres

Les incohérences coupables de l'opposition

L'opposition n'a toujours pas compris l'importance qu'il y a à poursuivre nos investissements dans la modernisation et le développement de nos infrastructures touristiques, pour l'attractivité de notre destination.

A quoi ressemblerait le Centre-Port aujourd'hui, si lors des précédents mandats, nous n'avions pas réaménagé les quais, l'Île Saint-Martin et l'esplanade Pierre Racine ?

Le Grau d'Agde n'a-t-il pas gagné lui aussi en attractivité, avec la nouvelle promenade du Front de Mer ?

Repenser les espaces publics pour s'adapter aux attentes de nos visiteurs mais aussi de ceux qui résident sur Agde à l'année, est une priorité. La recomposition de l'entrée de station et le réaménagement de l'Île des Loisirs s'inscrivent dans la continuité de l'action accomplie et vont dessiner le Cap d'Agde de demain.

Le discours de l'opposition atteint des sommets d'absurdité quand il souligne "la participation dans la quasi-totalité des projets des promoteurs immobiliers". Qu'est-ce à dire ? Faut-il systématiquement

que les finances publiques soient mises à contribution alors même que l'initiative privée peut accompagner nos projets et nous aider à les faire aboutir ?

Quand on rénove le Moulin des Évêques, vaut-il mieux tout financer avec l'argent du contribuable ou passer un partenariat public-privé qui rend la rénovation moins coûteuse ?

Quand il s'agit d'aménager un quartier comme le Capiscol, la Ville doit-elle se faire lotisseur, quand on sait les charges que cela engendre ?

L'investissement public a vocation à servir de levier pour mobiliser d'autres financements. C'est ainsi que l'on avance, sans porter atteinte aux finances communales.

Enfin, on nous parle de bétonisation alors que l'on a supprimé notamment à la Prunette, les dispositions qui prévoyaient, dans l'ancien POS, son urbanisation totale.

C'est aussi l'actuelle Municipalité qui, dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) à venir, a su préserver les Champs Blancs de toute bétonisation.

De manière globale, avec 36 % du territoire communal classés en zones naturelles et 33 % en zones agricoles, le PLU préserve de larges espaces non urbanisés. En comparaison au POS voté en 1999, le cumul des zones urbaines et à urbaniser n'augmentera que de 16,2 hectares. La consommation foncière moyenne annuelle devrait ainsi être inférieure à celle observée précédemment.

Il est d'ailleurs curieux que ceux qui nous parlent aujourd'hui de bétonisation soient les mêmes qui, la main sur la couture du pantalon, étaient prêts à répondre aux exigences folles de l'État en matière de logements sociaux. Ils voulaient construire sur Agde 2 500 logements sociaux supplémentaires. Qui sont les bétonneurs ? Qui voulait transformer notre territoire à l'équilibre fragile en banlieue bitteroise ?

La Majorité Municipale

Le Plan Local d'Urbanisme ou la version agathoise du "Monopoly"

Après six ans de procédure, de tergiversation et d'attente pour les agathois, le Plan Local d'Urbanisme a été présenté lors du dernier conseil municipal de Juin. Nous aurions pu espérer, au terme de toutes ces années, que ce PLU soit à la hauteur de ce que représente cette ville par son histoire et par sa place incontournable sur ce territoire. Or nous en sommes loin.

Le PLU présenté par la municipalité a pour seul objectif annoncé : celui de présenter Agde, à l'horizon 2030, comme une ville moyenne de 30 000 habitants. Un objectif complètement en décalage avec la réalité démographique communale car notre ville a une population de 24 500 habitants à ce jour. Cet objectif de 30 000 serait de toute façon atteint sans rien faire grâce, entre autre, à la fin des programmes de construction du quartier des Cayrets et du Capiscot, à la rénovation des logements vacants du centre-ville ou encore à la transformation des résidences secondaires en résidences principales.

Pour autant, la municipalité décide de créer sur notre ville, pour les 15 prochaines années, près de 3000 résidences principales supplémentaires soit 7500 personnes supplémentaires. A partir de cela, la ville est découpée en trois secteurs urbains que la majorité mène de projets de création de résidences tantôt principales tantôt touristiques avec l'omniprésence du béton et invente en réalité la version Agathoise du célèbre jeu de société : le Monopoly, avec

comme d'habitude, la participation dans la quasi-totalité des projets des promoteurs immobiliers.

- Malfato : promoteur Immobilier.
- Entrée de ville, route de Sète : promoteur Immobilier
- Batipaume : promoteur Immobilier
- Entrée de la station du Cap d'Agde : promoteur Immobilier
- Requalification de l'île des loisirs : promoteur Immobilier
- Zone touristique de la prunette : promoteur Immobilier
- L'entrée du village naturiste : un promoteur Immobilier.

D'un point de vue économique, ce PLU doit renforcer le développement économique de la commune. Or, nous sommes bien loin de l'objectif. Ce n'est pas avec l'entrée de la station du Cap d'Agde ou la requalification de l'île des loisirs ou encore le futur pseudo zone économique à la Prunette qui va répondre efficacement à la création d'emploi en faveur des 18 % d'actifs touchés par le chômage sur notre ville. Ce PLU fait, en revanche, l'impasse flagrante sur des projets en faveur d'une politique de l'emploi des jeunes et la formation.

Et puis, une ville de 30 000 voire 40 000 habitants, c'est une ville en demande de services publics supplémentaires. Là aussi, le PLU de la majorité ne présente aucun équipements culturels, sportifs, administratifs nouveau pour répondre efficacement à la mise en place d'une urbanisation au service du citoyen.

Les problématiques du développement durable ne sont, également, pas abordées. Que ce soit dans la rénovation des réseaux existants, dans le centre-ville notamment, ou dans la création de ces réseaux dans les nouveaux quartiers entre le Grau et le Cap, rien n'est présenté pour les années à venir. Idem pour la mise en œuvre d'une politique des transports efficace et respectueuse de la qualité de vie.

Enfin, ce PLU pose également la question du financement de ces projets. Le choix de la majorité est de laisser les clés de la ville aux promoteurs. Mais ce choix a ses limites et le danger de dérapage budgétaire des projets portés par ce PLU est donc bien une réalité pour le contribuable Agathois.

Au final, le PLU de la majorité est une course à l'échalote vers la bétonisation de notre commune avec la création de plus de 4500 logements supplémentaires et 167 Ha d'espaces d'extensions urbaines prévues en 15 ans. Il est constitué de projets divers qui n'ont aucune cohérence, ni aucune logique urbanistique entre eux sans apporter de réponses viables sur les enjeux économiques et sociaux de notre ville, pour aujourd'hui comme demain. Comme dans le célèbre jeu du Monopoly, on laisse les clés de la ville aux promoteurs sans se soucier de l'intérêt général. Et comme dans le Monopoly, malheureusement, il n'y a qu'un seul gagnant à la fin.

**Le groupe des élus minoritaires
et citoyens**

Migrants - La France affiche complet

Qui reste insensible à cette image d'un enfant mort noyé en gagnant les côtes européennes ? Bien sûr personne mais la manipulation des médias aurait dû montrer aussi l'image de cette jeune fille décapitée par ces fous terroristes islamiques qui furent pourtant dans un passé récent soutenus et armés par la France et ce gouvernement d'incapables, alors le résultat de ce chaos déclenché en Irak par les américains est cette invasion de l'Europe par toute sorte de migrants réfugiés politiques et surtout économiques qui met en péril notre économie et notre identité. Certains bien-pensants autoproclamés

"philosophes" argumentent que la France a su répondre et assimiler les vagues migratoires passées comme les boat peuples... oui certes mais avec des gens travailleurs non fanatisés par la religion, a-t-on vu fleurir dans nos villes des quantités de temples bouddhistes ou autre ? Non, et l'on ne peut pas dire la même chose des mosquées. La folie allemande a reçu une réponse rapide, fermeture des frontières, construction de murs etc. Schengen et cette mauvaise Europe ont très vite trouvé les limites et la preuve que cette idéologie de fonctionne pas, si une exception doit être faite pour les vrais réfugiés politiques et principale-

ment pour les chrétiens d'orient, la fermeté doit primer pour les autres, la France et les villes françaises affichent complet et nous n'avons pas la possibilité d'accueillir des nouveaux étrangers avec six millions de chômeurs et un social désastreux pour nos ressortissants de souche.

Comme les onze villes Front National, Agde doit dire non à toute nouvelle implantation d'étrangers même si cela est imposé par ce gouvernement d'incapables et cette idéologie gauchiste colportée par des traîtres.

**Les élus Front National
de la ville d'Agde**



Lancement de saison pour le ROA

• SAMEDI 22 AOÛT •

Le Maire Gilles D'Ettore a fait le déplacement en personne pour lancer le premier match de la saison de football en CFA2 au stade Louis Sanguin. En compagnie de Georges Cléophas, et devant le Président du club Laurent Brugirard, il a donné le coup d'envoi de la rencontre contre



Toulon. Une rencontre qui a mal commencé pour Agde, puisque, dès la première minute, elle encaissait un but, avant d'égaliser, laissant le score à la mi-temps à 1 partout. Hélas, durant la seconde mi-temps, les Toulonnais devaient marquer 3 buts supplémentaires, l'emportant face à une équipe rouge et noire qui avait lâché prise. Score final sans appel : 1-4.

9^{ème} édition ensoleillée

pour "Agde au fil du temps"

• LES 6 ET 7 JUIN •

C'est dans le parc de Belle Isle que l'édition 2015 d'"Agde au fil du temps" avait donné rendez-vous aux visiteurs.

Et c'est sous un soleil de plomb que le public est venu assister aux nombreuses animations proposées : combats entre Romains et Vikings ou entre chevaliers du Moyen-Âge, danses de la Renaissance ou orientales, chants avec le ténor agathois Jean-Pierre Torrent ou invitation à chanter le répertoire de l'entre-deux-guerres avec Agde Musica, sans oublier de l'artisanat, depuis la dentelle du 15^{ème} siècle aux stands d'écriture gaélique, en passant par l'initiation à la sculpture et la fabrication de farine à la meule (façon romaine ou celte, au choix !) ainsi que le "tricotage" de cottes de mailles, il y avait de quoi



voir et écouter. Ailleurs, d'autres jeux attendaient le visiteur, comme le village des jeux en bois, et, pour les plus téméraires, du tir à l'arc. Afin de se désaltérer ou de se restaurer, le Comité organisateur (COMHA), avait mis en place plusieurs étals de vente dont, pour les plus jeunes, une très appréciée catapulte à bonbons, un bon moyen de mémoriser les cours de techniques guerrières du Moyen-Âge !

Première mondiale au Cap d'Agde !

Des sanitaires flottants avec micro-station d'épuration écologique ont été installés sur le Port



• JEUDI 11 JUIN •

“Face à la hausse de la fréquentation du Port et le manque de foncier, nous devons trouver une solution adaptée, simple et écologique pour stocker, traiter et nous débarrasser des eaux usées” a expliqué le Maire Gilles D'Ettore.

C'est chose faite depuis le mois de juin 2015, avec la “micro-station d'épuration autonome et écologique intégrée sous un ponton” installée au Cap d'Agde et qui constitue une véritable innovation technologique. Deux PME françaises : Marine et Aerostar, la première spécialisée dans les structures flottantes, la seconde dans le traitement des eaux en milieu difficile, ont collaboré pour mettre au point ce prototype. Après plusieurs mois de réflexion sur un process, système de disques à rotation lente, qui accélère de façon naturelle, et radicale, la dégradation des bactéries, les toilettes flottantes appelées “Greencube” ont été livrées et mises en fonction derrière le Casino Barrière.

En ce jeudi 11 juin, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, en compagnie du Président de la Sodéal Jean-Luc Chaillou (NB : il a été depuis remplacé à ce poste par Stéphane Hugonnet) et du Vice-Président de l'établissement, Gaby Ruiz, a procédé à leur inauguration, en présence des concepteurs et de représentants de l'Agence de l'Eau.

“Greencube est une réelle innovation qui facilitera la vie des plaisanciers et rendra la navigation de loisir de plus en plus écologique. Qui plus est, ce process peut être reproduit. La Sodéal, toujours en avance technologiquement, fait, avec ce nouveau procédé, rayonner un peu plus notre station” a souligné le Maire.

Au Cap d'Agde, cette installation modulaire, accessible aux personnes à mobilité réduite, comporte quatre toilettes, cinq



cabines de douche et une laverie. Les sanitaires ont été conçus pour être non seulement fonctionnels mais aussi particulièrement agréables et esthétiques ; leur éclairage a également été particulièrement soigné. La station fonctionne sans bruit, sans besoin d'être connectée à un réseau d'égout, et ne dégage pas d'odeur. Elle n'utilise ni solvants ni ingrédients polluants et l'eau traitée peut même être réutilisée !

Cette innovation permet enfin l'intégration de pontons sanitaires à différents endroits du Port, à proximité des plaisanciers, et même dans les situations où le raccordement aux eaux usées est impossible : saturation, distance trop importante, génie civil trop coûteux, site protégé, monument historique, quai inondable...

Cet équipement aura coûté 246 000 euros, financé pour partie par le Conseil Départemental (pour 53 000 euros) et l'Agence de l'Eau (à hauteur de 36 000 euros).



Plus de 120 associations ont fait la fête à Belle Isle !



• SAMEDI 5 SEPTEMBRE •



L'ambiance était au partage et à la découverte, dans le parc de Belle Isle, à l'occasion de la désormais traditionnelle Fête des Associations. Durant toute la journée, le public a pu échanger et en apprendre davantage sur les différentes associations qui font bouger notre ville.

Sportives, culturelles, informatives, patriotiques ou à but humanitaire, toutes les facettes du tissu associatif agathois étaient représentées. Bien entendu, de nombreuses animations ont été proposées aux enfants, qui ont pu s'essayer à différents sports, encadrés par les bénévoles. L'occasion, pour certains, en cette période de rentrée, de choisir leur activité pour l'année à venir. Sur la scène, le public a pu aussi découvrir des démonstrations de danses, d'ensembles musicaux ou vocaux, ainsi que de sports de combat.

Cette année, c'est l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde qui a tenu la buvette tandis que les Sapeurs Agathois ont assuré la restauration du midi. Les services de la Mairie, de l'Office de Tourisme, de la Sodéal et du Centre

Communal d'Action Sociale étaient également de la partie afin d'aguiller et de renseigner au mieux les visiteurs.

Une ambiance conviviale donc, comme ont pu le constater le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et les nombreux élus du Conseil Municipal qui l'accompagnaient, en déambulant de stand en stand à la rencontre de tous ces bénévoles qui font vivre, à l'année, leurs associations. Des bénévoles à qui le Maire Gilles D'Ettore a tenu à rendre hommage dans son discours : "cette journée est faite pour vous mettre à l'honneur. Sans vous, notre ville serait moins attractive, et je veux que vous sachiez que vous participez pleinement à son rayonnement. Chaque année, environ 500 nouveaux habitants viennent s'installer sur Agde, et il est important, pour eux, de s'intégrer dans la vie de la cité, et de s'épanouir en rejoignant une association. A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne journée de partage et d'échanges".





Donation

L'artiste Marie-Françoise Demortier offre une sculpture à la Ville d'Agde

Peintre, céramiste, sculpteur mais aussi photographe et poétesse... l'artiste pluridisciplinaire **Marie-Françoise Demortier**, dont le travail créatif est régulièrement récompensé en France comme dans le reste du monde (de la Chine aux États-Unis en passant par la Russie, la Suède ou encore l'Angleterre et l'Italie), a récemment fait don de l'une de ses sculptures à la Ville d'Agde. Celle-ci représente un animal emblématique de notre région, le flamant rose. Une œuvre grandeur nature intitulée simplement "Flamingo", issue de la série "Oiseaux de la Terre". Comme l'explique Marie-Françoise Demortier "elle symbolise mon amour pour la nature et ma région d'adoption. Elle m'a été inspirée par les nombreux flamants qui séjournent près de chez moi, au lieu-dit "Piochcouguiou" à Marseillan".

Christine Antoine, Adjointe au Patrimoine, s'était rendue, il y a quelques mois, au domicile de l'artiste pour recevoir officiellement cette œuvre en grès brut, haute d'1,01 mètre et dont les pattes sont en métal. Celle-ci, estimée à 1 490 euros, trône aujourd'hui en bonne place aux côtés de la représentation de l'Éphèbe d'Agde, dans les locaux de la Bulle d'Accueil de l'Office de Tourisme.

Marseillanaise d'adoption, Marie-Françoise Demortier a été durant 6 ans Adjointe à la Culture, au Patrimoine et à l'Environnement de sa ville d'adoption. Elle a fondé, en l'an 2000, un Courant d'Art baptisé "L'Art Émotionnel Libéré" ; on lui doit aussi la technique de "La Calligraphie Émotionnelle". Elle est enfin Présidente de l'association "Marseillan Expression Créativité"

Site internet
marie-francoise-demortier.com

Ateliers et Galerie
"Les Rives de Thau"
rue des Flots Bleus • n°7
34 340 Marseillan



Parents, pour la garde de vos enfants, pensez au **RAM !**

À côté des crèches, il existe, sur Agde, une autre alternative qui tient en trois lettres : le RAM, autrement dit le Relais Assistantes Maternelles. Une solution pour tous les parents qui veulent faire garder leur enfant en bas âge (de la naissance à ses 6 ans) autrement. Les assistantes maternelles qui font partie du RAM offrent un accueil individualisé familial à leur domicile.

Ni organisme employeur ni lieu de garde, le RAM est un service gratuit animé par un professionnel de la petite enfance, Sylvie Fournier. Son objectif est d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles agréées, les candidates à l'agrément, mais aussi les parents dans leurs démarches administratives et bien sûr les enfants. Régulièrement, le Relais organise des animations collectives, qui sont autant de moments ludiques et conviviaux où les assistantes maternelles et les enfants dont elles s'occupent se retrouvent autour de jeux, lecture, musique... De quoi favoriser le développement des plus jeunes et ainsi les préparer à la vie en collectivité.

> Des permanences sont assurées sur Agde les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h00 par la responsable du RAM, Sylvie Fournier

> Renseignements par tél. au 04 67 94 60 62 ou 06 66 19 65 10 ainsi que par mail : ram.agde@gmail.com

Hommage à Michèle Gatto... ancienne Conseillère Municipale d'Agde

Michelle Gatto née Ninet est née à Saint-Eugène en Algérie le 24 novembre 1937. Installée à Agde, elle a tenu durant de nombreuses années l'agence de voyage "Éole", rue Honoré Muratet.

A 46 ans, elle prend part activement à la vie politique agathoise. Elle est en effet élue Conseillère Municipale en 1983, aux côtés du Maire Pierre Leroy-Beaulieu, qui démarrait alors son 3^{ème} mandat. Durant ces six années (1983-1989), Michelle Gatto a également été membre de la Commission finances et affaires économiques, de la Commission des sports, jeunesse et temps libre, mais aussi

déléguée suppléante au syndicat intercommunal pour la gestion du C.E.S. d'Agde, déléguée titulaire au syndicat intercommunal du ramassage scolaire, membre titulaire du Comité de Direction de l'Office de Tourisme, déléguée de la Commune auprès du Syndicat d'Initiative ainsi que de la boutique "Échoppe" du Cap d'Agde.

Elle est décédée le 29 août dernier. La Ville d'Agde tenait à lui rendre hommage et adresse à sa famille et particulièrement à son fils Guy ses sincères condoléances.

Adrien Terribile Conseiller Municipal d'Agde



Ancien secrétaire général de la section du Parti Socialiste Agathois et élu dans les rangs de l'opposition municipale au cours du deuxième mandat de Gilles D'Ettore, Adrien Terribile nous a quittés prématurément le dimanche 31 mai

2015 à l'âge de 51 ans. C'est un sévère malaise cardiaque qui a emporté celui qui fut l'ancien bras droit de Régis Passerieux au sein de la section socialiste.

Fidèle de Georges Frêche, Adrien Terribile avait rejoint Fabrice Mur pour les élections de 2008, et avait été élu Conseiller Municipal dans le groupe d'opposition.

Adrien Terribile laisse le souvenir d'un homme pondéré, attaché à ses convictions et d'une grande gentillesse. À sa famille et à ses proches, la Ville d'Agde adresse ses plus sincères condoléances.

Claude Guilleret Conseiller Municipal d'Agde



Originaire du Nord de la France, c'est le Sud et notre région qui seront la terre d'accueil de Claude Guilleret à partir de 1988. Homme qui a voué sa vie à l'éducation, il fut tour à tour enseignant, chef d'établissement et formateur académique. De nombreux Agathois l'ont connu en tant que Principal du collège Paul-Emile Victor, poste qu'il a occupé de 1994 à 2004. C'est à la retraite qu'il s'investit pleinement dans l'association du Rotary Club d'Agde et du Cap d'Agde, dont il était président depuis 2013, qui a pour devise "servir d'abord", devise qui correspondait pleinement aux valeurs portées par Claude Guilleret, qui était également Vice-président départemental de l'Ordre National du Mérite, Responsable de la commission Citoyenneté et Civisme. Depuis les élections municipales de 2014, il était Conseiller Municipal d'opposition. Affecté par une longue maladie, il s'est éteint le 11 juin 2015. À sa famille et à ses proches, la Ville d'Agde adresse ses plus sincères condoléances.

État Civil

NAISSANCES

BUONO Antonio • ROAGNA Joris • PEREZ Loélia • LUNES Djanny • AZZIMI Bilal • DEHAN Elias • PREVOTEAU Lucy • VILLA Khaleesi • BOITEL Luna • EIGLE Kaïna • CUSSONNEAU Gabin • BEKKARA Khaïs • MAROUF Aaron • BELLUIRE Nolan • LOEFFLER Souay • PRUINIER Adam • LATOUCHE Cloé • FOURNIER Adrien • TORNERO Lukas • BEHUET Marie • CAUSSE Mya • BABLIN Giuliana • KOCH Anaïs • CARILLO Kaylan • GRAOUI Rahmouna-Neïyla • TAGIASCO Derek • OMHMED Waël • KOCH Anaïs • MONTAGNE Lucy • MONTOIS VAN DEN BRANDEN Stella • GARROS Léon • MATHIEU Indian • WALTZ Gabriel • HADZOVIC Anabella • PEPIN Anna • EMRE SEBAOUI Selena • POULAIN GELIBERT Léa • CHANDO Evann • SCHIAVONI Dino • DAROUSSI Ciara • ANDRE Alexia • ELKACIMI Sherine • FENANDEZ Flavie • SIMON DORGERE Nathan • LAUZERAL Jules • VENEZIA RAYE Kally • ZOUIOUECHE RENAUD Nolhan • CHARLES Emma • LLAO Jade • GOHIN DUDOIT Louane • GRIET Nolan • GIFFA NAMBITOKAN Ayan-Lynn • EPITALIER Enzo • ROLLAND David • VOISIN Clément • DELBECQ Emma • RABAUD Lora • DA SILVA ANDIAS Lara • GUICHARD ALVAREZ Irvin • TELLIER Kévin • BAYLE Baptiste • YAHOUÏ Rania • VERCAUTEREN NIQUET Gabin • WINTERSTAN Jenna • BEZIAC Stoyan • LEFEBVRE Clara • HUET LAFRAGETTE Victoria • GOZE Loan • BOUJADA Lyam • HOMS Ilan • BAESELER Elias • FAVIER Swannah • SALA Nina • PATRACH Yoan • BOIVIN Maora • MARRA TONDEUX Eléa • ATHANASE Cylia • AFFRE Inès • DUSSAUT Sébastien et POURCEL Emilie • BOUKTOUT Jouhaïna • ADJERIME Lia • REY Sacha • VERGNES Mya • MARTY Soana • GUILLAMOT Romy • HIRAILLES Marius • PATRACH LEPLAY Mylan • RIVATTON Charly • CHIOLINO Steven • RIVATTON Charly • MOREAU ROUQUAYROL Tiago • EXPOSITO Giulia • HAMONIC Alyssa • HENNEBELLE BENCHAMOUL Flora • GUETARI Elyes • HARTMANN Aleyna • MANIEN Chelsy • LABORDE Andréas • GOULEY Luka • NASFI Salma • MESSAOUDI Iness • BOULALI Selma • GARCIA Gabriel • ASKHAM MCLAREN Glennora • LANGLOIS Soen • SGHIR Anas • MATHIEU Ivanna • LEROY Louise • BABEF Nathan • BOMMAREZ Lehyan • VALCAREL Angel • HELD Morgan • MATOUG Mélina • BOUDOUCHE Aylene • CINQUE LABUCHE Mélanie • VIDAL Jules

MARIAGES

HERNANDEZ Franck et MELIZ Sonia • BARBOT Gilles et PONTIER Brigitte • PAOLI Alain et MILHAU Françoise • LE RAZAVET Laurent et GREFFIER Sonia • LEFEBVRE Paul et HAMADOU Malika • MIRMAN Guillaume et KHOUALED Nadia • DUMONT Nicolas et LAMBERT Emilie • PAGES Sébastien et PAQUAY Dominique • CONAN Pascal et GARCIA Dominique • GIL Christophe et COLIN Elodie • ELOUAHID Mohamed et PERRIN Marine • GILLES Nicolas et BROSSIER Karine • COUZINIE Alexandre et CUNY Charlotte • DAVIAU Laurent et FOURRIER Allison • PLAS Sébastien et AMATO Aurélie • LAYNAT Philippe et VIDAL Julie • ALBERTOS Thierry et CAMERA Faustine • SARGERON Valentin et GOMEZ Pierrette • CONTAT-DEFONTAINES Romain et DELTOUR Julie • FERACCI Franck et CHAVARDES Ludivine • MUETH Hugo et SERNA Céline • TAULIER Jérémy et PROS Alison • DRAHON Thomas et CHAUVIN Magali • ROMIGUIER Bruno et BROUSSE Ghislaine • CRAMAIL Aurélien et ISOIR Caroline • POITEAU Guillaume et THIBAUT Anne-Cécile • SAUCY Alain et MUTEL Sandrine • BEN LAYACHI Yahya et EL BOUACHI Sanaâ • REGOL Didier et SZERSZENSKA Grazyna • FERREIRA Manuel et GARNOUX Nathalie • SAHAL Hervé et ORLANDO Danielle • DA MOTA FERREIRA Frédéric et BRUYANT Stéphanie • DARRIGADE Jean-Marc et CARRERE Julie • DUMAZ Benjamin et FERRER Anaïs • DANGLES Frédéric et FAY Nadège • VICHY Fabien et PEREZ Flora • SAVEJVONG François et ARNOULD Alexandrine • POUGET Patrick et RENAUX Janice • BELGACEM Miloud et BENKHEUTECH Amaria • MATHIEU Henri et PEDROSA Fanny • BASSET Gérard et MARCO Christel • SAEZ Jimmy et VIDAL Ophélie • CHIBOUT Ali et BEN NJIMA Oifa • DELBARRE Maxime et DEMOFLYS Anne-Flore • D'ISANTO Olivier et GOSSELIN Andréa • CASTAGNOLA Grégory et SPHONIX-RUST Diane • CARA David et WOJUTCH Patricia • BONNET Jason et GALTIER Morgan • BAESELER Sven et PLAZA Lucile • ROSSIGNOL Julien et BALESTRIERE Elodie • GUILLEN José et FAURE Christine • OLTRA Olivier et GHARFI Pauline • SYLVESTRE Marc et FANDOS Sabine • ESPEJEL Angel et TAVERNIER Agnès • DELBOSC David et BALLAFKIR Hakima • VICENTE Jonathan et ERPELDING Cyrielle

DÉCÈS

SIRONI Aldino, 81 ans • ALBANO Anna veuve LABOURDETTE, 91 ans • ROSE Elisabeth veuve BONNET, 89 ans • FINOTTI Natale, 92 ans • CHAT Jean, 71 ans • NOYQUES Maurice, 87 ans • DEPRE Fabrice, 49 ans • COURT François, 77 ans • BRINGUES Hervé, 84 ans • GIMENEZ Tomas, 88 ans • ESTOURNET Gérard, 52 ans • RAMIA Marius, 85 ans • MIRALLES Rosario veuve SANAHUJA, 95 ans • TROUVE Edouard, 93 ans • MONSIRMEN Auguste, 94 ans • BECERRA AGUILAR José • VERDINO Suzanne veuve RISTORI, 98 ans • CAMPINS Pierre-Jean, 49 ans • BOSCH Yves, 88 ans • MOULIN Jacques, 72 ans • VIVIER Roger, 91 ans • CLEMENT Palmyre, 89 ans • BESOGNET Françoise épouse GAUTIER, 83 ans • REYNE Etienne, 76 ans • ALENGRI Robert, 89 ans • DELL'OVA Paul, 74 ans • GONNET Yvette veuve VITTOZ, 86 ans • SAGNAC Pierre, 90 ans • SCOTT Colin, 73 ans • TERRIBLE Adrien, 51 ans • LEMKE Erwin, 91 ans • COMOS Allain, 61 ans • BOUVERET Bernard, 86 ans • ALDRIN Philippe, 74 ans • GUILLERET Claude, 66 ans • BRENAS Mireille, 65 ans • DARNIS Fernande veuve POITTEVIN, 92 ans • MOUSLEY Maurice, 73 ans • GIRBAU Georges, 66 ans • OUBEDA Aurélie veuve FORNIELES, 96 ans • BOUCHIEU Francis, 77 ans • CHAYSSIAL Christiane, 81 ans • HERICOTTE Dominique, 59 ans • PEREYRE Emile, 84 ans • AGUILO Antoine, 89 ans • DELORT Joselyne, 82 ans • BOTTEX Laurence veuve CROS, 90 ans • GROSSE Jean-François, 46 ans • LEFEBVRE Patrick, 59 ans • CABANES Elise veuve MARQUES, 102 ans • LESUEUR Jean-Pierre, 71 ans • GERMAIN Emilienne veuve MONTAGNES, 93 ans • LE BRETON Suzanne veuve BARRERO GARCIA, 90 ans • DEJARDINS Yvonne veuve PELIN, 89 ans • BLANC Véronique veuve SAINGRA, 54 ans • DI COSTANZO Christiane épouse AZZOPARDI, 79 ans • MEYER Laurent, 50 ans • BRETON Sylvie, 56 ans • DUBOCQUET Marie-Louise épouse SERGENT, 83 ans • GARCIA Gérard, 87 ans • MAGGI César, 90 ans • MOLINIE Marcel, 90 ans • PUECH Colette épouse MALHACHE, 80 ans • SIRI Jean, 66 ans • ASTIE Suzanne veuve FAYET, 91 ans • MATHIERE Frédéric, 55 ans • SORLI Cyril, 40 ans • SARTORY Marcel, 82 ans • GONZALES Carmen veuve PRIEGO GONZALEZ, 93 ans • JABALOT Marie-Christine épouse AMBROSINI, 66 ans • BARRON Jeanine épouse THERON, 72 ans • WLOTOWSKI Irène épouse POISSON, 87 ans • ALARY Christian, 82 ans • GRAFF Jacques, 62 ans • JOSEPH Gilberte veuve OSES, 87 ans • FEYFANTIER Jacques, 84 ans • BUONO Alexandre, 71 ans • SERRA René, 88 ans • MARTY René, 81 ans • AYORA Adeline, épouse AGULLO, 90 ans • NINET Michelle veuve GATTO, 77 ans • DE CARLINI Jérôme, 43 ans • HEYMANN Anne veuve GARCIA, 80 ans • BELLMUNT Françoise veuve PEREZ, 92 ans • BROUSSE Louise veuve BARBEZIER, 66 ans • CIOTTI Enrico, 74 ans • MOREAU Denise épouse CABOT, 80 ans



Passion CHOCOLAT

1^{ER} SALON DU CHOCOLAT D'AGDE

Trois jours gourmands pour fondre de plaisir

Du 6 au 8 novembre 2015, le rendez-vous est pris pour tous les amoureux du chocolat. Première édition du genre organisée par la Ville d'Agde "Passion Chocolat", le salon du chocolat d'Agde, réunira, au sein du Moulin des Evêques, plus de 25 exposants, principalement de la région.

En présence de grands noms de la gastronomie, ils viendront initier, tous les gourmands aux goûts et aux saveurs du chocolat sous toutes ses formes...

Démonstrations, concours, ateliers pour les enfants, expositions, conférences, vente de gourmandises seront au programme de ce salon.

Avec la participation exceptionnelle de

- Mickael Azouz : Maître chocolatier pâtissier sacré Champion du Monde des Chocolatiers en 1989
- Gérard Bertin : Meilleur ouvrier de France, pâtissier
- Bruno Rouly : Chocolatier, créateur de l'Avion en chocolat "Les délices d'un gourmand"
- Pascal : Candidat de la saison 2 de l'émission "Le Meilleur Pâtissier", diffusée sur M6
- Eddy Pfister : Candidat et finaliste de l'émission télévisée "La Meilleure Boulangerie de France" diffusée sur M6 (boulangerie "Pfister Eddy" à Lastour)

6 / 8 Novembre 2015

Vendredi 6 novembre de 14h à 19h
Samedi 7 novembre de 10h à 19h
Dimanche 8 novembre de 10h à 18h
Moulin des Evêques • Agde

Tarif unique 2€
Gratuit pour les -14 ans accompagnés
Plus d'informations sur
passionchocolat.ville-agde.fr